BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

TOME CXIII — ANNÉE 1986

2e LIVRAISON

TARIFS

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de mars, les tarifs de 1985 sont les suivants :

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	40 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	90 F
Abonnement pour les particuliers non membres	130 F
Abonnement pour les collectivités	130 F
Prix du Bulletin au numéro	40 F

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin devront donc verser avant le 1er avril 1985 : 40 + 90 = 130 F, soit par chèque bancaire, soit par virement au C.C.P. de la Société, Limoges 281 70 W. IL NE SERA PAS FAIT D'AUTRE APPEL A COTISATION.

TIRAGES A PART

Les auteurs des articles publiés reçoivent 50 tirés à la suite gratuitement. Les tirages à part des articles publiés dans le bulletin, avec couverture spéciale, sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Imprimerie Joucla.

La Société Historique et Archéologique du Périgord est reconnue d'utilité publique. A ce titre elle est habilitée à recevoir dons et legs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Dominique AUDRERIE, Jean-Marie-BÉLINGARD, Christian CHEVILLOT, Gilles DELLUC, Michel DUVERGER, Mlle Claudine GIRARDY, MM. Claude LACOMBE, Jacques LAGRANGE, Mme Pascale MAROUSEAU, M. Gérard MOUILLAC, P. Pierre POMMARÈDE, Mmes Jeanine ROUSSET, Alberte SADOUILLET-PERRIN, Françoise SOUBEYRAN, M. Michel SOUBEYRAN.

— o —

BUREAU

Président : Dr DELLUC.
Vice-présidents : Mme SADOUILLET-PERRIN, P. POMMARÈDE.
Secrétaire général : M. AUDRERIE.
Secrétaire général adjoint : Mme MAROUSEAU.
Directeur des publications : M. LAGRANGE.
Trésorier : M. BÉLINGARD.
Trésorier-adjoint ; Dr DUVERGER.
Bibliothécaires : Mme ROUSSET, M. MOUILLAC.

— o —

Commission de publication

Le président, le secrétaire général, M. CHEVILLOT, Mlle GIRARDY Mme SADOUILLET-PERRIN.

Commission des finances

Le président, le secrétaire général, M. LACOMBE.

Commission de recherches archéologiques

Le président, le secrétaire général, MM. CHEVILLOT, LACOMBE, MOUILLAC.

Commission de généalogie, héraldique et biographie

Le président, le secrétaire général, P. POMMARÈDE, Mme MAROUSEAU.

Le conseil a désigné comme conseiller technique pour 1986, M. ESCLAFER DE LA RODE.

(Certaines fautes typographiques s'étant glissées dans la composition du conseil d'administration paru dans la 1re livraison 1986, nous publions à nouveau la liste et les fonctions des administrateurs de notre société).

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 1986

Présidence du Dr Delluc, président

Présents : 47 — Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. Toutefois M. Pierre Breau signale les efforts entrepris pour la conservation du morceau de quartz de Saint-Paul-la-Roche et propose la résolution suivante qui est retenue à l'unanimité des membres présents : « La Société historique et archéologique du Périgord s'associe aux efforts entrepris pour la conservation du morceau de quartz de Saint-Paul-la-Roche et souhaite qu'ils puissent aboutir rapidement ».

NECROLOGIE :

M. Jean-Michel Lataste.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS :

— La vie quotidienne de nos pères avec Eugène Le Roy et Jérôme et Jean Tharaud, Limoges Centre Impression 1983.

— Arts et civilisations des chasseurs de la préhistoire, 34000-8000 ans avant J.C., Laboratoire de préhistoire du musée de l'Homme et musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, 1984.

— Dolmens et menhirs du Périgord, par Frank Benalloul, édition du Roc de Bourzac 1986 (don de l'auteur).

— Le collège de Bergerac 1476-1900, par E. Laplace, Bergerac, I.G.S.O. 1906.

— Nos troubadours, par A. Lajoinie, Bordeaux, Féret 1926.

— Bordeaux vers 1450, par Léo Drouyn, Bordeaux, Gounouilhou 1874.

— Villamblard, son château, ses environs, par J. Cantelaube, Périgueux, Fanlac 1983.

— Le menhir de La Coste en Bergeracois, par L. Desvergnes, Bergerac 1962.

— Généalogie de la famille de Saint-Ours, par L. Desvergnes, Paris, Saffroy 1958.

— Mademoiselle de Limeuil, Par L. Desvergnes, Paris, Saffroy 1960.

— Villamblard-Roussille, par B. Pommier, Périgueux, Imprimerie périgourdine 1963.

— Port-Sainte-Foy (1847-1947), par B. de la Chapelle, Bergerac, I.G.S.O. 1948.

— Lettres et documents publiés par l'abbé E. Sol sur Alain de Solminihac, Cahors, Delsaud 1930.

— Monographie du canton de Sigoulès, par Boisserie de Masmontet, Lafon 1985.

— Notes inédites sur Mgr Lacombe, par le chanoine Mayjonade, Lille, Morel 1902.

— Les S.S. en Limousin, Périgord, Quercy, par Beau et Gaubusseau, Pr de la C. 1969.

— Historique du troisième bataillon de la garde mobile de la Dordogne, détaché du corps Cathelineau (1870-1871), rédigé sur les notes de plusieurs de ses officiers, Périgueux, J. Bounet 1872.

— Pincevent, campement magdalénien de chasseurs de rennes, par A. Leroi-Gourhan, Imprimerie nationale 1984.

— La décadence de la France, je n'y crois pas, entretien de Fernand Braudel avec Albert du Roy, publié dans l'Evènement du jeudi, n° 72 du 20 mars 1986 (don de B. et G. Delluc).

— Quelques souvenirs par A. Dujarric de la Rivière, Périgueux, Pierre Fanlac 1965.

— Hommage à René Dujarric de la rivière, 19 avril 1985, Imprimerie de l'Eperon, Preyssac d'Excideuil.

REVUE DES PERIODIQUES ET DES PUBLICATIONS.

—Dans le bulletin de la Société préhistorique française 1986, tome 83, n° 1, à noter particulièrement deux études : La Croix de fer, patines et âges par Jean Gaussen ; une gravure artenacienne à Goudeau, commune de Bassillac, par A. Roussot. Dans le bulletin n° 2, Ch. Duchadeau-Kervazo présente les sites paléolithiques du bassin de la Dronne.

— Dans lo Bornat, n° 1 - 1986, J. Miremont et J. Monestier font un intéressant rapprochement entre les troubadours et les mennesängers allemands.

— Dans les cahiers de Bergerac n° 39 de mars-avril 1986, Luc Lalande poursuit la biographie de Joseph Joubert (1754-1824).

— L'Agriculteur de la Dordogne évoque sous la plume de J.-L. Galet les richesses du Périgord central dans son numéro du 28 février 1986 et la truffe dans le numéro du 14 Mars 1986.

— Sud-Ouest du 11 mars 1986 présente, grâce à Bernard Michaud, le Mémorial de la Résistance en Dordogne, ouvrage collectif publié chez Copédit en 1986. Dans le numéro du 12 mars, Guy Nanteuil nous annonce la fabrication d'un nouveau bateau destiné à promener les touristes sur la Dordogne.

Dans le numéro du 14 mars, J.-J. Boissonneau conduit ses lecteurs au château de Frateau, pour y découvrir l'atelier de poterie.

— Dans le Journal de la Dordogne du 27 décembre 1985, Marcel Secondat propose quelques souvenirs de Noël en Périgord. Dans le numéro du 7 mars 1986, Pierre Lannes nous fait découvrir la filature du moulin de Saint-Privat, sise à Savignac-les-Eglises. Toujours de l'archéologie industrielle dans le numéro du 14 mars 1986, avec une visite du bel ensemble papetier de Couze.

COMMUNICATIONS :

Le président indique que plusieurs membres de notre compagnie ont participé le samedi 29 mars dernier au nettoyage des greniers de l'abbatiale de Cadouin, ou les tuiles des trois couvertures précédentes avaient été laissées sur place lors de réfections antérieures. Une autre séance est prévue, à laquelle toute bonne volonté est invitée à participer. Par ailleurs le chœur de l'abbatiale bénéficie actuellement de travaux importants. Les peintures du XIXe siècle en dehors de celle figurant la Résurrection vont être supprimées et des dalles en pierre vont recouvrir le sol.

Il rappelle ensuite que le prochain congrès de la Fédération historique du sud-ouest, qui doit se tenir les 26 et 27 avril à Sarlat, présentera près de cinquante communications très diverses et consacrées au Périgord. Les personnes intéressées pourront librement accéder aux salles où se dérouleront les conférences.

Le 12 mars dernier, au CPIE de Sireuil, MM. Audrerie, Belingard, Delluc et Mouillac ont participé à unne importante réunion de travail concernant la mise en place d'un programme de recherche sur la peinture murale en Périgord, à l'initiative de l'association culturelle de Commarque. La SHAP est partie prenante. Les membres de la S.H.A.P. qui participeront à ce travail pourront utiliser les publications et l'iconothèque de notre compagnie, à l'exception des collections Léo Drouyn, qui doivent être prochainement publiées.

A cette même réunion, le professeur Denoix a présenté un projet de fichier informatisé pour le patrimoine.

Le président signale également que le pont suspendu, reliant Port-Sainte-Foy et Sainte-Foy-la-Grande, est en fort mauvais état. Construit en 1828, selon une technique toute nouvelle pour l'époque, il a été restauré une première fois en 1896. En 1940, l'armée en retraite le fit sauter en partie et en 1944, la Résistance acheva la destruction d'une travée. Il n'est pas certain qu'il soit une nouvelle fois restauré, malgré son intérêt.

A la demande du président, le professeur Jean-Louis Heim, vient de nous indiquer l'étymologie du mot « Néandertal » : « le mot est formé de tal (= thal = vallée en allemand) et de Neander, de dernier étant l'appellation hellénisée selon la mode de l'époque (milieu du XVIIe siècle) de Joachim Neumann (= Homme nouveau en allemand), Neander étant « Homme nouveau » en grec. Ce Joachim Neumann était un poète, compositeur de cantiques et professeur de latin qui mourut à trente ans, probablement de tuberculose. La tradition locale (près de Dusseldorf) reconnaît qu'il allait puiser dans le cadre d'une petite vallée bucolique bordée d'affleurements calcaires son inspiration poétique et musicale. Aussi les gens du pays donnèrent le nom de Neander à cette petite vallée, la vallée de « l'Homme Nouveau ». Le pauvre poète ne pouvait pas se douter que deux siècles plus tard cette vallée sera immortalisée non par ses cantiques mais par la découverte du plus vieil homme fossile connu alors ! ».

Le secrétaire général annonce la création d'une nouvelle association, le Centre ethnologique du patrimoine industriel (C.E.I.P. 24), qui répond à une double vocation = recherche scientifique associant l'étude de la civilisation matérielle et l'étude du patrimoine social, et aussi la valorisation de ce patrimoine. La S.H.A.P. est membre fondateur de cette association.

Il commente ensuite le numéro 3 du Moniteur de Port Tounens, bulletin de liaison des amitiés patagones. Ce journal annonce en effet, sous la plume de Jean Raspail, que le 31 mai 1984, un détachement du corps des fusiliers-marins volontaires de Patagonie a pris possession de l'archipel britannique des Minquiers, dans les îles anglo-normandes. Cet archipel a été baptisé Port-Tounens et le pavillon patagon y flotte désormais. A noter cependant que cette curieuse affaire est sans rapport avec l'héritier légitime d'Orélie-Antoine 1er.

Il rappelle enfin la soirée céramique du 7 mars dernier, où Claude Lacombe a présenté avec passion et compétence l'état de ses recherches en ce domaine.

Mme Sadouillet-Perrin présente le dernier roman de Pierre de La Chapelle, Les sentiers de Capvirade, publié aux éditions Hermé. Cet ouvrage est consacré à l'histoire du marquis d'Abzac de Ladouze mort décapité pour avoir empoisonné son épouse, et surtout à sa seconde épouse, Finette de Pichon. M. Lagrange signale que cet auteur appartient à la famille qui a possédé la maison du Pâtissier, à Périgueux, sur laquelle il y a peu de documents.

En réponse à une question du président, M. Lagrange précise que la fontaine du XVIIe siècle, acquise par la ville de Périgueux, n'a pas encore reçu de localisation précise.

Le professeur Golfier annonce la sortie prochaine d'une médaille double consacrée à Lascaux, due à l'artiste Edouard Righetti.

B. et G. Delluc traitent ensuite des problèmes de protection contre les eaux de ruissellement des abris naturels, le long des falaises rocheuses. A l'aide de diapositives, ils montrent les techniques utilisées pour écarter les eaux et récupérer dans des bassins. On trouve ainsi dans la vallée de la Vézère de nombreux spécimens de larmiers et de cheneaux à proximité des cavités autrefois habitées. Ils annoncent en avant première leur découverte d'un bouquetin sculpté sur la voute d'un abri de la région des Eyzies, d'une grande finesse et parfaitement conservé. Pour des raisons de bonne conservation, le lieu de la découverte n'est pas précisé.

M. Claude Lacombe, présente une série de diapositives consacrées à l'ancien métier de charbonnier et en particulier à une cabanne de charbonnier reconstituée dans la Double par Lilian Longaud. Ces cabanes autrefois nombreuses dans les forêts ont quasiment disparu.

M. Jacques Lagrange, à partir d'une gravure ancienne montrant la cathédrale Saint-Front, indique que les équidés bâtés à l'espagnole qui apparaissent sur certaines de ces gravures sont sans doute en relation avec une ancienne activité du Périgord avec l'Espagne. En effet, au milieu du XVIe siècle, les marachandises et surtout l'or envoyés par le roi d'Espagne vers le nord doivent transiter par la route Lyon-Bayonne, via Limoges et donc Périgueux, autrement dit le chemin de Compostelle, marquant ainsi les pays traversés.

M. Audrerie fait le compte rendu de la commission de généalogie, héraldique et biographie du 15 mars dernier : Mme Verdier a retrouvé des brevets d'armoiries, qui ne figurent pas dans l'Armorial du Périgord ; M. Chevalier a présenté une lettre avec ses cachets de Charles Grassier de Bonneguise, dernier seigneur de Badefols ; les collections sigillographiques possédées par la S.H.A.P. ont été étudiées ; M. Bernier a présenté l'enquête généalogique en cours sur les actuels descendants au Canada de Périgourdins partis aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La séance est levée à 16 h pour fêter le millième membre, en présence des journalistes.

ADMISSIONS :

— M. Jean-Paul Bonnal, 54, avenue Aristide-Briand, 24100 Bergerac, présenté par MM. Tréfeil et Delluc.

— Mlle Marie-Françoise Audrerie, 11, rue Denfert-Rochereau, 24000 Périgueux, présentée par Mme Sadouillet-Perrin et M. Audrerie.

— M. Jean Lacombe, médecin à l'hôpital d'Angoulême, les Cordeliers, 16510 Verteuil, présenté par MM. Bélingard et Audrerie.

— M. Robert Malourie, La Rouvinie, 24370 Prats-de-Carlux, présenté par MM. Bélingard et Audrerie.

— Mlle Jeannette Mousmier, 63, avenue Maréchal-Foch, 16600 Ruelle, présentée par Mlle Aymard et M. Lépée.

— M. Claude Najean de Bévère, 35, boulevard de Vésone, 24000 Périgueux, présenté par Mlle Binet et M. Bélingard.

— M. Marc Roumagne, 23, boulevard des Arènes, 24000 Périgueux, présenté par MM. Delluc et Cathalifaud.

— Mme Annick Tabary, Bézenac, 24220 Saint-Cyprien, présenté par MM. de Bruchard et de Chaunac-Lanzac.

Le Président,
Gilles Delluc.

Le Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 7 MAI 1986

Présidence du Dr Delluc, président

Présents : 54. — Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. M. Lagrange tient toutefois à signaler, à propos des fontaines de Périgueux, qu'une ancienne fontaine circulaire doit prochainement être installée au rond-point Franklin-Roosevelt.

FELICITATIONS :

Mlle Nicole Zizard et M. Régis Vacher, à l'occasion de leur mariage.

Mme Verdier et M. Guiberteaud, lauréats du concours 1985 de l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord.

NECROLOGIE :

M. Dumoulin de La Plante.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS :

— La paysannerie de la Dordogne, 1944 à nos jours, par Maurice Bouyou, imprimerie Tardy, Cahors 1985.

— Albert Pestour, dans la ronde des saisons, par Roger Téneze, Lémouzi, n° 88 - 1983 (don du Commandant Barrier).

— Faux-col et manchettes, souvenir d'un petit « calicot », par Jean Dalba, Edition des Cahiers de Bergerac, Bergerac 1986.

— La petite planète qui tomba sur Rochechouart, par Gérard Messadié, article extrait de la revue Sciences et Vie n° 726, mars 1978 (don de M. Lacombe).

— Convention de relevé analytique des surfaces rocheuses décorées par l'homme préhistorique par B. et G. Delluc, M. Lejeune et F. Soleihavoup, extrait du B.S.H.A.P. Tome CXIII, année 1986 (don des auteurs).

Hommage à André Leroi-Gourhan, par B. et G. Delluc, article extrait de Archéologia n° 212, avril 1986 (don des auteurs).

— Essai généalogique sur la maison de Garebœuf, par Robert de Blanzac, étude parue dans Héraldique et Généalogie n° 2, XVIIe année (don de l'auteur). Il est notamment ait mention des Garebœuf de Masvaleix, de Vivaix, de la Seguinie, de Lavaud, de Puydebault, de Beauplas, de Montardy, de la Lavatre, de la Basserie et à leurs collatéraux.

— Essai historique sur Eymet, par J.R. Mathieu et E. Vautier, éditions du Roc de Bourzac, Bayac 1986 (don de l'éditeur).

— Brantôme en Périgord, étude des abords des Monument historiques, ratisée par A. de La Ville, architecte, à l'initiative du ministère de la Culture (don de MM. Audrerie et de La Ville).

— Domme, étude des abords des monuments historiques, réalisée par B. Kaleski, architecte, à l'initiative du ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports (don de M. Audrerie).

— Vie et œuvre de F.R.B. Valar de Jouannet, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, président de l'Académie des Sciences de Bordeaux et archéologue, 1765-1845, par Charlotte Laflaquière, chez l'auteur 1986 (don de l'auteur).

— Mémoire de Cyprien Prosper Brard, ingénieur des Mines, 1786-1839, par Charlotte Laflaquière, chez l'auteur 1984 (don de l'auteur).

— Deux morceaux de quartz, l'un de Saint-Paul-La-Roche, l'autre d'Agonac (don de M. Bardy).

REVUE DES PERIODIQUES :

— Dans Lemouzi n° 98, avril 1986, Georges Peyre-Brune, traite de l'œuvre de Giraut de Bornelh et René Limouzin, présente Henri Soudeille, la mémoire vivante de la vallée de la Haute Dordogne et du temps des gabariers.

— Dans le bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, n° 12 1985, a.m. Cocula présente Pierre de Bourdeille (1540-1614), abbé de Brantôme, un contemporain d'Agrippa d'Aubigné.

— Le bulletin de la société des Amis de Saralat et du Périgord Noir, qui mérite d'être largement diffusé, présente, dans son numéro 24, l'hôtel Dautrezy à Sarlat grâce à Pierre Besset et les suites des études sur les Delbos de Boumery par Louis-François Gibert et sur le collège de Saint-Joseph par Jean Gratadou.

— Périgord-Magazine n° 239 de mai 1986 rappelle la découverte récente d'une nouvelle cavité ornée dans le nord de la Dordogne et celle non moins intéressante d'une grange médiévale pourvue de silos creusés à même la roche près de La Tour-Blanche.

— Le bulletin du Spéléo-Club de Périgueux est toujours riche d'informations. Dans le numéro 82 du premier trimestre 1982, Ch. Carcauzon présente le cluzeau de la Vachère à Sorges et F. Poujardieu évoque le site archéologique des remparts de Belvès. Dans le numéro 83 du deuxième trimestre 1982, F. Guichard invite à découvrir la grotte de Péchialet, à Groléjac, C. Chevillot et C. Lacombe précisent le mobilier archéologique recueilli dans cette même grotte. Dans le numéro 84 du troisième trimestre 1982, J.M. Seranne présente le gisement protehistorique et paléontologique des Rhodes-Basser, à Ribagnac.

— Le Bulletin de la réunion des officiers de réserve d'état-major, dont les numéros 549 et 542 nous sont parvenus grâce à M. de Tessières de Blanzac, précise notamment l'origine du verbe « limoger ».

— Dans la Dordogne Libre du 13 mars 1986, Michel Labussière annonce la prochaine exposition sur l'histoire du quartier Saint-Martin, et dans la livraison du 26 avril 1986, le journaliste rappelle les trop nombreux vols effectués récemment dans des églises périgourdines.

— Dans Espoirs numéro 306 de mars-avril 1986, Jean-Louis Galet évoque le 150e anniversaire de la naissance d'Eugène Le Roy.

— L'Echo du Centre du 5 avril 1986 évoque un 14 juillet exceptionnel à Périgueux, celui du Front populaire, grâce au témoignage de Marcel Secondat.

— Dans le Journal de la Dordogne n° 77 du 25 avril 1986, Claire Delbos annonce la création d'un centre pour la mise en valeur des sites préhistoriques de la vallée de la Vézère.

— Dans Sud-Ouest du 6 mai 1986, Dominique Richard présente un Don Quichotte sur les traces de Neanderthal, à propos de découvertes à préciser.

COMMUNICATIONS :

A l'ouverture de la séance, M. Breau fait circuler plusieurs photographies présentant l'état actuel du morceau de quartz de Saint-Paul-La-Roche.

Le président signale d'abord une erreur dans la dernière livraison du bulletin. La commission de généalogie, héraldique et biographie est composée du président, du secrétaire général, du père Pommarède et de Mme Marousseau ; M. Esclafer de la Rode a été désigné pour 1986 comme conseiller technique.

Il rappelle le très grand succès obtenu lors du congrès de la Fédération historique du sud-ouest, organisé par notre compagnie avec l'aide de la municipalité de Sarlat, de l'association des Amis de Sarlat et de l'association culturelle de Commarque. Une lettre de remerciements nous a d'ailleurs été adressée par M. B. Peyrous, secrétaire général de la fédération.

Il signale la plantation d'un mât de gabarre, récemment restauré, à l'entrée des locaux, où se tient l'exposition permanente sur la batellerie ; à l'initiative de l'association Les Pesqueyroux de Saint-Capraise de Lalinde.

A noter que dans l'ouvrage récemment paru de Jacques Dalarun sur Robert d'Abrissel (Albin Michel 1896) que viennent de lire le père de Veer et lui-même, il n'est curieusement pas question de Cadouin.

Il attire l'attention sur l'état de conservation du suaire de Cadouin, présenté dans le cloître de l'abbaye. L'éclairage permanent auquel il est soumis le menace en

effet. Il convient de saisir au plus tôt les autorités compétentes pour modifier cet état de fait.

Il indique enfin le projet de réédition par l'amicale laïque de Salignac-Eyvigues de l'histoire du canton de Salignac par le Dr Paul Vilatte.

Le secrétaire général présente le projet du centre d'études et de recherches d'histoire institutionnelle et régionale, de constituer un fonds de notes bio-bibliographiques sur les juristes aquitains.

Il remet de la part de M. Chassaigne un ensemble de coupures de journaux.

Il présente l'ouvrage que viennent de publier les éditions P.L.B. du Bugue sur le Périgord Noir, étude de synthèse historique et géographique par Jean-Marie Grigné.

M. Bélingard donne le résultat de la vente de livres du 1er mai. Celle-ci a été inférieure aux autres années, ce qui s'explique par le petit nombre de livres sur le Périgord mis en vente.

Il a participé à la commission extra-municipale sur l'environnement de la ville de Périgueux, où il a été largement question de la publicité aux entrées de Périgueux.

M. Esclafer de La Rode montre à l'aide de gravures anciennes le château des Eyzies et surtout son ancien donjon et les fossés aujourd'hui disparus. On peut regretter que l'entrée primitive avec pont-levis n'ait pas été reconstituée, lors de la restauration du château, et qu'elle ait été remplacée par une fenêtre. C'est en 1923 que le donjon a été supprimé pour faire place au corps de logis uniforme que l'on peut voir aujourd'hui. L'orateur signale en outre un projet grandiose de restauration, établi par son aïeul et qui n'a jamais vu le jour.

Le père Pommaréde commente un intéressant devis de 1770 sur « les ouvrages à faire pour la réparation de l'église cathédrale de Périgueux et pour les changements nécessaires pour la décoration intérieure et extérieure ». Ce document fait mention notamment du projet de pavages intérieur et extérieur, de démolition, de l'installation de trois grilles à l'intérieur de la cathédrale, de la réalisation d'un trône, d'un pupitre, d'un lutrin, d'une tribune, d'un autel à la romaine en marbre couronné par un baldaquin et d'une statue de saint-Front.

Mlle Binet annonce la sortie prochaine de son ouvrage sur le merveilleux de la geste de Commarque, chanson de geste intéressant le Périgord. A ce propos, M. Esclafer de La Rode fait part de ses réserves sur les rapports entre ce document et l'actuelle famille de Commarque.

M. Lagrange évoque, à la suite de la lecture d'un ouvrage sur Mme de Staël, un voyage de Suzette Labrousse à Paris, en pleine tourmente révolutionnaire, où elle eut connaissance de différents projets relatifs au départ de la famille royale.

Mme Hereguido décrit à l'aide de diapositives la chapelle Saint-Christophe de Savignac-les-Eglises, datée des XIe et XIVe siècles par Jean Secret. M. Bélingard fait remarquer que le linteau de la porte du cimetière est peut être celui de l'ancienne porte de la chapelle.

M. Delluc présente une récente découverte effectuée par Brigitte et Sophie Delluc et lui-même dans l'abri Blanchard à Sergeac. Il s'agit d'un bovin sculpté sur la paroi et qui était passé jusque là inaperçu. Cette intéressante découverte complète les éléments déjà relevés dans cet abri.

Mme Sadouillet-Perrin donne un aperçu des principales subsistances en Périgord à la fin du XVIIIe siècle, à l'aide d'un tableau établi durant l'hiver 1793-1794. Celui-ci nous renseigne non seulement sur ce qui constituait alors chez nous la base de la nourriture, mais encore sur la production de ces denrées suivant les secteurs.

M. Colombé présente l'étude qu'il vient de réaliser sur les signaux géodésiques en Périgord, destinés à favoriser les communications.

M. Audrerie donne le compte rendu de la commission de généalgie, héraldique

et biographie du 19 avril 1986 au cours de laquelle le père Pommarède a commenté l'étude de Robert de Blanzac sur la famille de Gareboeuf, M. Delluc a montré une série de diapositives présentant les armes de Pierre de Gaing, gravées dans l'église de Cadouin, Mme Parat a évoqué les livre de raison qu'elle étudie actuellement et M. Esclafer de La Rode a fait circuler plusieurs généalogies établies au XIXe siècle. Il a en outre été décidé de mettre en place une fiche type à remplir par les membres de la S.H.A.P., qui connaissent des blasons peints ou gravés, afin de favoriser la collecte et par là même l'étude.

ADMISSIONS :

— M. Gilles Sermadiras de Pouzols de Lile, 38, rue de Courcelles, 75008 Paris, présenté par MM. Bélingard et Manhès.

— M. Gilles Semezies, 11, rue Limogeanne 24000 Périgueux, présenté par Mme Corneille et M. Bélingard.

— M. Marc Robert, architecte, le terme du Rooy, 24100 Bergerac, présenté par MM. Bélingard et Lagrange.

— M. Sylvain Poujol, impasse Calendau 83200 Toulon, présenté par le Dr Delluc et le Dr Duverger.

— M. Daniel Pompignac, Ligonat 24650 Chancelade, présenté par le chanoine Jardel et M. Julié.

— M. Emmanuel Lemay et Mme Le Chanbier, Eyliac, 24330 St-Pierre de Chignac, présentés par Mme Hortola et M. Bélingard.

— Mme Gyslaine Lajoinie, bibliothécaire, 9, rue de Saint-Laurent des Vignes, 24100 Bergerac, présentée par MM. Ignace et Mouillac.

— M. Christophe Gérard, 11, rue Limogeanne, 24000 Périgueux, présenté par Mme Corneille et M. Bélingard.

— M. Jean-André Bouquié, 114, avenue Jean-Jaurès, 51000 Reims, présenté par MM. Audrerie et Delluc.

— M. Thierry Boisvert, 19, rue du 8 mai, 24750 Boulazac, présenté par MM. Bélingard et Mouillac.

— Mme Anne-Marie-Bélingard, 19, Cours Tourny, 24000 Périgueux, présenté par Mme Corneille et M. Bélingard.

— M. Jean Colbert, colonel en retraite, 23, résidence du Parc, 24000 Notre-Dame-de-Sanilhac, présenté par Mlle Gran et le père Pommarède.

Le président, Dr Gilles Delluc.

Le secrétaire général, Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 4 JUIN 1986
Présidence du Dr Delluc, Président

Présents : 56. — Excusés : 3

NAISSANCE — Le dernier descendant de Jean Bart en Périgord, Arthur Deljarrit, né le 25 avril à Périgueux ; il est l'arrière petit-fils de Mme Barrein, descendante des Lagulonie et qui habite à Meyrals.

NEGROLOGIE — Mme Pierre Esclafer de la Rode — M. Michel de Ruffray.

Le président donne lecture en début de séance d'une décision du conseil d'administration :

« Lors du congrès de Sarlat, un différend a opposé trois membres de la S.H.A.P.

Le conseil d'administration, réuni les 4 et 17 mai, rappelle qu'il n'a pas à intervenir dans les affaires privées des membres et insiste pour qu'il n'en soit pas fait état en séance publique.

Pour éviter dans l'immédiat tout prolongement préjudiciable à la sérénité des séances, le conseil d'administration décide la suspension provisoire de la commission de généalogie, héraldique et biographie.

La présente communication, lue lors de la séance du 4 juin, sera portée au procès-verbal et ne sera suivie d'aucune discussion ».

Le secrétaire général donne lecture du compte-rendu de la précédente séance, qui est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Brantôme*, par A.M. Cocula-Vallières, Albin-Michel, Paris 1986 (dont de l'auteur).

Bara-Bahau, caverne ornée, classée monument historique, le Bugue sur Vézère 1986 (don de Mme Duret)

Deux cartes postales présentant des Visitandines lorsqu'elles étaient encore dans leur couvent de Périgueux (don de Mme Delluc)

Une carte postale présentant le château de Frateau dans son état actuel (don de l'association de sauvegarde du château de Frateau)

Une fondation sur trois siècles, *les sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux*, édition du Rameau, Paris 1985 (don de M. Audrerie)

L'action du ministère de la Culture en Aquitaine entre 1981 et 1985

Copie du livre de raison de Jean Tardy de Montagnac, 1728-1797 (don de M. Tardy de Montagnac)

Copie de deux recueils de dessins d'Eugène Le Roy, actuellement déposés au musée de Montignac et réalisés dans sa jeunesse à Hautefort, puis lorsqu'il était chez les frères des écoles chrétiennes (don de M. Salviat)

Copie du n° 5 de la revue « Périgueux illustré », présentant une série de dessins de Sem (don de M. Salviat).

REVUES ET PERIODIQUES. — Lo Bornat propose une passionnante étude due à A. Puig, sur le mariage traditionnel dans le canton de Sainte-Aulaye.

— La Dordogne Libre du 28 mai 1986 consacre un article, sous la plume de Michel Labussière à la nouvelle bibliothèque de Périgueux, dont les travaux viennent de débuter. Le même journaliste attire l'attention, dans le numéro du 31 mai, sur l'état d'avancement des travaux réalisés actuellement sur la cathédrale Saint-Front. Le numéro du 2 juin présente les manifestations qui se sont déroulées au Toulon à l'initiative du comité de quartier.

— Sud-Ouest du 31 mai 1986 annonce la découverte de quatorze squelettes dans l'église de Sarlande. Le numéro du 2 juin présente la future bibliothèque de Périgueux et son nouveau conservateur.

— Dans l'Agriculteur de la Dordogne n° 661 du vendredi 23 mai 1986, J. Lachaud évoque le récent congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Sarlat et la création du centre ethnologique du patrimoine industriel, artisanale et agricole de la Dordogne.

— Dans le Journal de la Dordogne du 30 mai 1986, Agnès Longueville présente les récents aménagements effectués au Thot.

COMMUNICATIONS. — Le président annonce la prochaine sortie de la Société le 22 juin prochain, sur le thème de la géologie périgourdine.

Il rappelle que, comme chaque année, un détachement de la Légion étrangère est venu se recueillir à Douzillac, le 30 avril, sur la tombe du capitaine Maine, vétéran de la malheureuse expédition du Mexique, sous Napoléon III, l'un des trois seuls rescapés de la bataille de Camarone.

Il indique qu'un nouveau bâteau-promenade vient d'être lancé sur la Dordogne, le Cro Magnon, à hauteur de la Roque-Gageac.

Il a récemment visité le casino de Monaco, où il a pu voir exposé un grand nombre de dessins de Sem, qu'il conviendrait d'étudier.

Il présente un timbre qui doit prochainement sortir à l'occasion de la félibrée de Monpazier. Il est du à la plume de Durrens.

Il commente enfin deux ouvrages récents : Carreaux et tuiles à estompage ou à inscription du Périgord, par Guy du Chazaud.

M. Esclafer de la Rode signale la vente prochaine au Nouveau Drouot d'objets préhistoriques, provenant notamment de la grotte de Teyjat.

Le secrétaire général, après avoir présenté l'ouvrage qui vient de paraître sur l'histoire de la congrégation de Sainte-Marthe, rappelle la création du centre ethnologique du patrimoine industriel, agricole et artisanal de Dordogne. L'assemblée générale, qui s'est tenue le 3 mai 1986 dans les locaux de la S.H.A.P., a retenu le principe de l'édition d'une affiche ou d'un dépliant reprenant les manifestations programmées par les différentes associations regroupées dans le C.E.P.I.A.A.

Il indique également que le 11 avril ont été vendus aux enchères à Paris trois dessins exécutés par l'architecte Alfred Vaudoyez vers 1900 :

- « *Saint-Front de Périgueux* ». Plan, coupe et transept, trois dessins à la plume sur calque.
- « *Trône épiscopal et confessionnal supposé à l'église Saint-Front de Périgueux* ». Deux dessins à la plume dont un aquarelle.
- « *Eglise de Saint-Front de Périgueux* ». Façade, coupes et plan, trois dessins à la plume et au lavis.

M. Belingard présente le nouveau diplôme qui sera désormais remis à chaque membre de la Société, lors de sa réception.

Il commente largement le livre de raison de Jean Tardy de Montagnac (1728-1797), dont une copie vient d'être déposée dans la bibliothèque de notre compagnie. Ce document contient un grand nombre de renseignements d'ordre domestique et familial.

Le père Pommarède, à la demande du père Moreau de Saint-Martin, fait connaître un journal, de routes inédit, écrit par Albert Moreau de Saint-Martin, membre du corps expéditionnaire envoyé par Napoléon III pour protéger le Saint-Siège.

Il signale un ensemble de documents qu'il a découvert récemment aux Archives nationales et concernant notamment l'ordre de Saint-Lazare et du Mont Carmel en Périgord, un projet pour l'hôpital Saint-Louis de Périgueux de faire un deuxième atelier de filature, l'état de la chapelle des Filles de la Foi en 1780, les biens nationaux de la Dordogne et surtout la cathédrale Saint-Front décrite en 1770 avec quelques plans. Un document relate également les incidents intervenus lors de l'enterrement de Mme Romieu, l'épouse du préfet et un autre fait état des revendications de femmes-citoyennes durant la période révolutionnaire, face aux banquets réservés aux hommes.

M. Bertier évoque saint Géraud de Sales, dont la biographie a subi de nombreuses altérations : qui était ce Robert plusieurs fois cité et qui ne peut être Robert d'Abrissel ? Saint Géraud et saint Bernard se sont-ils effectivement rencontrés, alors que, à la mort de Géraud, Bernard n'est pas encore célèbre ? Où se trouve le

val Seguin, qui fut le berceau de l'abbaye de Cadouin ?

M. Lagrange a visité en 1985 le couvent de la Visitation, dégagé de nombreuses constructions qui jusque là n'avaient pas permis d'analyser les restes du couvent des cordeliers. En se plaçant à l'intérieur du local construit postérieurement, il apparaissait que la véritable façade de l'ancienne chapelle se présentait là, avec son corps de bâtiment disparu parfaitement orienté. En fait, à une époque que l'on pourrait situer au XVIIe siècle, on avait utilisé ce mur pignon pour une nouvelle construction dont on avait inversé l'orientation. Selon le vœu de notre société, les pierres du portail, après démolition de ce bâtiment, ont été entreposées.

Mais à côté de cette chapelle, il existait une grande église, signalée par plusieurs auteurs, mais dont l'emplacement précis reste à définir.

M. Salviat propose quelques anecdotes relevées dans la presse locale du siècle dernier, intéressant notamment l'implantation du cimetière de l'ouest en fonction de l'hygiène publique, une proposition du maire de Périgueux en 1830 tendant à placer l'ancien beffroi de l'hôtel de ville sur la tour Mataguerre, les difficultés de l'appropriation par le département du bâtiment devenu préfecture puis archives, enfin le transfert de la cloche de l'hôtel de ville dans la cathédrale Saint-Front.

M. Audrerie présente une série de diapositives montrant l'état actuel de la maison natale d'Orélie-Antoine de Tounens, sur la commune de Chourgnac-d'Ans. A cette occasion, M. Lagrange précise que dans ces bâtiments un musée sur Orélie-Antoine et son épopée va être créé.

Le secrétaire général donne le compte rendu de la séance de la commission de généalogie, héraldique et biographique du 17 mai dernier : Mme Verdier a présenté l'état de son travail réalisé à partir de l'inventaire de M. Parrain sur l'Armorial du Périgord ; sur proposition de M. du Mas de Payzac, les membres présents ont accepté de dépouiller l'ensemble du bulletin, chacun sur huit années, afin de relever l'ensemble des études héraldiques qui ont pu être publiées dans le passé.

ADMISSIONS. — M. Jean Wittrand, Fougueyrolles, 33220 Sainte-Foy-la-Grande, présenté par M. et Mme Plaçais.

— M. Serge de Preville, 21 rue Guynemer 24000 Périgueux, présenté par MM. Audrerie et Delluc

— Abbé Maurice Pradande, 24420 Savignac-les-Eglises, présenté par père Pommarède et le chanoine Jardel

— M. Pierre Platel, le Modeste Logis, 24 Carlux, présenté par Mme Sadouillet-Perrin et M. Garouty

— Mme Lucienne Lapouce, Montagnier, 24350 Tocane-Saint-Apre, présentée par M. et Mme Viervazo.

— M. José Gaillard, le Pouyaud, 24000 Trélissac, présenté par MM. Binot et Bardy

— M. Jean-Claude Gaboriau, 14 rue du 8 mai 1945, 24000 Trélissac, présenté par MM. Audrerie et Delluc

— Mlle Jacqueline Dieuaide, 25 rue de Vésone 24000 Périgueux, présentée par Mme Sadouillet-Perrin et M. Chevalier

Mme Paulette Delfaud, les Brandes, Biras, 24310 Brantôme, présentée par Mmes Hereguido et Rousset

— M. René Grunelle, la Vigerie 24370 Carlux, présenté par Mme Sadouillet-Perrin et M. Garouty

— M. Jean-René Bousovet, le Castenet, Cours-de-Pile, 24520 Mouleydier, présenté par MM. de Saint-Exupéry et Bouchereau.

Le président
Dr. Gilles Delluc

Le secrétaire général
Dominique Audrerie

Les origines géographiques du Périgord

Les documents écrits ne nous permettent pas de connaître les origines historiques du Périgord avant le siège d'Alésia (— 52). Cependant, notre province existait plusieurs millénaires avant la conquête romaine et elle dure depuis lors, se perpétuant dans l'actuel département de la Dordogne. Une telle pérennité peut s'expliquer par le rôle des cours d'eau dans la vie humaine. Grâce aux avantages qu'ils offraient à nos ancêtres, les six réseaux hydrographiques périgourdins ont attiré dans leurs vallées la majeure partie de la population, suscitant des agglomérations dans les zones de confluence. A la faveur de leur répartition et des intérêts matériels et moraux qu'ils ont créés, une hiérarchie s'est établie entre eux : le réseau de l'Isle s'est imposé aux cinq autres par l'harmonie qu'il établissait entre les diverses exigences de la vie comunautaire. Le réseau routier a été subordonné au réseau fluvial, doublant les rivières, unissant les uns aux autres les pays périgourdins et assurant les liaisons avec les provinces voisines.

I. PERENNITE DU PERIGORD

Si nous connaissons assez bien, grâce aux hiéroglyphes et aux cunéiformes, l'histoire de l'Egypte et de la Mésopotamie depuis plus de 5000 ans, nous ne savons presque rien du Périgord avant le siège d'Alésia en 52 avant J.C. Sans doute, ne s'agit-il que d'un petit territoire comparé aux grands empires de l'Antiquité. Mais ce que nous allons dire de nos ancêtres

périgourdins, quand nous les découvrons un demi-siècle avant notre ère, vaut sans doute pour la plupart des peuples celtes dont le rayonnement s'étendit de la Gaule à l'Asie Mineure. Or, tandis que Perses et Egyptiens nous ont laissé, moulé dans la brique, ou gravé dans le marbre, les traces de leur passé, nous ne sommes informés des Gaulois que par leurs adversaires, Grecs et Romains, peu enclins à l'objectivité depuis la prise de Rome (— 390) et le sac de Delphes (— 279) par ces grands barbares blonds venus des steppes asiatiques. Mémoire des temps écoulés, les Druides, qui constituaient en quelque sorte les cadres religieux de ces farouches envahisseurs, ne transmettaient leur savoir que par voie orale. Persécutés par les administrateurs gallo-romains, ils disparurent au cours des premiers siècles de notre ère, emportant avec eux les secrets de leurs origines. Nous en sommes donc réduits, pour le Périgord avant la conquête romaine, aux patientes et savantes recherches des archéologues. Aussi n'est-il sans doute pas inutile de compléter leurs trouvailles par l'interprétation géographique du milieu naturel où évoluèrent les populations périgordes avant la période historique de notre pays.

Quand se lève sur nos plaines et nos collines le voile du passé, grâce aux récits de Jules César, de Strabon, ou de Pline l'Ancien, nous découvrons nos prédécesseurs solidement installés sur les bords de l'Isle et de la Dronne, de la Vézère et de la Dordogne. Depuis des temps immémoriaux ils occupent une région délimitée par des marges-frontières partiellement boisées qui les séparent des Santones à l'ouest, des Lémovices au nord, des Cadurques à l'est, des Nitiobriges au sud, des Vasates et des Bituriges Vivisques au sud-ouest. Des localités aux noms significatifs jalonnent ces limites ; Firbeix au nord serait un Fines ; les Guirandes entre la Tude et la Lizonne, et Eygurande dans la Double seraient des toponymes ligures désignant une grande borne entre deux peuplades (*Icor*, borne, et *unda*, grande). En outre, selon un passage de la vie de Saint Vaast, la cité des Pétrocores aurait été séparée de celle des Lémovices par des hauteurs qu'enveloppent les nuages quand ils sont bas, hauteurs que l'on peut identifier aux Monts de Châlus. Dans ce cadre ainsi tracé les habitants de la région disposaient d'un centre économique, militaire et religieux sur le coteau de la Boissière, au-dessus d'un méandre de l'Isle, qui enveloppe de sa courbe la plaine où s'établira la Vésonne gallo-romaine, la future ville de Périgueux (voir carte ci-contre).

Le territoire compris entre ce centre et les marges frontières est peut-être, dès lors, réparti entre quatre tribus, comme le laisse entrevoir le nom même des habitants de la contrée, les Pétrocores, de *petro*, quatre, et *corii*, clans, ou étendards. On peut admettre également qu'ils sont gouvernés, comme en d'autres provinces des Gaules, par un chef élu annuellement, un *vergobret*, secondé par un sénat composé de grands propriétaires. Des magistrats rendent la justice dans une population composée de nobles, de plébéiens et d'esclaves. L'autorité du pouvoir central est assez grande pour

qu'il puisse lever dans la classe des chevaliers, seuls habilités à manier les armes, 5.000 guerriers qui voleront au secours de Vercingétorix assiégé dans Alésia. Ce contingent, prélevé sur une minorité chargée de l'ordre et de la défense du territoire, laisse supposer que la population totale du Périgords était déjà assez nombreuse, peut-être autant que celle de nos jours. Habitant des maisons construites en bois et en torchis, elle n'a pas malheureusement laissé de ruines évocatrices de ses fermes, de ses villages et de ses bourgs ; le temps en a eu raison. Tout au plus peut-on signaler, en de nombreux sites, des témoignages d'occupation humaine : débris de poteries, médailles, scories de fer et, en particulier, des retranchements sur les hauteurs où s'élevèrent des oppida, à la Boissière au-dessus de l'Isle, à Urval non loin de Belvès, à Castelsarrazi, près d'Excideuil.

Néanmoins, on peut admettre qu'à la veille de la conquête, les Pétrocores vivaient là, comme ailleurs, du travail des champs et de l'élevage, des activités artisanales et de la fabrication d'armes et d'outils en fer, notamment en Nontronnais où abondent les traces de forges primitives. Unie par des intérêts économiques et par des souvenirs communs, cette population de paysans, d'ouvriers, de marchands et de soldats, encadrée par une classe de riches propriétaires fonciers, avait conscience d'une solidarité régionale, symbolisée, croit-on, par l'effigie du sanglier. Et même, quand elle désignait une délégation pour participer à l'assemblée annuelle des Gaules, dans la forêt des Carnutes, elle sentait naître en elle un élan patriotique exalté par les druides et qu'accentua l'invasion des légions romaines.

Telle apparaît, nous semble-t-il, notre province au moment où elle va devenir une cité gallo-romaine. Depuis quand existait-elle ? Pourquoi s'était-elle étendue du Limousin au Bordelais ? Quand s'était-elle donné au moins un rudiment d'unité administrative ? Nul ne saurait le dire avec certitude, sinon qu'il y avait déjà des millénaires que deux ou trois cent mille hommes, répartis sur 10.000 km2, vivaient groupés autour des mêmes cours d'eau, au sein des mêmes paysages, éprouvant, depuis un temps plus ou moins long, le sentiment d'appartenir à une même entité humaine.

Sans doute depuis plusieurs siècles, par vagues successives, les invasions, ou les infiltrations celtes de Hallstadt et de la Tène avaient-elles apporté quelques modifications à un ancien état de choses. Donnant aux contrées situées entre l'Isle, la Dronne et la Dordogne, le nom de l'une de leurs « nations », les *Petrocores*, elles avaient substitué la civilisation du fer à celle du bronze, et imposé leurs dieux et leurs mœurs aux populations soumises. Mais elles n'avaient nullement exterminé leurs prédécesseurs, ni occupé des régions complètement dépeuplées. Bien avant l'arrivée des Gaulois, la terre périgourdine était déjà habitée et mise en valeur par des Ligures dont le souvenir subsiste dans quelques noms de lieux et de cours d'eau, et dans les mystérieux dolmens de Brantôme et de Beaumont. Et avant ces Ligures, les Néolithiques, 7000 à 8000 ans avant notre ère, avaient introduit dans nos vallées la culture et l'élevage, ce qui rendait nécessaire une organi-

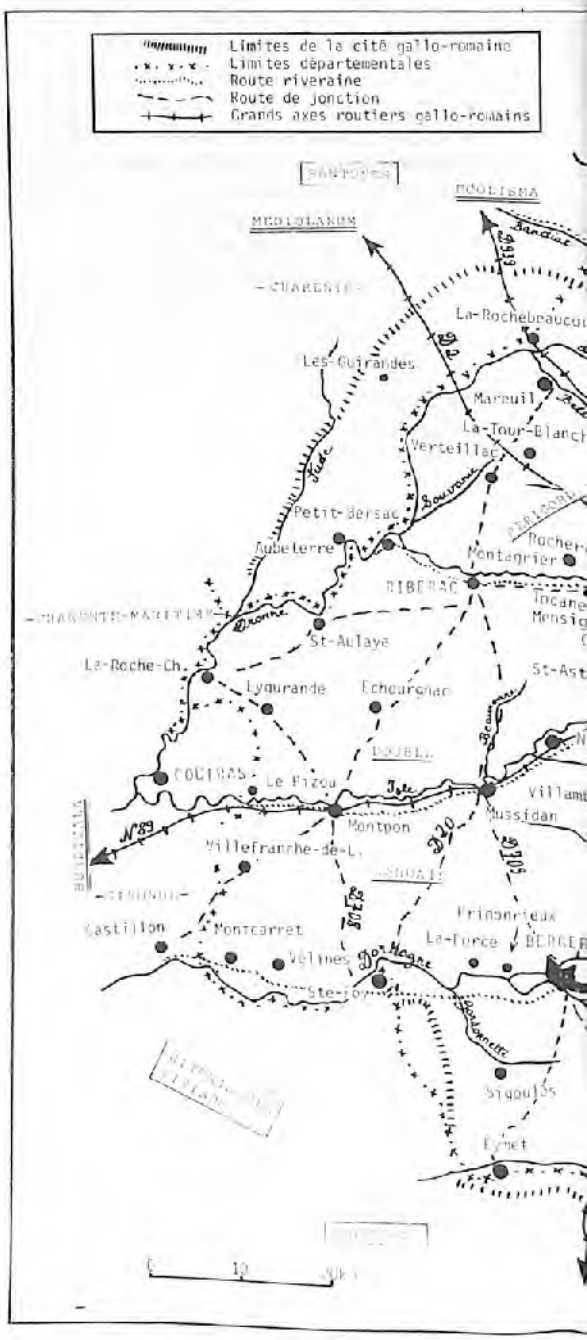
Limites de la cité gallo-romaine
Limites départementales
Route riveraine
Route de jonction
Grands axes routiers gallo-romains
MEDIOLANUM
CHARENTE
La-Rochebeaucou
Les-Guirandes
Marsuil
La-Tour-Blanch
Verteillac
Petit-Bersac
Aubeterre
Montagrier
BIBERAC
St-Aulaye
La-Roche-Ch.
Lyourande
Echourgnac
St-Ast
COUTRAS
Le Fizou
Villam
Mussidan
Montpon
Villefranche-de-L.
Castillon
Montcarret
Velines
Ste-Foy
La-Force
Prinsarieux
Sigoulès
Eymet
0
10
km

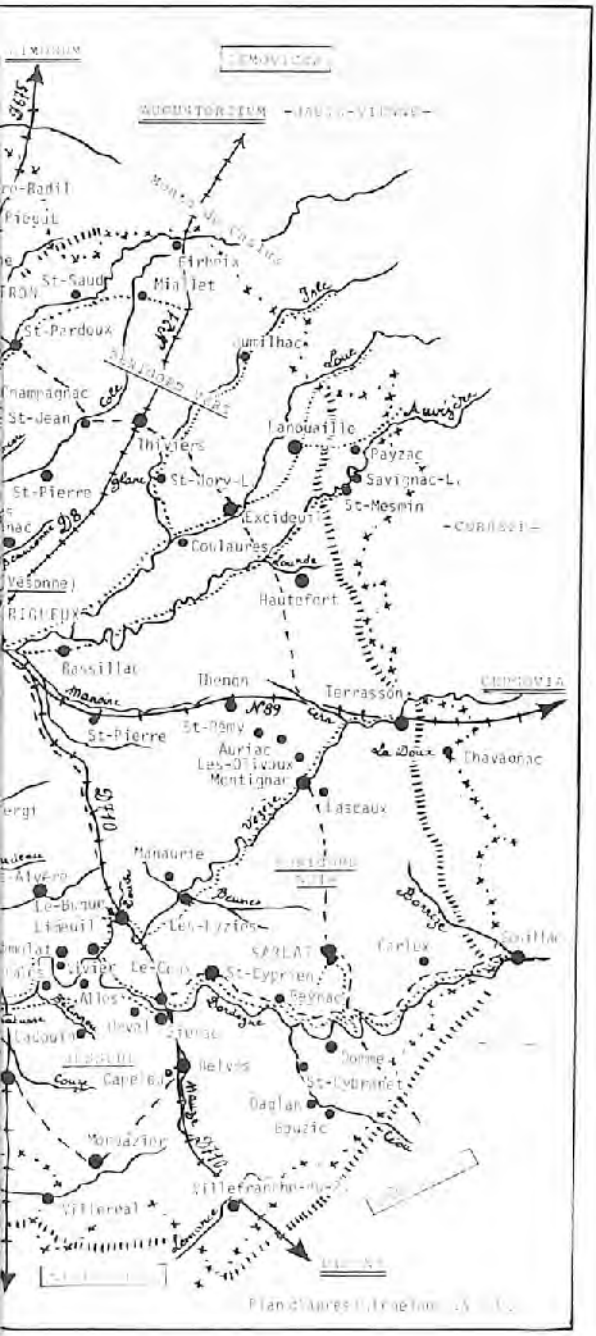
Firbeix
Maillet
St-Saud
St-Pardoux
Champagnac
St-Jean
Thiviers
St-Pierre
St-Mory-L.
Lanouaille
Payzac
Savignac-L.
St-Mesmin
Excideuil
Coulaures
Hautefort
Rassilac
Thenon
Terrasson
St-Pierre
St-Damy
Auriac
Les-Olivaux
Montignac
Chavagnac
Manaurie
Le-Bugue
Lisseuil
Les-Eyzies
SARLAT
Carlux
St-Cyprien
Gaynac
Allos
Cadouin
Belvès
Capelle
Daglan
Bouzic
Monpazier
Villereal
Villefranche-du-P.
Plan d'Aures (Angelon A. C.)

sation administrative et militaire pour protéger les fruits des travaux des champs et arbitrer les conflits agraires. Sans doute, n'en était-il pas de même des hommes du Paléolithique, quoiqu'ils aient laissé d'admirables peintures dans la grotte de Lascaux ; vivant de la pêche et de la chasse, des associations de familles et de clans suffisaient à maintenir un minimum d'ordre et de sécurité. Néanmoins, tout porte à croire, malgré l'absence de textes, que depuis la mise en culture de nos vallées, un premier Périgord avait pris consistance, et s'était perpétué jusqu'à l'aube des temps historiques, surtout si ses principales vallées avaient été, comme nous le verrons plus loin, un facteur d'unité.

Par la suite, depuis le début de notre ère, cette province périgourdine s'est maintenue sans discontinuité malgré guerres et misères. Tout d'abord ce fut comme cité gallo-romaine, peu différente par son organisation sociale et politique de ce qu'elle avait été durant les derniers temps de l'indépendance. Sans profondes modifications, elle devint un comté dans lequel s'implanta un diocèse ; l'un et l'autre subsistèrent pendant le Moyen Age et les Temps Modernes, non sans subir une évolution considérable des institutions politiques, ajoutant, ou substituant aux complications féodales, la main-mise des agents de la royauté, source d'autorité, d'ordre, de paix et d'unité. Sans contestation majeure sur les anciennes limites, on peut tout au plus signaler l'extension temporaire du Limousin jusqu'à Nontron et à Jumilhac, tandis que l'Angoumois laissait au Périgord les territoires situés entre la Tude et la Lizonne. Vers le sud, l'Agenais n'atteignait pas encore le Dropt.

Créée en 1243, la sénéchaussée de Périgueux, plus tard celles de Sarlat et de Bergerac, ne brisèrent pas l'unité du pays, au contraire ; à la même époque, prenaient forme les Etats du Périgord composés des représentants de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie des villes ; quand ils se réunissaient à Beynac, à Biron, ou dans la cathédrale Saint-Front (13 fois de 1455 à 1489), leurs membres ne se posaient pas de problèmes au sujet des territoires qu'ils représentaient. Sans doute, en 1317, le pape Jean XXII avait-il scindé le diocèse en 2 évêchés de Périgueux et de Sarlat, séparés par la Vézère et la Dordogne, mais ce partage ne dura que moins de 500 ans, ce qui est peu pour une division ecclésiastique ; d'ailleurs les Sarladais, malgré leur évêque, ne s'en croyaient pas moins périgourdins. Quant aux subdélégations de la Généralité de Bordeaux, elles avaient comme limites les marges-frontières traditionnelles. Tout au plus pourrait-on ajouter que dans ce cadre s'inséraient, d'une manière inextricable, juridictions, seigneuries, mouvances et prévôtés.

Et quand, en 1790 il fut question de transformer le comté en département, les négociations qui s'engagèrent entre les députés du Périgord à l'Assemblée Constituante et ceux des provinces limitrophes, ces négociations aboutirent rapidement et sans discussion le 26 février 1790, car nul n'ignorait jusqu'où s'étendait le Périgord. S'il abandonnait à l'Angoûmois

quelques paroisses entre Tude et Lizonne et à l'Agenais une partie de la vallée du Dropt, il gagnait vers l'est cinq ou six communes du Limousin. Finalement, depuis la Révolution, le Périgord se perpétue dans l'actuel département de la Dordogne. « C'est l'un des plus complets exemples de continuité, a écrit Camille Jullian, que l'on puisse trouver dans la géographie historique de la Gaule ».

Cette continuité pose un problème passionnant. Pourquoi et comment s'est formée cette région historique ? Pourquoi a-t-elle pu durer tant de millénaires ? Quand il s'agit de nations, comme la France, ou l'Allemagne, nous disposons de documents écrits sur leurs origines : récits de guerres, traités de paix, mariages princiers, annexions ou séparations permettant de reconstituer leur évolution territoriale au cours d'un assez long passé. Mais pour une province qui surgit tout à coup au début de l'ère chrétienne, pourvue d'une solide administration dans des limites assez précises, on ne peut invoquer ni textes, ni traités, ni ententes ou rivalités ; les décisions des chefs ou les combinaisons d'intérêts restent inconnues. Certes, nous l'avons dit, les trouvailles archéologiques peuvent étayer une hypothèse, favoriser des comparaisons, ouvrir des horizons, mais ne gagneraient-elles pas à être étayées de quelques significations géographiques ?

Pour tenter de comprendre l'origine, l'étendue et la durée du Périgord, faute de documents écrits, il est bon, semble-t-il, de s'orienter vers le milieu naturel et de souligner les réactions qu'il a provoquées chez ses habitants. Sans verser dans un déterminisme élémentaire, il s'agit de voir comment une certaine harmonie a pu s'établir entre les contraintes de la nature et les travaux des hommes, dans un cadre qui s'est maintenu au cours d'une très longue coexistence avec les populations voisines.

II. L'ATTRAIT DE L'EAU

Comme pour de nombreuses régions de France et du Monde, le secret de la pérennité du Périgord, entre les hautes terres du Limousin et les larges plaines du Bordelais, réside, en principe, dans les rapports de l'homme et de l'eau, de l'eau qui a eu si longtemps, dans l'Antiquité, un sens mystique : eau rituelle des cérémonies religieuses, eau lustrale des bains sacrés, eau symbole de la vie ; elle est apparue comme élément vital que l'on recherche, que l'on utilise, que l'on discipline pour qu'elle participe aux activités humaines. Ainsi, elle a dû jouer un rôle primordial dans le passé du Périgord, avec les sources qui désaltèrent les hommes et les troupeaux, qui alimentent les thermes et qui guérissent les malades, avec les ruisseaux qui font mouvoir les moulins, qui irriguent les prairies et blanchissent les lessives ; enfin avec les rivières peuplées de poissons, encadrées de fertiles terrasses et transportant barques, marchandises et passagers vers l'amont

et vers l'aval, vers de lointains horizons ouverts à l'activité et aux rêves des hommes.

Sources, ruisseaux et rivières ont favorisé, selon nous, la formation du Périgord, son peuplement et ses ressources, sa cohésion et sa durée. Parfois aménagées en fontaines, ses sources se comptent pas centaines : source de la Glane à Saint-Jory-Lasbloux et de la Doux à Chavagnac, de la Font-Bleue à Bouzic et du Vivier à Trémolat, les unes et les autres ont attiré des fermes isolées aussi bien que les hameaux, les villages et les bourgs. Autour de la plupart d'entre elles se sont créés les finages des grands domaines celtes et gallo-romains, devenus par la suite paroisses médiévales et communes actuelles. Quelques-unes de ces résurgences ont suscité des pèlerinages et acquis la réputation de soulager les malades à Capelou, de Belvès, à Saint-Rémy-d'Auriac. Périgueux elle-même doit une partie des avantages de son site aux trois sources qui l'encadrent : le Toulon, les Jamaux et Grandfont.

Innombrables, les ruisseaux domestiqués ont été jalonnés, à l'époque romaine, de moulins dont ils faisaient tourner les meules : moulins à grains et moulins à huile, moulins à tan et moulins à papier. On en comptait jadis une dizaine sur le petit ruisseau de Manaurie près des Eyzies. C'est par centaines qu'on les dénombre sur les premières cartes d'état-major du Second Empire, aussi bien le long de la Crempse et du Vern, que du Caudeau ou de la Couze, celle-ci assurant l'activité papetière de la localité du même nom. Leurs eaux servaient également à rouir le chanvre des *canabals* voisins, à tanner le cuir des bovins et à laver le linge des ménagères, agenouillées dans des lavoirs de fortune. En construisant, au travers de leur lit, une levée de terre et de pierres, les bûcherons du Périgord Vert au nord-est et les moines de la Double au sud-ouest créèrent des étangs où se multiplièrent les pêches miraculeuses. Encore de nos jours, Saint-Estèphe au nord, Echourgnac au sud retirent de leurs plans d'eau d'appréciables ressources durant les loisirs d'été. A leur exemple, maintes communes périgourdines se sont dotées de ces nappes lumineuses qui reflètent, en juillet et en août, les voiles des barques et les tentes des estivants, perpétuant ainsi, à plusieurs millénaires de temps, les bienfaits de ces ruisseaux aux noms d'origine ligure.

Par leurs vallées et leurs confluences, ces minces cours d'eau ont parfois favorisé les implantations de bourgades assez importantes et fort anciennes, si l'on en juge par la toponymie : sur le Vern c'est l'agglomération de Vergt, terme celte ; sur la Nauze, c'est Belvès, le *Bellum videre*, qui domine sa vallée ; sur la Banège c'est Issigeac, et sur la Gardonnette c'est Sigoulès. On pourrait multiplier les exemples de ces jonctions de vallons et de ruisseaux qui sont à l'origine de la plupart des bourgades, devenues aujourd'hui chefs-lieux de canton.

Cependant, ce sont les rivières de grand débit et les terrasses qui les bordent, offrant aux riverains des conditions favorables aux communications, qui ont dominé la vie économique et administrative du Périgord. Par leur association, la voie fluviale et la voie terrestre ont drainé nos vallées et fait

naître en quelques points privilégiés des centre urbains de grande importance, éléments essentiels de l'unité et de la prospérité du pays. Comme l'écrit encore Camille Jullian, « la vallée unit un ensemble de pays ressortissant aux mêmes routes, convergeant vers les mêmes cours d'eau, dont il faut posséder les deux rives pour maîtriser les transports et disposer des confluences, carrefours de routes fluviales et terrestres, imposant l'entente pour échanger leurs produits et assurer leur défense, en quelque sorte des solidarités d'intérêts qui font naître une sorte d'instinct affectif, un patriotisme ».

Qu'en est-il pour le Périgord de ces solidarités d'intérêts nées des eaux courantes et sources de patriotisme ? Pour répondre à cette question, nous examinerons d'abord le cours de chaque rivière et l'ampleur de chaque vallée avec leurs centres de confluence. Nous établirons ensuite une hiérarchie entre les six réseaux hydrographiques périgourdins, et nous distinguerons finalement les liens créés par nos ancêtres entre Bandiat et Dronne, Isle et Vézère, Dordogne et Dropt.

Très loin vers le nord, comme tous les cours d'eau issus des roches dures du socle limousin, le Bandiat coule d'abord dans une étroite vallée où n'ont pu s'établir des bourgades. Piégut, Augignac, Bussière-Badil sont situées sur les plateaux environnants, auprès des sources et des étangs, sur un sol imperméable où l'eau affleure. Néanmoins, du haut de son promontoire, Nontron a trouvé avantage à surveiller les rives du Bandiat avant qu'il ne s'éloigne vers le nord-ouest en direction de l'Angoumois.

Plus abondante, dans un bassin plus étendu, la Dronne reste longuement fidèle à notre région. Si, non loin de ses berges étroites, Miallet et Saint-Saud-Lacoussière ne jouent que faiblement un rôle analogue à celui de Nontron sur le Bandiat, Saint-Pardoux-la-Rivière doit son ancienneté et sa prospérité au débouché du cours d'eau dans une large vallée du Périgord sédimentaire. Dès lors, bourgs et villes se succèdent sur les bords de la belle rivière : Champagnac-de-Bélair et Brantôme, Bourdeilles et Lisle, Tocane et Montagrier, Ribérac qui étend un faubourg vers la rive gauche, et Aubeterre qui domine la rive droite ; c'est enfin Saint-Aulaye et la Roche-Chalais, dernière étape jusqu'aux approches de Coutras et de Libourne. Encore faut-il ajouter à ce réseau de la Dronne ses affluents de droite avec les agglomérations qui en dépendent : la Tour-Blanche près de l'Euche, Verteillac près de la Souvanie, et Marcuil sur la Belle, unies à la Dronne par la Lizonne.

L'Isle et ses affluents joignent dans leurs vallées une suite d'aussi importantes bourgades. Voici, tout d'abord, sur la principale artère du réseau, Jumilhac au-dessus d'une étroite coupure du socle cristallin. Vers l'aval Thiviers joint à ses fonctions de liaison entre le Périgord Vert et le Périgord Central un double regard vers la Cole et vers l'Isle. Celle-ci recueille à Coulaures la Loue de Lanouaille et d'Excideuil. Réunies, les deux rivières arrosent Savignac-les-Eglises avant de rejoindre, dans le large bas-

sin de Bassillac, l'Auvézère qui descend de Payzac, de Savignac-Lédrier et de Saint-Mesmin, enrichie au passage de la Lourde d'Hautefort.

C'est donc un remarquable éventail de rivières qui convergent vers Périgueux, notamment si on leur ajoute le Manoire qui vient de Thenon et de Saint-Pierre-de-Chignac, et la Beauronne qui descend d'Agonac et de Château-l'Evêque. A toutes ces eaux réunies, Périgueux doit une large part de son prestige dans le passé et de son rôle de principale ville du Périgord. Ses banlieues dépassées, il ne reste plus à l'Isle qu'à s'écouler directement vers le sud-ouest en baignant au passage Razac et Saint-Astier, Neuvic et Mussidan, Montpon et le Pizou, avant d'aller à la rencontre de la Dronne sous les murs de Coutras.

Plus abondante et beaucoup plus longue, la Dordogne, descendue des monts d'Auvergne, atteint le Périgord au sud de Carlux et de Sarlat, qui ont préféré se tenir à quelque distance d'une vallée ouverte aux Normands et aux Sarrazins. Domme a également mieux aimé se jucher sur un promontoire. Mais au-delà, Beynac et Saint-Cyprien, Siorac et Le Coux se sont établis sur les plus fertiles terrasses du Périgord Noir. Il n'est pas jusqu'à Daglan, par la coupure du Céou, et à Belvès, par celle de la Nauze, qui ne s'orientent vers les rives de la Dordogne. Seule, Villefranche, par la Lémance, s'incline vers l'Agenais ; mais n'affirme-t-elle pas son appartenance en s'intitulant du Périgord ?

Au pied du pittoresque village de Limeuil, la Vézère apporte à la grande rivière ses eaux qui ont coulé auprès de Terrasson, porte ouverte sur le bassin de Brive, de Montignac riche d'une longue histoire, des Eyzies et du Bugue qui unissent le prestige d'un très long passé aux activités industrielles du temps présent. Passés les grands méandres d'Alles et de Trémolat, la Dordogne oriente vers elle Cadouin par le Belingou avant d'aller baigner les bourgs de Lalinde, de Couze et de Mouleydier, puis les quais de Bergerac, la seconde ville du Périgord par la population et les richesses économiques. Ensuite, ce sont Prigonrieux et Laforce, Sainte-Foy-la-Grande et Vélines qui s'échelonnent sur d'amples terrasses et de douces collines jusqu'aux abords de Castillon, de Saint-Emilion et de Libourne qui sont avant tout bordelaises.

Symétrique du Bandiat vers le nord, le Dropt vers le sud draine petitement le Périgord, encore n'y pénètre-t-il que sur de courtes distances, au pied de Monpazier et le long de la bastide d'Eymet, avant de s'orienter vers le sud-ouest et la lointaine Garonne. Les hasards de l'histoire, le découpage départemental, ont privé notre province d'une grande partie de son bassin.

Quoiqu'il en soit, cours d'eau à grand débit, ou modestes ruisseaux, sources ou étangs, partout, du sud au nord, de l'est à l'ouest du Périgord, comme en tout lieu, les eaux courantes ont attiré les hommes. Auprès d'elles ils ont bâti leurs demeures et édifié leurs forteresses et, parfois, ils ont bordé les rives de longs et larges quais, escales où venaient s'amarrer les barques ; sur les terrasses ils ont découpé leurs champs, planté leurs vignes

et tracé leurs routes. Ces superbes vallées accueillent la majeure partie de la population périgourdine. On y compte 32 chefs-lieux de canton sur 48, les 16 autres ayant quand même accès aux grandes artères par les cours d'eau secondaires.

En ne retenant que les communes dont le territoire est situé en majeure partie près des grands cours d'eau de la région, voici, par réseau hydrographique, la population des six principales vallées en 1982 :

Bandiat : 7.261 hab., dont 3.849 pour Nontron.

Dronne : 23.389 hab., dont 3.832 pour Ribérac.

Isle : 111.261 hab., dont 60.175 pour Périgueux et sa banlieue.

Vézère : 16.618 hab., dont 6.305 pour Terrasson.

Dordogne : 24.152 hab. en amont de Limeuil. — 60.605 hab. en aval de Limeuil, dont 28.802 pour Bergerac.

Dropt : 4.069 hab., dont 2.880 pour Eymet.

En somme, sur un espace qui n'est que la dixième partie de la superficie du Périgord, vivent 247.355 habitants sur 375.692, soit 65 % du total. On peut sans doute avancer qu'il en était de même aux premiers siècles de notre ère, car si les villes étaient beaucoup moins peuplées, les paysans étaient plus nombreux que de nos jours dans les plaines de l'Isle et de la Dordogne, pourvues d'abondantes richesses potentielles. Et c'est à partir de ces sillons d'eau, de cultures et d'habitat que laboureurs et éleveurs partaient à la conquête, par la hache et l'araire, des landes et des bois, sur les collines des interfluves. D'ailleurs, la plupart des bourgs et des villes, que nous avons cités en suivant les cours d'eau, datent au moins du Haut Moyen Age, comme en témoignent leurs noms et les anciens textes. Aucun doute également ne paraît possible pour la période gallo-romaine : à Montcaret près de la Dordogne, à Petit-Bersac sur la Dronne, et en plus de cent endroits le long des rivières, les archéologues ont découvert des ruines de villas, des fragments de mosaïques et de céramique. Bordant l'Isle, 25 % des communes recèlent des vestiges datant des premiers siècles de notre ère.

Pour l'époque celte, les trouvailles ont été moins fructueuses, mais les photos aériennes, prises au moment propice, révèleraient sans doute, comme en Picardie, des fondations de villages et de hameaux dont les ruines restent encore ensevelies sous les bourgades actuelles. Toutefois, c'est par milliers qu'on a recueilli, ça et là, le long des vallées des débris de poterie, des monnaies et des médailles que l'on date du temps de la Gaule indépendante. Au delà, c'est le vide relatif du Chalcolithique et du Néolithique, où cultures et élevage exigeaient tout au moins un rudiment d'organisation administrative, dont nous n'avons aucune idée, mais qui ne pouvait pas être indifférent aux réseaux hydrographiques d'où partait la mise en valeur agricole du sol. Par contre le Paléolithique supérieur et moyen est presque partout présent à proximité de nos rivières, à Teyjat près du Bandiat, à la forge du Diable et à Rochereuil sur la Dronne, à Chancelade, non loin de l'Isle, sur la Dordogne au pied de chaque cingle, et surtout le long de la

Vézère, où les gisements se succèdent, presque sans interruption, de Montignac au Bugue. Même à cette époque d'une humanité éparpillée en clans et en tribus, autant que de nos jours, l'eau, source de vie et de relations, attirait les hommes et favorisait leurs activités.

III. LA HIERARCHIE DES RESEAUX HYDROGRAPHIQUES

Le territoire périgourdin se répartit donc en six réseaux hydrographiques. Par suite des convergences des vallées et des vallons, les quatre principaux bassins auraient pu former des unités régionales indépendantes, ou tout au moins autonomes. Peut-être en a-t-il été ainsi si l'on envisage les quatre tribus périgourdines, déjà citées, comme correspondant à quatre territoires groupés autour de la Dronne, de l'Isle, de la Vézère et de la Dordogne en aval de Limeuil. Mais rien ne permet d'admettre une telle répartition, qui aurait été d'ailleurs un élément de faiblesse à cause d'une étendue trop restreinte et d'une population trop réduite pour animer une organisation politique et administrative capable de rivaliser avec les cités voisines. Par contre, si l'on établit une hiérarchie entre les réseaux hydrographiques qui sillonnent le Périgord, l'origine géographique de la région paraît vraisemblable, un accord assez harmonieux s'établit entre le milieu physique et le milieu humain dès les temps anciens. Effectivement, ces bassins sont différents les uns des autres par leur étendue et leurs avantages naturels, de sorte que l'un d'eux, mieux partagé par son ampleur et sa situation, s'est imposé, non par la force et l'autorité, mais par suite d'intérêts communs, recherchés, acceptés et largement satisfaits.

Cette prééminence ne pouvait guère provenir des vallées du Dropt et du Bandiat ; l'un et l'autre de ces cours d'eau ne drainent que des surfaces réduites. Ensuite, ils divergent soit vers le nord-ouest pour le Bandiat, attiré vers l'Angoumois, soit vers le sud-ouest pour le Dropt, attiré vers l'Agenais. Le bassin de la Dronne est plus favorisé, il associe les hautes terres du Limousin, riches en herbe et en troupeaux, aux campagnes du Périgord Blanc, propices au blé et à la vigne. Par suite de la convergence de la Cole et du Trincou, Brantôme aurait pu jouer le rôle de capitale d'un Périgord septentrional. Malheureusement, le principal cours d'eau de cette région hésite dans son orientation ; au coude de Lisle, la Dronne quitte la direction nord-est-sud-ouest, pour couler vers l'ouest et rejeter, comme on l'a dit, Aubeterre en Saintonge ; puis, après Petit-Bersac, elle reprend son cours vers le Bordelais. Ces hésitations sont peu favorables à l'unité du trafic et aux relations commerciales.

Par contre, si l'on en juge par le volume des eaux, par l'étendue des territoires drainés et par la qualité des sols qui les bordent, ce seraient la Vézère et la Dordogne unies qui l'emporteraient dans cette compétition des réseaux hydrographiques périgourdins. Cependant, malgré la longueur de leurs vallées et l'abondance de leur débit, malgré leur convergence, ces

deux cours d'eau n'ont pas incité les Périgourdins à édifier une capitale dans la plaine où il s confluent ; malgré la beauté de son site, Limeuil n'a toujours été qu'une modeste forteresse. Il faut aller à quarante kilomètres vers l'aval avant de découvrir une ville importante. Lalinde, elle-même, malgré le prestige de son histoire et sa situation sur un gué qu'empruntait l'itinéraire d'Antonin, est restée au second plan. Nous nous heurtons ici à un problème qu'un examen attentif des lieux permet peut-être d'élucider.

Sans doute, Vézère et Dordogne ouvrent-elles vers l'Océan les pays du Bas-Limousin, du Haut Quercy et de l'Auvergne. Naguère, avant les voies ferrées, elles étaient sillonnées de barques chargées de marchandises. C'était cependant un trafic modeste, car les régions d'amont n'étaient pas très riches. On empruntait néanmoins ces cours d'eau, car ces « *voies mouvantes* » étaient quand même le meilleur moyen de transport de l'époque. Pourtant que d'obstacles à franchir pour atteindre des eaux calmes ! Sans compter les maigres et les crues qui arrêtaient les convois, sans compter les sinuosités de la Vézère en amont du Bugue, les longs méandres d'Alles, de Trémolat et de Calès retardaient le voyage. Au pied des cingles, les tireurs de corde devaient changer de rive. Au droit de Lalinde et de Couze, les bateliers affrontaient les périls de la Gratusse et des Pesqueyroux, gênant le commerce fluvial. Aussi les routes, qui doublaient la Dordogne, s'en écartaient-elles, vers le nord par les collines de Pézuls, et vers le sud par celles de Cussac, ou de Cadouin. Vézère et Dordogne n'offraient donc pas autour de leur confluence, des conditions favorables à l'extension d'une grande agglomération.

Il fallait atteindre, au-delà de Couze et de Creysse, de larges terrasses où convergeaient vers la Dordogne la Conne de la Barde et le Caudeau de la Monzie, pour trouver un site favorable à une concentration urbaine de grande importance. Ainsi put naître et se développer, auprès d'un gué, la ville de Bergerac, étape de batellerie dès avant l'époque romaine si l'on s'en réfère à l'étymologie de son nom dérivé de *Brageracum*, c'est-à-dire le gué qui permet de traverser la rivière grâce à des bancs de sable. Mais du fait de sa situation marginale, limitée dans son rayonnement vers l'est par les zones boisées du Saint-Alvérois et la profonde sylve de la Bessède, se heurtant vers l'ouest à l'attrait de Bordeaux sur les riches pays de Sainte-Foy-la-Grande et de Castillon, Bergerac n'a pu jouer le rôle de capitale d'un comté, ou de chef-lieu de département, comme l'ont souhaité parfois ses habitants. Pour confirmer cette déficience d'étendue et d'unité des contrées de la Dordogne et de la Vézère on peut également invoquer l'artificielle création du diocèse de Sarlat, peu favorable, par sa configuration, à l'unité administrative et politique. Sa disparition, quand on voulut réorganiser le Périgord en département, ne suscita pas grande émotion.

Reste l'Isle avec son bassin encadré par celui de la Dronne au nord-ouest et ceux de la Vézère et de la Dordogne au sud-est et au sud. Sa propre vallée presque rectiligne au nord-est et au sud-ouest, est composée de plai-

nes au parcours facile, du Limousin au Bordelais. Cette situation et le cortège de ses affluents, lui assurent des avantages incontestables pour l'occupation humaine. Grâce à sa confluence avec l'Auvézère, elle groupe un éventail d'affluents répartis entre le socle cristallin et les terrains sédimentaires, riches les uns et les autres de ressources différentes et complémentaires. De Jumilhac à Hautefort, comme nous l'avons vu, ruisseaux et rivières orientent ce Périgord du nord-est vers une zone centrale largement déblayée et où convergent, avec les vallées et les eaux, les produits des champs, des étables et des bois. Parvenue en ce point, l'Isle reçoit encore le Manoire du sud-est et la Beauronne du nord-ouest. Ce remarquable centre de confluences, dominé de promontoires défensifs, offre de larges lobes de méandres, en pente douce vers le sud-ouest, vers le soleil de dix heures du matin. Nos ancêtres trouvaient ainsi en ce point des éléments favorables à la vie agricole et au commerce générateur de vie urbaine. Ils disposaient de vastes espaces pour tracer rues et ruelles, pour bâtir temples et arènes, pour abriter soldats et magistrats, administrateurs et financiers, bref pour édifier une capitale. C'est ce qu'ils firent dès avant la conquête romaine et probablement avant même l'arrivée des Celtes, car le nom de Vésonne serait un toponyme ligure désignant une source. Par ailleurs, la ville au site privilégié ne manquait pas d'ouverture vers les fertiles plaines de l'aval, vers le Bordelais et l'Océan, entraînant dans sons sillage de multiples tributaires de rive gauche et de rive droite, tandis que de grosses bourgades jalonnaient cette voie royale, sans doute bien longtemps avant le début de notre ère.

Ainsi, des trois grands bassins hydrographiques du Périgord, celui de l'Isle n'est pas le plus vaste, mais c'est le mieux situé, le mieux équilibré, celui qui joint le plus directement le vert Limousin des troupeaux aux prestigieux vignobles du Bordelais, par les bois et les champs du Périgord central. Comme l'a dit Paul Arqué, sa principale vallée constitue l'*épine dorsale* de la province. Elle est susceptible par sa population, par ses bourgs et ses villes, par son commerce et son organisation administrative, d'étendre son influence sur les bassins du pourtour, moins cohérents, parfois moins étendus, ou moins bien partagés par la nature. En elle pouvaient résider les éléments indispensables à l'unité et à la pérennité de la communauté périgourdine.

Encore fallait-il, pour maintenir et accroître son rayonnement, qu'elle disposât de liaisons faciles vers les vallées de la Dronne, de la Vézère et de la Dordogne, qu'il y eût entre elles des passages favorables aux routes et aux moyens de transport, aux échanges d'hommes et de marchandises, au développement des relations économiques et politiques. C'est le cas entre les pays de l'Isle et ceux de la Dronne. Des vallons et des ensellements favorisent la circulation, soit vers Brantôme par Puy-de-Fourches, soit vers Tocane par Mensignac, soit enfin par la bordure orientale de la Double entre Mussidan et Ribérac, le long de la vallée de la Beauronne. Face à la puissante cité des Santones, les populations du Périgord Blanc avaient tout

intérêt à se placer sous la protection, tout au moins administrative, du Périgord central. Fortes de cet appui, elles purent attirer vers elles les pays du Bandiat par le seuil de Saint-Pardoux-le-Rivière à Nontron, et étendre leur emprise jusqu'au bassin de la Tude, par les vallées de la Belle et de la Lizonne.

Par contre, entre le bassin de l'Isle et ceux de la Vézère et de la Dordogne, les liaisons restaiente aléatoires, les distances étaient plus considérables et il fallait franchir de hautes collines couronnées de forêts. Il s'ensuivit que Sarladais et Bergeracois se sentirent parfois moins bien incorporés au Périgord central que les contrées de la Dronne et de l'Isle. Le premier prolongeait, semblait-il, le Quercy tout proche, le second évoluait vers le Bordelais. Néanmoins, mal soutenus dans certaines de leurs aspirations par leurs voisins du sud-est et du sud-ouest, tout compte fait plus proches de Périgueux que de Cahors et de Bordeaux, en état d'infériorité par l'étendue et les ressources à l'égard du Périgord Blanc et du Périgord central solidement unis, Sarladais et Bergeracois acceptèrent la prépondérance des territoires centrés autour de l'Isle et de la Dronne. Des liens plus ou moins ténus s'établirent entre Périgueux et Terrasson par les vallées du Manoire et du Cern ; des déviations permirent d'atteindre Sarlat par Montignac et jusqu'à Souillac par la vallée de la Borrèze. Avec la zone de confluence Dordogne-Vézère, les moyens de communication furent assez difficiles : le Manoire au départ, la Doux en cours de route et la Nauze vers le sud, n'offraient que de médiocres avantages pour relier Périgueux au Bugue, à Siorac et à Belvès ; néanmoins, c'est par là que s'effectua très tôt la liaison avec le Périgord Noir.

Pour unir Périgueux à Bergerac, il a fallu par nécessité tracer des routes sinueuses et montueuses à travers bois, vallons et collines, afin d'atteindre vers le sud le Caudeau et la Louyre qui orientent les comunications vers le gué bergeracois de la Dordogne. Par contre, des relations plus faciles s'établirent entre Mussidan et Bergerac, et au-delà, vers Eymet et Castillonnès, en empruntant de petites vallées et en traversant des régions faiblement ondulées. De Montpon on atteignait aussi, sans trop d'obstacles, Sainte-Foy-la-Grande et Villefranche-de-Longchapt. De la sorte, malgré les obstacles, malgré quelques périodes d'autonomie, Sarladais et Bergeracois sont restés, au moins partiellement, dans l'orbite des pays de l'Isle ; leurs intérêts les y incitaient, et par ailleurs, leur apport a considérablement agrandi, fortifié et équilibré la province périgourdine vers le sud et le sud-est.

Mais dans ces conditions, pourquoi l'expansion du Périgord s'est-elle arrêtée à des limites qui ont peu varié, au moins depuis plus de deux mille ans ? Pourquoi n'a-t-elle pas dépassé 10.000 km2 de superficie ? Certes, on peut noter la présence de zones difficiles à franchir : forêts, marécages, landes perdues. Pourtant de tels obstacles se trouvent au cœur même du pays périgourdin, et routes et pistes les ont traversés, ou contournés sans nuire à l'unité territoriale de la région. Pour résoudre ce problème il faut

faire appel à d'autres influences que celles du simple milieu naturel local. Il faut jeter un regard sur le territoire des provinces voisines ; comme le Périgord, Angoumois, Limousin ou Quercy ont évolué à partir d'un centre situé dans une confluence, autour d'un méandre, au pied de buttes défensives ; c'est le cas pour Angoulême, pour Limoges, pour Cahors... De leur site, ces capitales ont dominé, comme Périgueux, jusqu'aux limites de leur pouvoir de rayonnement, en harmonie avec leurs réseaux hydrographiques. Elles sont parvenues ainsi à une zone où leur autorité entrait en contact, ou en conflit, avec celle de la cité voisine, en un point où les habitants pouvaient hésiter entre deux provinces. Ainsi s'est fixée, dans une sorte d'équilibre économique, politique et même affectif, la frontière entre deux *« nations »*, entre le Périgord et les régions historiques qui l'entouraient.

Ce que nous constatons pour notre province et son environnement, nous pourrions également le mettre en évidence pour une vingtaine au moins d'autres vieux pays de France, au point que l'on a pu soutenir que la départementalisation de 1790 puisait ses racines dans une très haute Antiquité, dans une lointaine et obscure période où, sous la poussée d'intérêts divers et convergents, orientés par les voies naturelles de la circulation vers une ville capitale, s'organisaient des peuplades, parfois rivales, parfois associées, autour de centres et dans des cadres que les Constituants ont respecté et qui se maintiennent malgré les critiques qu'ils ont suscitées, car ils correspondent à des valeurs géographiques inébranlables, à une harmonie millénaire entre leurs populations et le milieu physique qu'elles ont aménagé.

IV. LA SUBORDINATION DES RESEAUX ROUTIERS

Comparés aux réseaux des cours d'eau, les réseaux routiers ont joué, au temps passé, un rôle subordonné ; ils ont doublé et complété la voie d'eau quand celle-ci, *« chemin qui marche »*, attirait les hommes et les marchandises. Réduites jadis à un rôle parfois secondaire, les routes de terre se répartissent en trois catégories. Il s'agit d'abord des routes riveraines, le long des rivières ; parfois elles les suivent de très près, utilisant les terrasses fluviales de Lalinde et de Castillon pour la Dordogne, d'Excideuil à Périgueux et à Coutras pour l'Isle, de Saint-Jean-de-Côle à Ribérac, par Brantôme pour la Dronne. Parfois, au contraire, quand les méandres s'encaissent au pied des cingles, la route s'écarte sur les collines, de Lalinde au Bugue, par delà les méandres de Trémolat et de Limeuil. De même, en Périgord Vert, où les vallées se réduisent en gorges difficiles à suivre, les routes courent sur les plateaux, parallèlement à la Dronne, à l'Isle et à l'Auvézère. Mais du chemin de halage à la voie qui le double sur les hauteurs, il n'est pas de cours d'eau qui n'ait eu sa chaussée, joignant par cheval et par car, les agglomérations des rives et leurs quais encombrés de tonneaux, de voyageurs et de marchands, préférant, pour se déplacer, les rou-

tes de plaine aux routes de crêtes, trop pourvues de bois et de fortes dénivellations.

Une deuxième catégorie de voies de communication unit l'un à l'autre les réseaux hydrographiques du Périgord. Nous avons déjà signalé l'une des plus imoportantes, celle qui de Vésonne atteint la vallée de la Dronne par le seuil de Puy-de-Fourches. Il en est plusieurs autres entre les pays de l'Isle et ceux de Brantôme et de Ribérac, et, au-delà vers la Lizonne, et la Rochebeaucourt par Mareuil. On pourrait également citer au nord-est de la région la liaison de Nontron à Hautefort par Saint-Pardoux et Thiviers, marchés où s'échangent les produits de l'élevage du Périgord Vert contre les céréales et les vins du Périgord Blanc et du Causse de Thenon. Vers l'aval, c'est la jonction Périgueux-Tocane par le seuil de Mensignac et les routes qui atteignent de Mussidan, Ribérac, et de Montpon, la Roche-Chalais. Les mailles entre l'Isle et la Vézère-Dordogne sont matérialisées sur le terrain par la N 89 de Périgueux à Terrasson, par la N 21 vers Bergerac et Eymet, et par la D 710 vers le Bugue, Siorac et Belvès. Plus loin, en direction du Bordelais, la jonction est asurée par les D 708 et 709, de Bergerac et de Sainte-Foy-la-Grande, à Mussidan et à Montpon.

Sans doute, toutes ces voies, qui entretiennent la circulation dans le Périgord actuel, ne sont-elles pas toujours les héritières des chaussées gallo-romaines et des chemins gaulois. Elles n'en donnent pas moins une idée valable du réseau routier que suivaient nos ancêtres pour se rendre à un marché, ou pour aller d'une ville à l'autre ; comme les huttes qui les bordaient, faute d'un solide empierrement, ces voies de communication n'ont pas toujours laissé de traces.

Enfin, il ne faudrait pas négliger les grands axes routiers qui unissaient Vésonne aux capitales des cités voisines. Des sections en ont été identifiées en maints endroits ; les routes actuelles les empruntent encore ça et là, telles la D.8 qui, par Thiviers et Firbeix, gagnait Augustoritum (Limoges), capitale des Lemovices ; la D.2 qui, par Rochereuil sur la Dronne, s'orientait vers Mediolanum (Saintes), capitale des Santones, avec des embranchements vers Ecolisma (Angoulême) et Limonum (Poitiers), au pays des Pictons. En direction de Gergovia et de Lugdunum (Lyon), la N 89 coïncide sans doute, et d'assez près, avec des tronçons de chaussée vers Saint-Pierre-de-Chignac, Thenon et Terrasson. Pour atteindre Divona (Cahors), de Vésonne on empruntait une route jalonnée encore de fragments datés de l'époque romaine, par le Bugue, Siorac et Villefranche. Par Vergt et Lalinde (Diolindum), on atteignait Aginum (Agen). Enfin, vers le sud-ouest on gagnait Burdigala (Bordeaux) par la vallée de l'Isle. Le Périgord s'insérait ainsi étroitement dans le réseau général des route celtes et gallo-romaines (voir carte).

Toutefois, quelle que fût la densité de ces réseaux routiers répartis en trois catégories, tous dépendaient, peu ou prou, des réseaux hydrographiques. Quelques-uns remplissaient même les trois fonctions : doubler les

cours d'eau, unir entre eux les bassins fluviaux, relier la province aux provinces voisines. Tel était le cas pour le grand axe du sud-ouest au nord-est, unissant Bordeaux à Limoges ; il empruntait d'abord la vallée de l'Isle jusqu'à Périgueux, puis à travers collines et forêts il atteignait le pays des Lemovices par Thiviers et Firbeix. Ce réseau routier restait donc presque toujours subordonné à celui des cours d'eau bordés de terrasses favorables à l'établissement de moyens de communications terrestres.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, vallées et rivières ont donc constitué entre les divers pays périgourdins, des liens d'autant plus étroits et durables que ces pays comportaient des ressources diverses et complémentaires, susceptibles d'alimenter le trafic local et d'équilibrer l'économie générale de la région. De sorte que depuis les temps obscurs de la Préhistoire jusqu'à l'époque actuelle, la géographie apporte une certaine solution à l'un des exemples d'unité et de continuité territoriale le plus remarquable des siècles écoulés, selon Camille Jullian. Nous élargirions même volontiers le débat en l'étendant à de nombreux départements issus, à quelques variations près de leurs frontières, des provinces médiévales, des cités gallo-romaines et des « *nations* » celtes. Ces vénérables divisions du sol français se sont donc perpétuées parce qu'elles étaient en quelque sorte préfigurées par des convergences de cours d'eau et de vallées que nos plus lointains prédécesseurs ont su habilement utiliser et aménager plusieurs millénaires avant les temps historiques.

Paul FÉNELON.

Fragments de psautier de Périgueux du XIIIe siècle

Le Bulletin de notre société pour l'année 1941 (t. LXVIII, p. 254) contient une très intéressante indication, qui semble avoir passé jusqu'ici inaperçue, et qui m'a été très aimablement signalée par notre vice-président, le P. Pommarède. Il s'agit de la découverte de fragments d'un manuscrit liturgique, faite fortuitement, semble-t-il, par l'un de nos sociétaires dans les archives de l'Hôtel de Ville et présenté par lui au cours d'une séance de la société. Voici le compte rendu de cette présentation, tel qu'on le lit sous la plume du secrétaire des séances.

« M. Fournier de Laurière fait passer sous les yeux des sociétaires une série de feuilles de parchemin provenant d'un psautier et qui avaient servi, au début du siècle dernier, à relier les actes de l'état-civil de la commune de Périgueux. Ces parchemins, débarrassés de l'épaisse couche de papier qui les recouvrait, présentent un texte admirablement calligraphié, fort bien conservé, rehaussé de lettres délicatement ornées, rouges, bleues, vertes et or. Le manuscrit paraît dater de la fin du XIIIe siècle ».

Cette brève notice ne dit pas où ces fragements furent déposés, et l'oubli le plus total tomba sur eux.

Ces vénérables débris semblaient avoir disparu, et il ne me restait donc plus qu'à classer l'affaire lorsque le hasard, qui fait parfois bien les choses, les fit resurgir tel le phénix renaissant de ses cendres. Au mois de septembre 1985, je me trouvais à Périgueux et, sous la conduite de notre collègue en société, Mme Jeanne Rousset, bibliothécaire, je visitais la bibliothèque, en voie de réorganisation, pour noter les livres liturgiques périgourdins qui y étaient conservés. Soudain, elle se rappela qu'il y avait, dans le coffre-

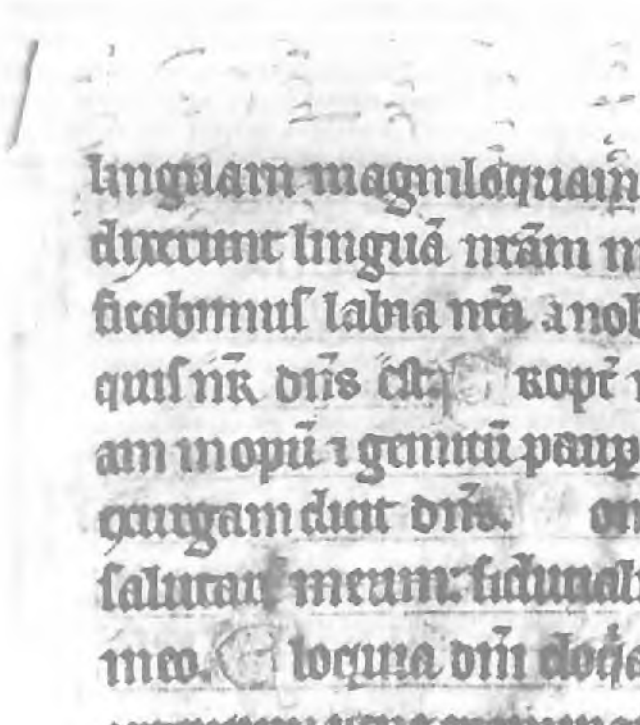

Figure n° 1. — La feuille 3 (revers) du psautier du début du XIIIe siècle, découvert en 1941 dans les reliures de registres (du début du XIXe siècle) des Archives municipales de Périgueux. Le texte paraît être surchargé par un texte plus récent (en haut), inversé comme sur un buvard (photo Ph. Jugie).

fort de la bibliothèque, un lot de vieux parchemins disparates et dépareillés, qu'elle me montra incontinent : les fragments de psautier, présentés en 1941 et apparemment disparus depuis, réapparaissaient à la lumière ! Notre président, le docteur Gilles Delluc, qui assistait à la scène, eut la bonté de me confier ces précieuses reliques pour examen et analyse, et j'ai aujourd'hui le plaisir, quarante-cinq ans après leur découverte suivie de leur ensevelissement, de les présenter à mon tour aux membres de notre société. Je précise que ces inestimables témoins de l'antique liturgie périgourdine ont été classés et foliotés par mes soins et que, revêtus d'une reliure protectrice, ils ont trouvé une place plus qu'honorable dans notre bibliothèque.

L'ensemble se compose de 22 feuillets de parchemin, de dimensions 21 × 16 cm, copiés à longues lignes à raison de 14 lignes à la page. La justification est de 14 × 9 cm et, chose assez rare, le cadrage du texte par rapport à son support est curieusement décentré vers le haut, en sorte que la première ligne du texte écrit est à 2 cm du bord supérieur de chaque feuille, alors que la dernière ligne se trouve à 7 cm du bord inférieur. Les divers feuillets, ayant servi de reliure, en portent les traces, à commencer par de larges échancrures qui les défigurent quelque peu, sans heureusement attaquer le texte. Il est manifeste que ces pages ont été arrachées à un codex aujourd'hui malheureusement perdu, dont l'examen du texte permet très heureusement de reconstituer avec sûreté la succession. L'ensemble se présente comme suit :

fol. 1 - 8 = quaternion
fol. 9 - 10 = bifolium
fol. 11 - 14 - binion
fol. 15 - 18 - binion
fol. 19 - 22 - binion

Il s'agit donc d'un psautier, dont il ne subsiste que les parties suivantes, qui ne comportent pas d'antiennes intercalaires :

fol. 1 - 8 - Ps. 9B,2 - 17,5
fol. 9 - Ps. 76,12 - 77,2
fol. 10 - Ps. 77,29 - 41
fol. 11 - Ps. 95,3 - 96,2
fol. 12-13 - Ps. 97,2 - 100,2
fol. 14 - Ps. 101,5 - 19
fol. 15-16 - Ps 102,18 - 103,21
FOL. 17-18 - Ps. 105,1 - 27
fol. 19-22 - Ps. 106,7 - 108,5

L'écriture est une superbe gothique parfaitement calligraphiée, et le copiste a utilisé une encre très noire, qui a victorieusement résisté au temps. La décoration, modeste mais très soignée, se compose de trois sortes de lettres initiales. Les petites sont en vert, rouge, bleu et or, et les moyennes utilisent ces deux dernières couleurs. Quant aux grandes, au nombre de qua-

Figure n° 2. — Détail de la feuille 6 (photo Ph. Jugie). Le psautier a été classé par le père Robert Amiet et relié par ses soins avant de faire retour à la bibliothèque de la S.H.A.P. (N.D.L.R.).

tre, elle sont uniquement en or, avec de fines arabesques qui révèlent un goût exquis de la part de l'enlumineur. On les trouve aux fol. 2 V (lettre I), 9 V (lettre A), 13 V (lettre M), et 21 V (lettre P).

La datation du codex est facile, car l'écriture et la décoration annoncent clairement la première moitié du XIIIe siècle. Sa localisation est plus difficile, vu son état fragmentaire, car le titre et le colophon ont disparu, et ont disparu aussi, s'ils existaient, le calendrier, les hymnes et la litanie des saints, qui auraient apporté de précieuses indications. Ces pauvres débris ayant servi de reliure, au début du XIXe siècle, à des actes de l'état-civil de la commune de Périgueux, on peut sans témérité, penser que le psautier auquel ils ont été arrachés, avait été lui-même copié sinon à Périgueux, du moins pour l'usage de quelqu'église de ce diocèse. L'absence de critères d'appréciation précités ne permet pas de déterminer si le livre était à l'usage séculier (paroisses) ou régulier (abbayes). Tout au plus peut-on conjecturer, vus la finesse et le fini des grandes initiales en or, que son destinataire n'était certainement pas le plus petit et le plus pauvre des lieux de culte du Périgord.

Robert AMIET.

Quelques Nontronnais francs-maçons et leurs loges à la fin du XVIIIe siècle (1760-1810)

Partant de quelques signatures caractéristiques relevées dans les registres paroissiaux de la commune de Javerlhac (canton de Nontron) entre 1780 et 1803 (an XII), j'ai tenté de découvrir à la fois aux Archives départementales d'Angoulême, de Périgueux ainsi qu'au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale dans quels milieux la franc-maconnerie avait pu se développer dans le Nontronnais, au Siècle des Lumières.

En effet, le XVIIIe siècle est une époque fertile en idées novatrices et il n'est pas étonnant de constater que les Fils de la Veuve — originaires d'Angleterre — ont fait des adeptes jusqu'en Dordogne où ils pénètrent, principalement par Bordeaux et Angoulême, via La Rochelle. Des loges se fondent : en Angoumois : Ruffec, Confolens, La Rochefoucauld, Angoulême, etc ; en Guyenne : Bergerac, Sarlat, Montignac, Coutras, Périgueux, Thiviers, etc. Rien encore à Nontron même, qui ne recevra la Lumière qu'à la fin du XIXe siècle, et nous n'évoquerons les loges d'Angoulême, Périgueux, que dans la mesure où elles ont accueilli des gens ayant des attaches avec le Nontronnais.

Ceux-ci peuvent se répartir en 3 groupes :

— deux générations au moins de maîtres de forges des vallées du Bandiat et de la Tardoire (loges d'Angoulême),

— des officiers municipaux (Javerlhac, Thiviers, Périgueux),

— un certain nombre d'ecclésiastiques (Javerlhac, Périgueux, Bussière, Angoulême). Cette classification étant faite pour ordonner une pré-

sentation qui risquerait d'être informe, il faut préciser que ces divers personnages ont eu l'occasion de se rencontrer soit dans les salons de la bonne société, soit pour traiter d'affaires, soit pour profiter de la solidarité maçonnique, honorant cette amitié que les ff.·.ne manquent jamais de chanter à l'issue de toute « tenue » : « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères... » comme chez les scouts (mais Baden-Powel et Kipling étaient ff.·.bien sûr !).

QUELQUES MAITRES DE FORGES FRANCS-MAÇONS

Les premières loges françaises (Dunkerque : 1721 et Bordeaux : 1732) se sont donc constituées dans des ports fréquentés par les Anglais et la franc-maçonnerie se propage, pour cette raison, en Guyenne et en Angoumois grâce aux négociants et militaires d'Outre-Manche. A Angoulême, des équipages de vaisseaux corsaires prisonniers ayant été amenés à la préfecture, deux marins proposent au major de la place de lui « procurer la Lumières ». Telle est l'origine de : *L'Unité des Cœurs* et *La Parfaite Union*, à *l'Orient d'Angoulême*.

Mais comment devient-on franc-maçon ?

Généralement, la Lumière est apportée par un frère venu d'une autre loge. Une cérémonie d'intronisation est alors organisée pour les postulants. Voici la description qu'en donne Alec Mellor à partir de confidences d'une indicatrice de police (1738) :

« Le candidat doit être proposé par un frère qui sert de parrain ; après enquête, sur ses bonnes mœurs et son honorabilité, il est introduit au jour dit dans une pièce sombre ; on lui enlève ses métaux et ses joyaux ; on lui découvre le genou droit et on lui fait mettre son soulier en pantoufle. On le laisse ainsi une heure, les yeux bandés. Puis le parrain frappe à la chambre de réception où siège le Vénérable (...) Le récipiendaire fait trois fois le tour de la pièce dont le centre est occupé par un rectangle dessiné sur le sol représentant le Temple de Salomon et éclairé par trois cierges(...) On lui enlève son bandeau ; il se retrouve entouré des autres frères brandissant leur épée. Un genou en terre, il jure sur la Bible de ne pas trahir le secret maçonnique et on lui donne un tablier en peau d'agneau et une paire de gants, symboles de pureté ».

Tout cela peut paraître énigmatique ou puéril. Pourtant le maçon sincère est persuadé que ces symboles aident à découvrir une réalité cachée et la cérémonie telle qu'elle vient d'être sommairement décrite est pour lui la représentation du chemin qu'il doit parcourir. « La franc-maçonnerie possède un grand secret, unique, profond et plein de merveilles ; un secret que les hommes ont cherché à pénétrer dès que la faculté de penser leur a été donnée » (Franz-Karl Endres : Le secret du franc-maçon).

Vers 1766, il existe donc, à Angoulême (ô ironie !) deux loges en plein désaccord : « Les maçons bâtards se multiplient de manière singulière » écrit L'*Union des Cœurs* qui fait appel, derechef, aux autorités suprêmes à Paris. Or, son ennemie est La Parfaite Union qui compte 27 membres parmi lesquels des gens bien connus sur les bords du Bandiat : Louis Blanchard de Sainte-Catherine et François Delapouge de la Francherie, tous

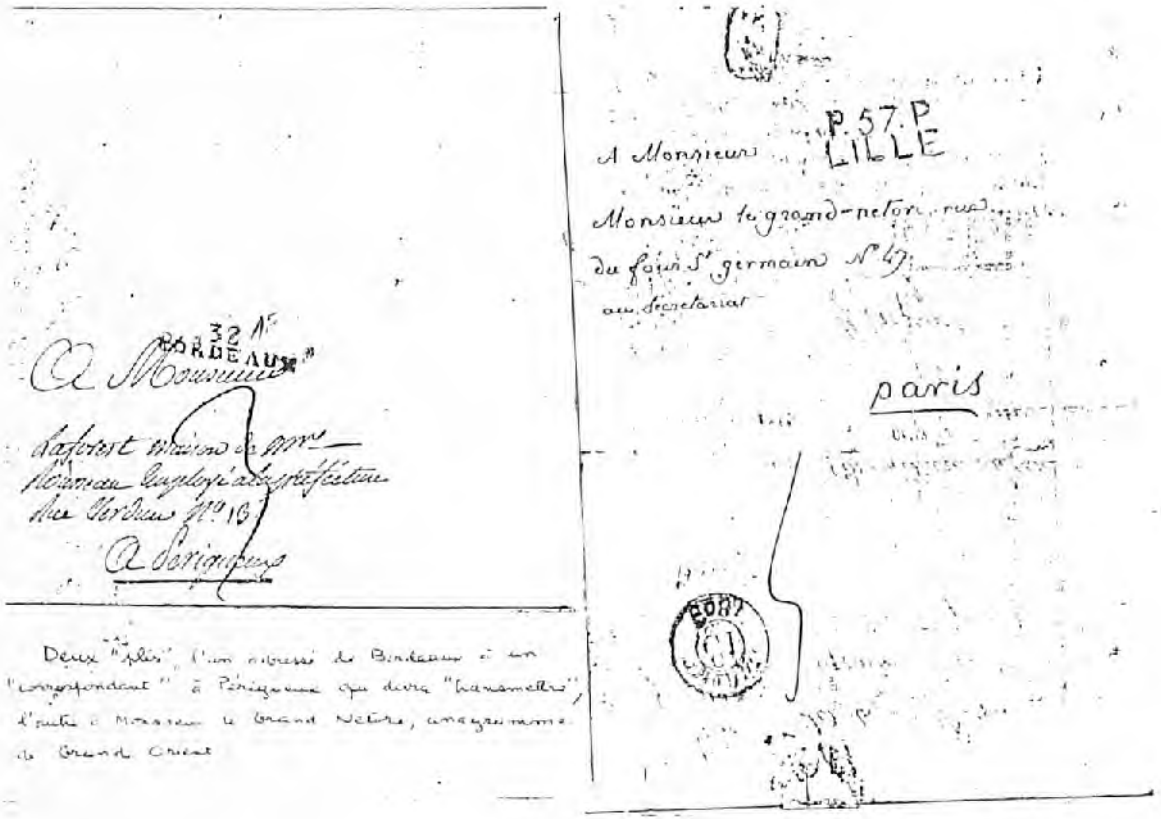

Deux "plis" l'un adressé de Bordeaux à un "correspondant" à Périgueux qui devra "transmettre" ensuite à Monsieur le Grand Netor, maçonnerie du Grand Orient

deux « frères terribles ». La planche de 1765 nous apprend que celui-là, âgé de 52 ans a été admis aux deux premiers grades (apprenti, compagnon) en janvier, à la maîtrise le 2 mai ; qu'il demeure à trois lieues d'Angoulême ; et que celui-ci est adjudicateur de canons pour le roi Louis XV et demeure aussi à quelques lieues d'Angoulême. Il a 49 ans et a été admis aux trois grades inférieurs en même temps que son ami. La loge comprend, en outre, comme ses sœurs, quelques bourgeois et notables, une dizaine de négociants, plusieurs avocats et hommes de lois, quatre ou cinq prêtres ou religieux (ici, des Carmes) : la liste envoyée statutairement au siège à Paris porte le P.S. suivant, de la main du Vénérable ; « J'attends que les truffes soient présentables afin que vous daignez en recevoir de notre part et que vous les mangiez en tirant des canons de poudre forte » ; le Périgord a toujours eu solide réputation !

Mais avec les truffes, *La Parfaite Union* adresse une missive vindicative :

« Très respectables maîtres,

Ce n'est pas pour nous que nos voix s'élèvent jusqu'au pied de votre trône éclairé ; vos décrets respectables ont fortifié l'esprit de sagesse et de paix ; (...)c'est pour l'ordre maçonnique fructifiant à l'ombre du G.O. que nous réclamons la puissance de votre glaive. L'orgueil et la désobéissance n'ont jamais enfanté que des crimes(...) forçant le cœur à devenir mauvais(...) Je n'aurai pas à vous tracer toute la haine que le Vénérable Brunet, votre ancien aumônier vous porte(...) : il ne dort que pour faire de coupables rêveries et ne s'éveille que pour les tracer sur le papier et les montrer à tous les profanes... ».

Il devient peut-être nécessaire de préciser ce qu'on entend par « loge ». Au départ, il y a plusieurs FF .'. qui ont reçu la « lumière » ailleurs et se réunissent pendant un certain temps, puis demandent leur affiliation au « Grand Nétori » (anagramme de G.O. pour la correspondance). Celui-ci procède à une enquête auprès des autres loges du même Orient (entendez : ville ou région) et demande à l'une d'elles de parrainer les postulants. Acceptation, généralement ; refus et disputes parfois !

Très forte hiérarchie : les trois premiers grades (ou loges bleues) sont très répandus ; tout le monde les connaît : apprenti, compagnon, maître. Les onze grades suivants constituent les ateliers de perfection et sont plus difficiles d'accès ; par exemple : maître parfait, chevalier de la royale arche, grand élu de la voûte sacrée, chevalier rose-croix... Chaque catégorie correspond à un degré de morale et permet de pénétrer plus avant dans la connaissance. Le 33e permet enfin de participer au conseil suprême (la haute direction). En outre, les maçons sont chargés d'une fonction dans leur loge : en tête, le *Vénérable*, assisté de deux *surveillants ;* un *tuileur* (ou *couvreur)* chargé d'assurer... l'étanchéité(!) de la loge : aucun profane ne doit pénétrer ; des *Hospitaliers (= Aumôniers) ;* des *Terribles,* chargé d'organiser les cérémonies, etc. Voici au hasard quelques articles des statuts de *La Parfaite Union de Périgueux* (1780) :

— **Article 1er :** la loge devra faire célébrer aux jours de la Saint-Jean-

Baptiste et Evangéliste une messe où chaque frère assistera, puis il suivra la procession en grand apparat(...).

— **Article 2e** : on fera célébrer une messe de *requiem* chaque surlendemain de la Toussaint avec commémoration des ff .'. morts dans l'année et de tous les bons maçons ;

— **Article 7e** : il y aura un banquet par mois alternant avec une loge sèche(...)

Et voici quelques passages d'un des discours d'inauguration à *L'Harmonie parfaite (circa* 1780) :

« Rendons grâce au G.A. de l'U. qui préside à cette heureuse union et prions-Le de verser sa bénédiction sur le fondement de ce nouveau Temple élevé à sa plus grande gloire(...) Nous ne pouvons leur attirer ces bénédictions, que par la persévérance dans la pratique des vertus ; que nos cœurs demeurent donc incorruptibles comme les cèdres du Liban ; que la charité soit l'Etoile flamboyante qui les éclaire et les embrase, etc. »

Les « cabalistes » F.'.M.'. des vallées du Bandiat et de la Tardoire.

Il nous faut maintenant dire quelques mots des activités plus ou moins crapuleuses de certains de nos maîtres de forges que Turgot (pourtant autre fils de la Veuve), intendant de la généralité de Limoges surnommait les cabalistes et poursuivit de toute sa rigueur.

C'est en 1769 qu'éclate le scandale. *Grosso modo,* il s'agit d'opérations frauduleuses concoctées par des hommes d'affaires. Une crise grave sévit depuis quelque temps dans la région d'Angoulême dont les principales transactions commerciales tournent autour des forges et fonderies, de la production de bois merrain et d'eau-de-vie. L'Etat ayant cessé de payer ses fournisseurs de canons (tout comme l'Espagne qui avait aussi passé commande à La-Chapelle-Saint-Robert), les autres créanciers faisant de même, ces fabricants de canons dont Blanchard de Sainte-Catherine, Lapouge de la Francherie, Nicolas Trémeau, Antoine Marchais de la Chapelle, Guillaume Texier de la Vallade, Sazerac des Roches (pour ne citer que des maçons) se trouvent dans une situation financière alarmante, faute de liquidités. Ayant vainement essayé de faire rentrer leurs créances, certains d'entre eux ont alors recours à des banquiers pour des avances d'argent. Rien de répréhensible jusqu'au moment où l'idée vient à notre Lapouge d'accuser lesdits banquiers d'usuriers (en effet, à l'époque, on considérait que l'argent prêté ne devait pas être une source de profit, idée héritée du Moyen Age qui hypocritement s'en remettait aux juifs et aux Lombards pour ces manipulations...) et de les faire chanter. Résultat : l'argent devient introuvable sur la place d'Angoulême (il n'y en avait jamais eu beaucoup !) ; le marasme des affaires entraîne les banqueroutes et la ruine d'un grand nombre de négociants et de banquiers. L'affaire dure plusieurs années avec force procès et ne sera définitivement réglée que par le Conseil

du Roi. *La Parfaite Union* perd un bon nombre de ses membres notamment Sainte-Catherine et Lapouge qu'elle avait accueilli avec un empressement tel qu'ils avaient accédé aux trois premiers grades en six mois alors que la règle exige un an entre chaque degré !

Or Blanchard de Sainte-Catherine est un notable de la vallée du Bandiat. Issu d'une famille d'officiers de justice, nanti d'une confortable fortune, il est d'abord fermier du comte de Montbron, puis trouve du minerai de fer sur ses terres et, grâce à son beau-père, entre en relations avec des maîtres de forges. Le devient à son tour, s'enrichit. Son train de vie devient fastueux. Mais, prodigue et imprévoyant, il se laisse surprendre par la crise et meurt en 1772, couvert de dettes. La destinée de Lapouge de la Francherie est en tout point comparable à ceci près, pourtant que, si Blanchard a laissé le souvenir d'un homme généreux et compatissant, à l'inverse, ce fripon de Lapouge sera contraint de s'enfuir honteusement après le scandale de 1770, poursuivi par la Justice et traqué par Turgot.

Quel rôle a joué la loge *La Parfaite Union* dans tout ceci ? C'est difficile à dire. On peut seulement noter que nos deux maîtres de forges ont été accueillis à bras ouverts, ont trouvé relations d'affaires et appui financier pendant plusieurs années. Et que leur radiation a été décidée quand le *krach* financier a fait scandale. Aucune trace formelle dans les Archives maçonniques, mais un cas similaire à Bordeaux prouve que les instances n'hésitent pas à se séparer des brebis galeuses — et à le faire savoir aux autres loges — dès que la mauvaise réputation d'un membre peut nuire aux autres. Or, si l'on en croit le rapport détaillé, rédigé par Abraham Robin (1er Echevin du Corps de la ville d'Angoulême), déposé aux Archives départementales de la Charente, le sieur Lapouge de la Francherie fut indubitablement un fieffé coquin !

Pourtant une autre fils de la Veuve, autre maître de forges, réussit beaucoup mieux à se tirer d'affaire : il s'agit du marquis de Montalembert, plus parisien que provincial, à vrai dire, puisqu'il s'était déchargé sur son frère Paul de la surveillance des forges et usines ; cette parenthèse refermée, on ne le revit guère dans la région : Ruelle et Forgeneuve furent d'abord louées au roi puis vendues au comte d'Artois ; le beau-père, M. de Commarieu (fort heureusement pour Montalembert, inspecteur des Domaines), épongeant le déficit par une indemnité de 800.000 livres (ni Blanchard ni Lapouge n'avaient eu une telle chance !). Le marquis, l'âme légère, pouvait, en son hôtel parisien, rejoindre ses invités, gens à la mode, jolies femmes, encyclopédistes, amis maçons : Sieyès, Lacretelle, Boissy d'Anglas, Beaumarchais...

Il reste encore à citer l'un des plus célèbres : le frère Anne Robert Turgot, baron de l'Aulne, intendant de la généralité de Limoges, membre de la loge *Les Amis Réunis* à l'O. de Paris. On ne pourra accuser Turgot de favoritisme à l'égard de ses frères en maçonnerie, si l'on en juge par l'action implacable qu'il mène à Angoulême, dont il a été question ; pour-

A∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ l'U∴

Au nom et sous les auspices du G∴ O∴ de France

A∴ l'O∴ d'Angoulême le 12e I∴ D∴ 10e M∴

de l'∴ de∴ A∴ V∴ A∴ 5808

La R∴ L∴ de Saint Jean sous le titre distinctif du

Mystère à l'O∴ d'Angoulême du G∴ O∴ de France

S∴ S∴ S∴

C∴ R∴ R∴ FF∴

En-tête de « planche » expédiée par la Loge « Mystère » d'Angoulême »

« A la gloire du Grand Architecte de l'Univers... à l'Orient... le 12e Jour du 10e Mois de l'an de la Vraie Lumière 1808... »

Salut Salut Salut

tant, la débâcle de nos maîtres de forges est en partie due au fait que de nombreux canons commandés pour la Marine Royale ne furent jamais payés. Mais, fort de la raison d'Etat, Turgot eut beau jeu de blâmer sévèrement Blanchard et son beau-père, Dereix des Rivières (forge de Planchemi-nier), Lapouge et Puymartin (Busserolles), les Montalembert (Forgeneuve) et, pour faire bonne mesure, accuser le marquis d'avoir contribué à la défaite de la marine française :

« On ne serait pas tombé dans la disette où l'on est de canons si vous aviez rempli vos engagements pour lesquels il vous a été procuré plus de secours qu'il n'en a jamais été accordé dans aucune entreprise : c'est un reproche que l'on aura toujours à vous faire » (Pijassou : Les maîtres de forges, dans B.S.H.A.P. (1958), p. 24.

La succession des premiers maîtres de forges

A la déconfiture de ces fournisseurs d'artillerie succède bientôt l'ouragan de la Révolution.

Par suite des mesures prises contre les seigneurs et les émigrés, beaucoup de forges ont été confisquées, vendues. Mais les guerres entreprises par la Convention suscitent bientôt une deuxième génération de maîtres de forges, certains portant même le nom de leur papa...

Pour ce qui est de la franc-maçonnerie, momentanément interdite, ses activités sont très ralenties, mais les FF.·. n'en continuent pas moins à se réunir discrètement et « réveillent » leurs loges dès que le danger s'éloigne. A *l'Aménité* (Orient d'Angoulême) par exemple, qui reprend ses réunions en 1803, on retrouve le fils de Blanchard de Puymartin, membre de *La Parfaite Union* 20 ans plus tôt : Louis habite Montbron et dirige la forge de Pontrouchaud à Roussine (dont Blanchard de Sainte-Catherine était propriétaire en 1765). Un certain Desvars, de Montbron aussi est membre de *L'Harmone Parfaite* avec Hilairet, autre maître de forges. Un troisième, Ribeyrolles, né à Nontron, restera plusieurs années à cette loge ; il faut dire qu'Angoulême, pourtant en Charente, était et reste la ville qui exerce la plus forte attraction sur la vallée du Bandiat, tandis que Périgueux joue les princesses lointaines...

Or, ce Ribeyrolles est bien connu à Javerlhac et Jommelières, une des principales forges de la vallée avec La-Chapelle-Saint-Robert. Autrefois propriété des Hastelet, elle a été cédée en 1782 à Jacques Vallade. A son décès, en 1784, le maçon Robert en devient propriétaire, tandis que Guillaume s'installe à Bonrecueil et La Motte-Feuillade. Un autre membre de cette famille prolifique, Soury-Vallade exploite Etouars entre 1789 et 1811... Des Vallade partout et toujours, ecomme l'avait confirmé la publication d'un mariage huppé (douze signatures !) relevé dans les registres paroissiaux de Javerlhac le 9 mai 1780 :

« ...Guillaume Vallade négociant, 24 ans, fils de Jacques Vallade aussi négociant et maître des forges (...) et de demoiselle Françoise Soury, ses

père et mère ; et demoiselle Marie Soury, âgée de 24 ans fille de Me Soury, chirurgien ancien démonstrateur d'anatomie à Paris, officier support de l'université de Poitiers »... et suivent les signatures de : Jacques de la Vallade, Guillaume Vallade Jeune, Soury-Lafond, Soury Blanchard — et celles de trois francs-maçons : Vallade Cadet, Jalanihat, Desvergnes Jeune et peut-être Soury-Lafond.

Les noms de ces trois ou quatre francs-maçons ne figurent sur aucune planche, mais doit-on pour autant mettre leur signature en doute ? En tous cas, ils s'affichent comme tels. Vers 1789, justement, la F.M. est conquérante et atteint même les bourgs de campagne où quelques bourgeois et robins sont heureux de constituer des groupes pour discuter, entre gens de bonne compagnie, de gestion communale et d'idées novatrices dans un esprit d'amitié et de tolérance.

On peut suggérer plusieurs explications à cette absence de preuves : d'abord, certaines archives ont été perdues ou brûlées sous le régime de Vichy, ensuite des groupes en formation peuvent se voir refuser leur intégration pendant plusieurs années, faute de l'accord des loges déjà existantes ; enfin, certains documents sont restés propriété privée : ainsi ce projet de loge au château de Belair près de Thiviers (1788) et signalé par le comte de Saint-Saud (B.S.H.A.P. (1974), p. 217. Voici ce qu'en dit Guy Penaud dans son Répertoire des loges maçonniques de Dordogne :

« Il semble bien qu'il y ait eu une loge constituée au château de Bélair : encastrées dans les murs du jardin, on a retrouvé deux pierres représentant l'une une cloche aux armes de Thiviers, l'autre un triangle qu'on pourrait traduire par : *Loge de Thiviers* ? Ces détails avaient été communiqués au comte de Saint-Saud en 1899 pour corroborer le fait qu'en 1786, une quarataine de maçons se préparaient à former une loge dans le château d'un seigneur du Périgord. Enfin M. Martin de la Salle du Maigneaux — qui habite le repaire noble des Maigneaux (nous retrouverons, plus bas son grand-père, garde de S.M. à *La Parfaite Union* de Thiviers) se souvient d'avoir entendu raconter à sa grand'mère paternelle, qui avait été incarcérée à Hautefort pendant la Terreur, qu'ayant vu un représentant du peuple visitant cette prison et l'ayant reconnu pour un membre de la loge de Belair, elle fit le geste maçonnique de détresse *devant lui et aussitôt ce représentant la fit élargir ». Et si nos Javerlhacois en étaient membres, eux aussi ?

LES EDILES COMMUNAUX

Abordons un autre type de maçons : les gestionnaires de communes ou de districts, animateurs de clubs révolutionnaires (missions auxquelles les avaient préparés les tenues de loges), organisateurs d'œuvres philantropiques variées (par exemple, la fondation de l'hôpital d'Angoulême, l'actuelle gare).

Nous sommes en 93 à Javerlhac : Guillaume Vallade (notre jeune marié d'il y a 13 ans... et père de 13 enfants) n'a pas perdu pied : il est même devenu président de l'administration du district de Nontron (dont Javerlhac est un des éphémères cantons) et, de l'an II à l'an XII, lui et plusieurs officiers publics vont agrémenter leur signature sur les registres officiels des trois points révélateurs. Ce sont, selon les années :

— Desvergnes (sans doute Sicaire Eyriaud des Vergnes, qui aurait rendu son nom plus discret en l'écrivant en un seul mot),

— Soury Lafond, déjà cité en 1780, qui se dit « agriculteur » (beaucoup de ci-devant propriétaires fonciers se sont curieusement mués en agriculteurs...),

— Lachapelle, de son vrai nom Jean Col de la Chapelle, maire en IX et X et remplacé par Guillaume Vallade Lacaut à partir de l'an XII.

Authentiquement francs-maçons ? Peut-être pas officiellement, mais par conviction ou par intérêt, car la maçonnerie était déjà, à l'époque, un excellent tremplin pour accéder aux responsbilités importantes dans la cité.

Quelques années plus tôt, le 21 janvier 1759, Blanchard de Sainte-Catherine avait marié sa fille Marguerite dans l'église de Feuillade à Louis Gaillard, écuyer, sieur de Vaucoucour et de l'Age. Cette union nous ramène à Thiviers avec un fils issu de ce mariage, membre à son tour de *La Parfaite Union à l'orient de Thiviers-en-Périgord*. Il a un peu plus de 20 ans lorsque la constitution en 1788 de cette loge, qui comporte la cohorte habituelle des robins et hobereaux de province : le juge-prévôt de l'endroit, eux avocats, deux notaires, un greffier, le procureur-syndic de la ville, un receveur des Domaines ; et aussi le sieur des Combiers, le baron de Lestrade, chevalier de Saint-Louis, le seigneur de Teyssière de Maigneaux et notre Louis Gaillard, le benjamin ; un troisième groupe comprenant un clergé honorablement représenté par deux chanoines réguliers, l'un prieur de Villars, l'autre, de Saint-Jean-de-Côle, et deux récollets. en dehors du baron de Lestrade, sexagénaire, les autres maçons ont moins de 45 ans et paraissent tout à fait représentatifs de cette classe montante de la société pré-révolutionnaire : jeune, dynamique, enthousiaste, utopique : ce troisième Ordre si friand de joutes oratoires...

De Thiviers à Périgueux ou la Révolution s'installe

Nos Thibériens vont rapidement nous entraîner dans leur sillage jusqu'à Périgueux : le fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale conserve le compte-rendu détaillé de l'installation de la loge *La parfaite Union* de Thiviers par *L'Heureuse rencontre* à l'O. de Périgueux, parrainage qui explique les relations amicales entre le Nontronnais et cette ville. En 1788, le Vénérable de Thiviers est un jeune avocat de 36 ans, Pierre Pipaud des Granges, qui va bientôt se retrouver au tout premier rang des édiles périgourdins. (Biblio. natio. Fonds maçon. II 431-Thiviers). Voici tout d'abord, ce compte rendu d'installation qui constitue un bon exemple de vocabulaire franc-maçon dans l'orthographe originale :

« A la gloire du G. A. de L'U. sous les ospices du Serénissime grand Maitre de la loge sous le signe distictif de la Parfaite Union à lorien (sic) de Thiviers à tous ceux qui ces présentes entendront S.·. F.·. U.·. .

L'an 5588 et le 9e jour du 7e mois la loge régulièrement convoquee et fraternellement réunie sous le point géométrique connu des seuls enfans de la lumiere dans un lieu très saint très

retiré et très éclairé où reigne la paix et la bienfaisance, midy plain, les travaux ont été ouverts à lorient par le V . ˙. F . ˙. Pipaux, le frère Fortuné et le frère Luc Thion 1er et 2e surveillants éclairant les colonnes du nord et du midy ; étant parvenu au trône quon frapait à la porte du temple en maçon le Vénérable s'est fait instruire qui s'était un maître de cérémonie ayant rapporté que le parvis du temple était rempli de ff . ˙. . ˙. visiteurs, le Vénérable les a envoyés reconnaître le f . ˙. terrible s'étant asssuré qu'ils étaient maçons et on été introduits et reçus dans le temple avec l'accueil le plus fraternel et singulièrement les membres de la loge l'Amitié auxquels le Vénérable a rendu au nom de toute la loge combien elle était sensible aux témoignages de sentiments fraternels qu'ils lui donnaient dans cette circonstance, un autre maître de cérémonies ayant annoncé que des ff . ˙. du G.O. de France chargés de ses pouvoirs s'avançaient, le Vénérable a nommé 9 ff . ˙. . ˙. dont 3 officiers pour aller les reconnaître, lesquels ont bien voulu exhiber à ces ff . ˙. terribles la commission (qu'ils portaient) les terribles sont rentrés dans le temple et ayant fait leur rapport, le Vénérable les a renvoyés pour présenter les maillets a ces ff . ˙. qui les ont acceptés à l'entrée du temple dans lequel ils ont été introduits sous la voute d'acier et au bruit des exclamations de tous les autres ff . ˙. . ˙.

Le Vénérable étant descendu du trône a conduit le président de la députation, et les deux surveillants (de Périgueux) ont occupé la place des deux surveillants (de Thiviers) ; ensuite le Vénérable (de Périgueux) après avoir prononcé un discours plein d'éloquence et de sensibilité sur l'objet de la cérémonie (...) a fait faire lecture des pièces dont était porteur (...) lecture suivie d'applaudissements ; ensuite chaque membre a solennellement promis et signé son obligation de se conformer aux règlements du G.O. et de lui rester inviolablement attaché. Cela fait étant debout, tous les officiers l'épée à la main et à l'ordre, le Vénérable a dit avoir pourvu à l'installation à perpétuité de la loge *Saint-Jean La Parfaite Union* à l'Orient de Thiviers (...) Puis le Vénérable Pipaud et l'orateur ont prononcé un discours et les travaux ont été suspendus pour procéder au banquet pendant que toutes les santés d'usage ont été tirées au nombre de 7 et que (...) la caisse de bienfaisance a été présentée à tous les ff . ˙. . ˙. Voici un court (!) extrait d'un des deux discours (celui de Pipaud) :

« Grand Architecte ! Puisse l'encens qui brûle sur ton autel s'élevant jusqu'à toi, te porter les vœux de la faible créature qui t'implore ! Puisse l'invocation qu'elle te fait en ce moment lui procurer la force dont elle a besoin pour consommer le grand œuvre que les maçons sages, éclairés et pleins de zele consacrent à ta gloire en élevant un nouveau temple à la vertu, dans ce nouvel édifice où l'amitié trouvera un autel dans le cœur de chaque ouvrier et qui, établi sur des fondements inébranlables sera un monument éternel de sagesse, de zèle et de bienfaisance ! Parfaite Union ! Devise Sacrée !

Que nos mains soient toujours pures et que nos pieds ne s'écartent jamais des sentiers de la justice tracés par l'équerre et le compas. La première des vertus est la justice : c'est la disposition habituelle à faire jouir ou à laisser tout homme des droits, des facultés et des choses nécessaires à sa conservation et à son bonheur » (8 pages suivent...).

Les loges entretiennent généralement des relations d'amitié. Le F . ˙. Fortuné Traforest a de nombreuses attaches à Périgueux : premier surveillant de Thiviers, il est en contact suivi avec F . ˙. Antoine Bouchier, futur évêque. Quant à notre Pipaud, il ne va pas tarder à devenir la vedette du Conseil permanent des Communes de Périgueux avant de finir, la tête tranchée, sans trop de douleur, paraît-il, grâce à l'invention d'un autre maçon célèbre, le docteur Guillotin ! De nombreux maçons rejoignent

A l'O.·. de Mons, le 6 e. jour du 4 e. mois de l'an de la V.·. L.·. 3826
correspondant au 5 Juin 1826 [Style vulgaire]

A LA GL.·. DU G.·. A.·. DE L'U.·.

D'un Lieu

∧ F.·. L.·. / F.·. L.·. ∧

Où règnent le Silence, la paix & l'union.

LA R.·. ▢ DE LA CONCORDE,

Salut & R.·. E.·. l'ordre & la paix & union à L.·. [illegible]

[illegible]

[illegible]

Demond Du Pré [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

bientôt Pipaud au Conseil des communes : leur « culture » maçonnique les y destine tout naturellement.

« Les vrays maçons sont toujours de bons cytoyens » proclamait une loge bordelaise en 1775 et tout maçon doit travailler à instaurer le bien public : y travailler c'est remplir les intentions du G.A. de l'U. car c'est louer un être bienfaisant que de l'imiter (...) L'homme vraiment vertueux préfère aux charmes séduisants de l'éclat le plaisir réel de pourvoir à l'amélioration du sort de ses semblables. C'est ce que rappelle aussi le symbolisme des heures de « tenues » : le soleil indique l'ouverture des travaux : midi ; la lune, la fermeture : minuit. Or, ces horaires sont purement allégoriques : commencé à midi, l'heure astronomique par excellence, le travail se prolonge jusqu'à la 12e heures, pour signifier que le F.·. doit employer la moitié de son temps à se rendre utile, à s'instruire et à s'améliorer. Les maçons sont en général fidèles à ces préceptes ; nous avons vu en effet, qu'à Javerlhac les affaires communales sont entre les mains de francs-maçons et de sympathisants ; il en est de même dans une municipalité voisine, La Rochefoucauld, où la loge Saint-Charles d'Irlande compte parmi ses membres les maires de cinq communes environnantes.

Mais Périgueux étant un exemple encore plus probant, rejoignons nos maçons de Thiviers et leurs amis dans l'église des Augustins où siège le Conseil permanent des Communes (B.S.H.A.P. (1941), p. 454.

Par acclamation publique (23 juillet 1789), Pierre-Eléonor Pipaud des Granges, avocat au parlement, rédacteur au *journal du Périgord*, en avait été proclamé président. La tâche de ce conseil — siégeant tous les jours — était considérable : ravitaillement, maintien de l'ordre, création de milices patriotiques, etc. En outre, il allait devenir une sorte de fédération de communes pour tout le Périgord par suite de la formation de comités dans de nombreuses localités. Y figurent naturellement des maçons venus de diverses loges : Chilhaud de la Rigaudie, de Salleton, Pierre Boucherie, docteur en théologie, François Sudret, avocat, Antoine Bardon, maître de musique, François Chambon du Cluzeau, conseiller du roi, Chapt de Rastignac, etc. Mais ce conseil, doublant en quelque sorte la municipalité de Périgueux, le maire, Migot de Blanzac entra en conflit avec ces nouveaux venus, considérés comme des spoliateurs. Finalement, Pipaud, excédé, donna sa démission (1790), fréquenta les clubs, mais ses activités n'étant pas du goût de ceux qu'il lui arrivait de combattre ou d'évincer, il fut taxé de « fédéralisme » et guillotiné (30 octobre 1794).

LE CLERGÉ FRANC MAÇON

Le cas du curé de La-Chapelle(Saint)-Robert dans le canton de Javerlhac (le saint, on le sait, avait été, lui aussi décapité par la Convention), est en tous points semblable à celui des « officiers publics » dudit lieu (an IV à XIII) dont il a été question plus haut : Vallade, Desvergnes, Desvard et quelques autres tels Forestier, Boyer jeune, Morellet, Gayout, Montozeau. Leur appartenance à la F .·. M .·. nous est seulement suggérée par leurs signatures sur les registres d'état-civil, sans interruption pendant plusieurs années, tout au moins pour les derniers cités.

Curé congruiste de La-Chapelle, Elie Lapouge s'était manifesté vers 1788 auprès de l'intendant Neville pour lui signaler son mécontentement et celui de ses ouailles concernant le prieur dont il dépendait. La révolution éclatant, il reste à son poste, prête tous les serments, se déclare bon patriote, devient officier d'état-civil, maître d'école et signe des trois points à partir de l'an X. Successivement curé de La-Chapelle, Grassac (Charente), Javerlhac, il est « déclaré avoir constamment exercé » pendant la révolution, trait que l'on retrouve dans la biographie d'Antoine Bouchier, dont il va être question.

Très lié avec Pipaud des Granges, Antoine Bouchier, curé de Saint-Silain, futur évêque de Périgueux, fut membre (officiel, contrairement à Lapouge) de *L'Anglaise de l'Amitié* à l'O. de Périgueux avec six chanceladais, cinq récollets, le curé de Sainte-Alvère, celui de Saint-Martin, un vicaire de Saint-Front : en ce temps-là, un quart de la loge était d'Eglise ! Cet Antoine Bouchier se retrouve tout naturellement, après les Etats-Généraux, au conseil permanent des Communes où il ne ménage pas sa peine, se signale par son patriotisme et propage activement les idées nouvelles. Il vit pourtant ces années révolutionnaires dans l'angoisse d'un faux-pas, mais très intelligemment, réussit toujours à se tirer d'affaire. Il se déclare sans-culotte en décembre 93, prête tous les serments, réussit à maintenir le culte à Saint-Front jusqu'à sa mort (sauf entre 1793 et 1795). Pourtant il paraît bien qu'à deux reprises, il ne dut son salut qu'à l'amitié maçonnique : une première fois (1790) on met en cause la bonne foi du curé de Saint-Silain, l'accusant de restriction mentale lors de son adhésion à la Constitution civile du clergé : c'est Bardon, 2e surveillant de la loge *L'heureuse Rencontre* qui se porte garant pour Bouchier. Ce dernier est pourtant au Club des Jacobins, anime le *Journal politique* de Périgueux, mais à l'époque, tout citoyen est un suspect qui s'ignore !

Bardon lui vint en aide, au moins une autre fois, en 1798. Quelques mois plus tôt, Bouchier avait prêté le serment de haine à la royauté. Mais Bouchier et Boucherie (autre F .·. de *L'Amitié,* ancien curé de Saint-Hilaire, l'ombre de Bouchier), ayant refusé de remplacer le dimanche par le décadi), furent traités de faux-patriotes et accusés d'avoir désobéi à la loi. Quand Bouchier, pour se défendre, voulut obtenir de l'administration la

preuve écrite de ses serments, il lui fut répondu que les archives n'en avaient aucune trace. Fort à propos, son bon ange surgit en la personne du F.·. Bardon qui attesta avoir été précisément le délégué qui, le 9 janvier 1791, avait reçu le serment du sans-culotte Bouchier et le Directoire dut, bien à contre-cœur, délivrer l'attestation de civisme. L'alerte, cependant, avait été chaude !

Citons, pour finir, un troisième exemple d'entr'aide maçonnique. L'affaire se situe en janvier 1790, à Bussière-Badil dont le curé, Antoine Jalapinat, est fils d'un notaire franc-maçon de Javerlhac. Ancien jésuite, patriote fervent, il est bientôt élu président du comité révolutionnaire, et à ce titre, il a fait emprisonner un certain Lasfond, petit juge de l'endroit. Celui-ci se rebiffe, fait appel au prévôt et c'est au tour du curé d'aller au trou ! Alertés, Pinaud et ses amis du comité de Périgueux délèguent le F.·. Bouchier qui rend visite aux FF..·. de l'Assemblée Nationale lesquels font libérer le curé de Bussière... (L'histoire ne dit pas si, en vertu du principe des vases communicants, le petit juge est retourné en prison !).

Voici donc les silhouettes de quelques francs-maçons des années 1780-1803. Leurs portraits sont incomplets et les documents ont la sécheresse des textes officiels ; il est impossible d'assurer si l'attitude des uns ou des autres a été uniquement dictée par leur qualité de Fils de la Veuve. Seuls des Mémoires, des livres de raison, des indiscrétions de proches auraient pu mieux renseigner, mais les FF.·. sont, par serment, très discrets...

Cependant, cette période reste intéressante par les différences qu'elle offre avec les siècles suivants : la petite noblesse, comme la haute noblesse, et surtout le clergé vont bientôt, en Périgord comme ailleurs, s'écarter de la franc-maçonnerie après en avoir constitué la fine fleur ; tandis que les hommes politiques, nourris de ses méthodes et stricts observateurs de sa discipline vont y prendre une telle importance qu'on ira jusqu'à les accuser de tenir entre leurs mains les destinées de la France, clandestinement ou à visage découvert — selon les époques — mais toujours avec énormément d'efficacité !

Les maçons bordelais n'écrivaient-ils pas dès 1770 : « Les vrays maçons sont de vrays cytoyens » ? Alors ? « chacun sa vérité », a écrit Pirandello.

Odette A. PLAZER,
17, rue de la République, 91150 Etampes.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

— Bbiliothèque nationale : fonds maçonnique = F.M.
— imprimés (540)
I (110-86)
II (142-142 bis-143-159-344-345-376-431)
V (66)

— MAZIÈRE (abbé). Recueil secret concernant la révolution, d'après Abraham-François Robin, dans Bulletin de la Charente, t. IX (1918), pp. 5-75).

— Registres paroissiaux des communes de Javerlhac et La Chapelle-Saint-Robert (1780-an XII).

— MAMOZ (D.). Histoire de la franc-maçonnerie à Angoulême. Archives d'Angoulême.

— GUICHARD (Alain). Les francs-maçons, Grasset, 1969.

— LE BIHAN (Alain). Loges et chapitres de la Grande loge et du Grand Orient de France au XVIIIe siècle, Bibli. nat. - La 32-929.

— MELLOR (Alec). La vie quotidienne de la franc-maçonnerie française du XVIIIe siècle à nos jours, Hachette.

— MELLOR (Alec). Nos frères séparés, les francs-maçons, Meme, 1961.

— PENAUD (Guy). Répertoire des loges maçonniques de la Dordogne, dans B.S.H.A.P. t. 101 (1974), pp. 198-236.

— FOURNIER de LAURIÈRE (R.). Résumé analytique des délibérations du conseil des communes de Périgueux, dans B.S.H.A.P., t. 68 (1941), p. 454.

Cours-de-Pile en Bergeracois ou l'histoire de l'abjuration d'un village en 1700

La révocation de l'édit de Nantes — 17-10-1685 — a marqué une étape importante dans la longue mise au pas des réformés, au moyen de mesures coercitives et ce, depuis 1660, afin de réaliser le grand dessein de Louis XIV : ramener tous ses sujets à l'unité catholique.

Avant de présenter l'acte notarié du 10 janvier 1700 [2] d'abjuration collective tardive qui s'inscrit dans la nouvelle période tragique ayant suivi l'édit de Fontainebleau, et dont il n'existe en Périgord — à notre connaissance — qu'un autre exemple [3], celui de Bergerac, sous les missionnaires bottés, en août 1685 (devant Chanceaulme, notaire royal), nous le situerons dans le contexte particulier de Cours-de-Pile.

La terre de Pile appartenait alors à Jean-Sylvestre de Durfort [4], marquis de Boissière, sénéchal d'Agenais et du Condomois. Elle lui échut par son mariage, vers 1680, avec Elizabeth de Clermont de Pile, dernière du nom, arrière-petite-fille du célèbre chef protestant Armand de Clermont, capitaine de Pile, tué à la Saint-Barthélémy.

De nombreuses familles bourgeoises catholiques et protestantes de Bergerac (les Chanceaulme, les Frescarode, etc.), possédaient en ce lieu

1. *Cours-de-Pile, commune à 6 km S.E. de Bergerac, sur la rive gauche de la Dordogne (609 hab. en 1889, 1151 hab. en 1984). En 1365, paroisse de « Cors et Pilu » relevant du diocèse de Sarlat, église sous le vocable de saint Jean-Baptiste, membre dépendant de la commanderie de Condat, O.S.J.*
2. *Arch. dép. Dordogne, 3 E 7815, Bouigue, notaire royal.*
3. *Jurades de la ville de Bergerac*, 1902, t. XI, (1689-1736), p. 128 et suiv. Les archives départementales de la Dordogne ne possèdent qu'un seul acte (1695) du notaire Chanceaulme.
4. S. de Durfort de la branche quercynoise des Duras fut sénéchal d'Agenais de 1688 à 1699. GUIGNARD (abbé), *Histoire de l'Agenais*, Agen, 1941, t. II, p. 292. Sur une de ses idées fut construite, par Gabriel, la place royale de Bordeaux. (*Revue des Monuments historiques*, mars 1982).

des biens ancestraux. La population, essentiellement rurale, atteignait à peu près, 480 âmes se répartissant en 280 protestants et en 200 catholiques.

La réforme à Cours-de-Pile.

L'exercice de la religion réformée y remonte au début de l'an 1577. Le temple se situait dans le bourg. Lors des troubles de guerre (fin XVIe siècle), l'embrasement de la localité provoqua la perte des titres et des registres protestants.

Le culte réformé s'effectuait épisodiquement dans la chapelle castrale [5]. Au synode de Nérac, tenu en 1645, les églises de Monbazillac et de Cours proposèrent l'envoi d'un ministre chargé de célébrer le culte alternativement dans les deux temples. L'assemblée provinciale leur prêta, quelques mois, François Claude, « homme d'une fervente piété et d'un zèle infatigable ». Lors du synode de Guyenne, réuni à Bergerac, en septembre 1646, le sieur de Tiregan, député des églises de Cours et de Monbazillac, demanda l'affectation de ce ministre, ce qui fut accordé pour un an, mandat sans doute renouvelé puisque sa présence dans les deux églises s'établit jusqu'au 17 avril 1650 [6]. Enfin, au colloque de Périgord et du Limousin, en 1660, le pasteur Jacques Brun représentait les deux églises soit 300 communiants (Bergerac compte pour 400) [7]. Son nom figure sur le rôle des ministres protestants autorisés à quitter Bordeaux pour la Hollande, avec sa femme seulement (24 novembre 1685) [8].

Le 7 décembre 1682 marque la date d'arrêt de démolition des temples, fermés depuis longtemps, de Cours-de-Pile, Gardonne, La-Monzie-Saint-Martin et Monbazillac [9].

Dans le mémoire des biens des consistoires de la généralité de Bordeaux (1696), Cours est inscrit pour 60 livres et parmi les 22 consistoires pour lesquels l'intendant Bazin de Bezon estimait « qu'il n'y avait rien de mieux que donner leurs biens à l'hôpital de la Manufacture de Sarlat » . De plus, le même intendant dans « le mémoire des églises à allonger » cite l'église paroissiale de Cours-de-Pile en ces termes : « C'est un agrandissement d'église à faire dont les gros décimateurs ne doivent point estre tenus et l'estimation qui est faite de 700 livres ne me paraît pas trop forte pour faire cet agrandissement ».

Curieux projet élaboré en période d'exaltation et qui n'aboutit pas. C'est dans la chapelle réaménagée du château que les nouveaux convertis

---

5. Arch. nat., TT 242 15.
6. *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 1874 (23e année), p. 258.
La pasteur François Claude exerça son ministère à La Sauvetat-de-Caumont (au) du Dropt) de 1616 à 1626 et serait décédé à l'âge de 74 ans à Monbazillac. Il était le père de Jean qui naquit, en 1619, à La Sauvetat et se rendit célèbre par ses controverses avec Bossuet.
7. *Bull. Soc. hist. du Protest.*, t. XV, p. 521.
8. *Archives hist. de Gironde*, t. XV (1880), p. 533.
9. D. RENNES, *Histoire du protestantisme à Bergerac*, Bergerac, 1858, p. 48.
10. Arch. dép. Dordogne, 97H7. *Bull. soc. hist. du protest.*, 1876, t. III, p. 268.

de 1700 seront invités à se rendre. Le même document ne recense aucun nouveau converti dans la paroisse [11] (1687).

Les registres de catholicité

Ceux-ci commencent dès l'an 1670. La collection communale a particulièrement souffert de l'épreuve du temps et des hommes (humidité, mutilations). Qu'on en juge.

1670 et 1679 : un fragment. 1685 : quatre fragments. 1686 : cinq fragments.

1688 et 1690 : sept feuillets à demi-complets. 1693 et 1695 : un fragment.

Les années de 1695 à 1709 manquent. Néanmoins, quelques recoupements peuvent être réalisés avec la collection départementale qui présente pour sa part, une lacune importante de 1690 à 1748 inclus, soit près de 60 ans !

Voici quelques particularités rencontrées :

An 1686

3 juin, baptême de Marie Dubourg fille illégitime de Léonard Dubourg et de Jeanne Guischard.

4 juin, baptême de Jeanne Bachellerie fille naturelle et légitime de Pierre Bachellerie et de Marie Tillet.

An 1687

28 janvier, bénédiction nuptiale de Pierre Preschonet et de Léonarde Hap.

1er avril, baptême de Pierre Guischard fils naturel et légitime de Jean Guischard et de Marie Guischard (parrain : Pierre Guischard ; marraine : Suzanne Guischard ; présent : Pierre Barrière).

An 1688

3 février, bénédiction nuptiale de Pierre Baylé et de Anne Baylé.

2 mars, bénédiction nuptiale de François Burguet et de Jeanne Lanarès.

30 mai, baptême de Marie Guischard fille de Timmothée Guischard et de Marie Coutausse.

25 septembre, baptême de Anne Preschonet, fille de Pierre Preschonet et de Léonarde Hap.

An 1695

?... baptême de Marie Guischard fille de... [Peyroutou] Guischard et de Madeleine Escat.

Les quelques cas relevés ci-dessus reflètent la confusion de la situation de certains réformés qui figureront, cependant, dans le document d'abjuration de 1700.

11 VALETTE Jean. Étude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis, dans *B.S.H.A.P.*, t. CIII (1976), p. 107.

12 Arch. dép. Dordogne, 5 E139/1 (1676-1792) et collection communale.

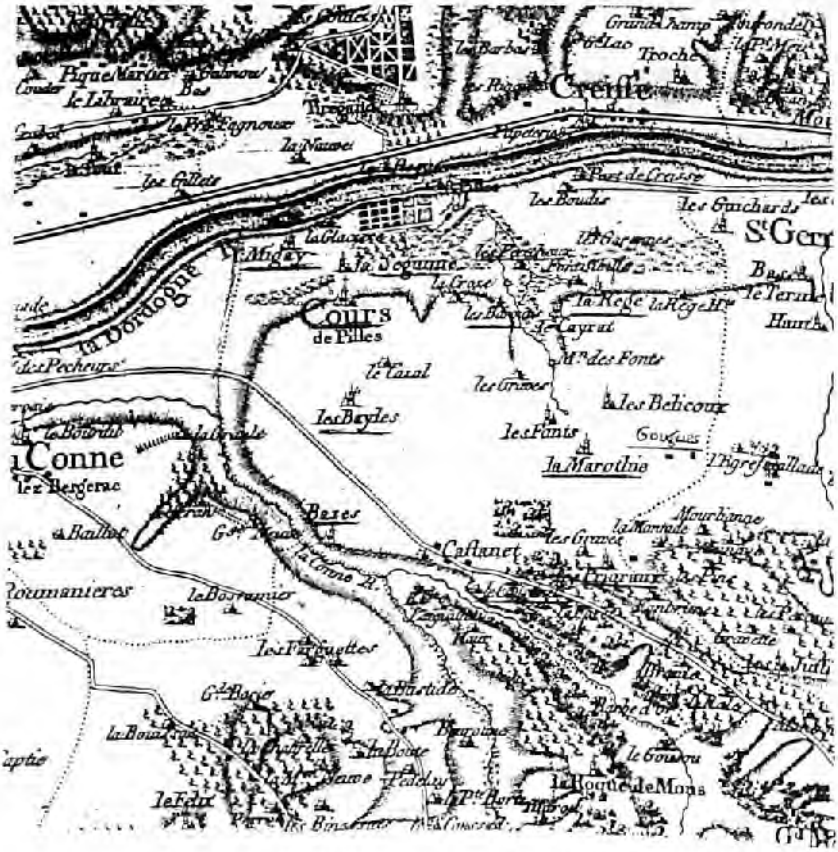

Paroisse de Cours de Pile, d'après la carte de Belleyme.
Les villages soulignés sont ceux ayant connu des abjurants.

Nous savons que, dès la fin 1685, nouveaux-nés catholiques et protestants devaient figurer indistinctement sur les registres paroissiaux en application de l'article 8 de l'édit de révocation [13].

Telle n'a pas été la règle systématique en Périgord, pour des raisons qui échappent encore. Dans le cas précis de Cours-de-Pile, le curé n'a baptisé, marié, enseveli qu'une minorité de réformés.

Mais, revenons à l'an 1685 où apparaissent, dès les premiers jours de janvier, des signatures révélatrices sur les pages des registres paroissiaux.

janvier : frère Louis Gravier, récollet.

février : frère François Lafargue, récollet ; frère Justinien Vouselle, récollet.

mars : frère Louis Gravier, récollet ; frère Louis Pynel, récollet ; frère Justinien Vouselle, récollet.

avril : frère urbain Besse, récollet.

mai, juin : frère Paul Malaurie, récollet.

juillet-août : frère Louis Pynel, récollet.

septembre-octobre : frère Urbain Besse, récollet, avec mention « faisant fonction de curé » ; frère Dorothée, récollet.

4 novembre : frère Guy Damale, récollet.

18 novembre : frère Paul Malaurie, récollet.

20 novembre : frère Dorothée, récollet [14].

Le curé Andrieu ayant officié, pour la dernière fois, fin décembre 1684, réapparaît le 26 novembre 1685.

En onze mois, la paroisse de Cours-de-Pile a vu se relayer huit frères récollets dont la mission consistait à reconquérir les âmes.

Cette mission ne paraît pas avoir apporté les fruits espérés.

Voici un tableau statistique des années cruciales :

	1683	1684	1685	1686	1687	1688	1689
Baptêmes	30	?	14	8	29	27	24
Mariages	5	?	4	4	9	12	2
Sépultures	20	?	40	16	9	19	4

soit une moyenne de 23 baptêmes, 6 mariages, 18 sépultures.

1685 a connu une épidémie chez les enfants en bas âge. Les trois dernières années accusent une montée des naissances (trois familles se retrouvent parmi les abjurants en 1700).

Il n'apparaît pas de bouleversement spectaculaire dans la démographie

13. Bibliothèque de l'école des chartes, t. 83, 1923, p. 305. *Le registre* de l'état-civil protestant en France depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. LEONARD (Emile). *Histoire générale du protestantisme* (PUF). Paris, 1961, t. II, p. 375. « Le Roi signala deux traquenards de l'Edit à l'archevêque de Paris : ce que l'on croit y être oublié pour les mariages et les sépultures a été omis à bonne fin ».

14. En 1696, dessert la paroisse Saint-Sylvain-de-La-Monzie à la place du curé Vidal.

catholique. Les registres considérés ne mentionnent aucune abjuration alors que s'exercent à Bergerac et dans la périphérie, pression religieuse et répression militaire.

Par contre, quelques paroissiens ont discrètement abjuré à la Cone — paroisse limitrophe — avant le 29 août 1685 (crainte ou pression physique ?), genre de démarche qui s'avère assez fréquent en ces temps troublés [15].

Le comportement du clergé

Une étude approfondie, de l'important mouvement pastoral catholique (nouveaux venus fournis par l'Auvergne, le Rouergue et Paris), des divers comportements des ecclésiastiques en Périgord serait fort instructive [16].

Ainsi, le « zèle amer » des jésuites, de certains récollets, de l'évêque d'Agen qui avait pris goût aux missions fréquentes en Bergeracois, tranche avec l'attentisme, la mansuétude parfois de certains prêtres ruraux plus près du petit peuple.

En ce qui concerne Cours-de-Pile, nous avons noté l'éviction momentanée du curé Andrieu, presque onze mois, alors âgé et sans doute trop conciliant, au profit des récollets.

Son successeur, l'abbé Etienne Sirven, docteur en théologie, — était-il de la famille de ce Jean Sirven [17], protestant de Bergerac, proche parent d'Elizabeth de Clermont et dont les biens revinrent en 1739 au seigneur de Pile ? —, accusé d'agir « par quelque esprit de haine », nous dirons plutôt par intérêt, temporise avec les huguenots de sa paroisse appuyés curieusement par des catholiques sur un problème de dîme. Le clergé de Cours-de-Pile paraît avoir fait preuve d'une certaine complaisance voire tolérance, tant que des directives ou certaines présences physiques ne l'atteignaient pas [18].

---

15. VALETTE (Jean). Les abjurations dans la paroisse de La Cone et de Gabancille de 1679 à 1687, dans *B.S.H.A.P.*, t. CVII (1980), p. 49. *Certaines paroisses utilisaient un registre spécial ou des billets volants, souvent égarés, d'où la difficulté de recenser les abjurants.*

16. ESCANDE (Jean-Joseph). *Histoire du Périgord*, 1934, t. II, p. 235 et suiv. DANGIBEAUD (Ch). La mission du marquis de Boufflers en Béarn, Guyenne, Périgord et Saintonge en 1685, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 36, 1916, p. 233.

17. Arch. dép. Dordogne. B 1771.

18. Arch. dép. Dordogne. 3E 7814, Bouigue, notaire, 11 mars 1697. Signalons, en cette période délicate, la curieuse démarche du curé de Creysse, paroisse vis-à-vis de Pile, où il y eut 7 à 8 nouveaux convertis en 1686, par dragonnades (*cf. B.S.H.A.P.*, t. CIII, *op. cit.* et état-civil). Pierre Blanc, ancien curé de Lembras, ami de la famille Durfort-Boissière, en présence des principaux habitants dudit Creysse, se fait délivrer par notaire, une attestation d'assiduité « pour l'intérêt de son honneur et conscience », « ayant fait toutes les fonctions qu'un pasteur et prêtre doit faire à ses paroissiens, sans avoir usé d'aucun scandale, mais au contraire, les avoir toujours instruits à leur salut dont ils sont très contents et satisfaits... priant mondit seigneur l'évêque de Périgueux de le vouloir maintenir en la possession et jouissance de la cure, où il l'affecta voici six mois ». Délicate était la position des curés de campagne, malheur à celui qui manifestait trop d'indulgence ou qui fermait les yeux. Pour mémoire, nous avons noté, en Agenais, l'implacable condamnation à perpétuité dans les galères royales (1714) du curé Bourdallié de la paroisse de Dommipech, accusé d'avoir béni le mariage de plusieurs nouveaux convertis, sans avoir publié les bans et sans avoir averti les curés de la paroisse des conjoints (Arch. dép. du Lot-et-Garonne. B291).

L'examen des minutes du notaire Bouigue, en résidence à Bergerac, nous a révélé trois incidents relatifs à la vie quotidienne du village, en cette fin du XVIIe siècle, et touchant de près les protestants.

— **Un acte du 23 juin 1697** [19] mentionne que « par quelque esprit de haine » aux dires des plaignants, le sieur Sirven, curé de la paroisse, a fait assigner au sénéchal de Bergerac, Jean Guichard d'Abraham, Jean Guichard dit Lacure, Jean Reynaud, Jean Chanceaulme, principaux habitants de la paroisse, tous réformés, pour non-paiement de dîmes de menus blés et de chanvre. Forts de leur bon droit, « le sieur curé voulant introduire dans la paroisse ce qui ne s'est jamais pratiqué », appuyés par de nombreux bourgeois de Bergerac, pour la plupart catholiques, possédant terres et demeures à Pile, les assignés nomment ce jour-là, pour leur procureur général et spécial, Jean Chanceaulme, maître-chirurgien (catholique) et Jean Marvy, laboureur (réformé), tous deux habitant du village de la Séguinie afin de les représenter devant le sénéchal du Périgord, au siège de Bergerac. A la suite de quoi, le 25 août, intervient entre les parties, une transaction à laquelle participe en particulier, Jean Chanceaulme, substitut du procureur au baillage de Bergerac. Le curé accepte de percevoir la dîme au sillon et non plus sur piles et au grenier, comme il l'exigeait.

— **Un contrat de mariage** [20] établi à la Rège, le 8 avril 1698, à la demande d'un certain Jean Bordier, sargeur, en présence d'Eve Bastou, sa future, fille de Jean Bastou dit de Lester, tailleur d'habits, et d'Isabeau Guichard, stipule que la cérémonie sera solemnisée en l'église paroissiale.

Parmi les témoins, nous relèverons, François Rasteau, sieur de La Noue, fils de Jacques Rasteau, conseiller du Roi et commis receveur général aux saisies réelles en la sénéchaussée de Bergerac.

Or, voici qu'une sommation en date du 10 février 1700, de ce même Jean Bordier contre Eve Bastou, de la Rège, nous apprend que ce contrat de mariage n'a pas eu de suite.

En effet, « lacdite Bastou bien loing d'exécuter la clauze dudict contrat, à savoir accomplir le mariage dans la religion catholique, apostolique et romaine, quoy que nouvelle converti, n'a jamais voulleu se présenter à l'églize pour se faire instruire à la religion catholique afin que le suplian peut solenizer ledit mariage en icelle suivant les intentions de Sa Majesté qui désire que tous les sujets de la religion prétendue réformée reviennent dans le giron de l'église et bien loing de ladite Bastou dheu suivre les pieuses intentions de Sa dite Majesté, au contraire, elle les méprise par de mauvais motifs et pour ne pas accomplir ledit mariage, lequel ledit remontrant a fait de son costé tout ce quy a peu dépandre de luy pour ledit accomplissement, mais encore pour suivre les intentions de Sa dite Majesté afin que ledit

19. Arch. dép. Dordogne. 3E 7814.
20. Arch. dép. Dordogne. 3E 7615. Les Bastou, originaires de Bergerac. C'est un des leurs, marchand cordonnier, qui, en 1686, avertit de l'arrivée de soldats la prédicante Anne de Montjoye en prêche au domaine de Malauger. COQ (Robert), Anne de Montjoye, dans *B.S.H.A.P.*, t. 95, 1968.

mariage fut bénit de la gloire de Dieu et tout cella restant inutiles à ladite Bastou... ledit remontrant la somme de vouloir aller incessamment à l'église... ».

Par acte du 28 février, la jeune fiancée réplique à son tour « qu'elle a fait de son côté tout ce qui a pu dépendre d'elle... offrant encore audit Bordier et le sommant d'aller à l'église... suivant l'intention de Sa Majesté afin de pouvoir célébrer leur mariage »... Présent audit lieu, Bourdier répond qu'il fera de même que sa fiancée « aller à l'église pour se faire instruire et pour tâcher de recevoir la bénédiction nuptiale aux fêtes de Pâques... »

L'histoire ne nous dit pas si affaire fut conclue. Mais au travers de cette querelle apparente d'amoureux, nous ressentons tout un climat de tension, de déchirement et de pression physique.

Enfin, dernier élément, **un acte capitulaire**, du 21 mars 1700, traite que « l'Intendant de la province avait ordonné aux syndics de l'année dernière d'imposer la paroisse de la somme de 120 livres sur tous les contribuables à la taille pour être employée à la pension et paiement d'un régent « pour apprendre et instruire les petits enfants à lire et écrire et les élever à la foy catholique, ce qui aurait esté fait ès telle sorte que le nommé Demarthe régeant, aurait esté envoyé dans ladite paroisse par ordre de Mgr l'évesque de Sarlat, lequel ayant resté dans ladite paroisse l'espasse de trois mois lesdits sindiqs luy payèrent la somme de 54 livres. Après la réception de laquelle somme ledit Demarthe régeant aurait quitté ladite paroisse sans n'en dire tellement ».

Compte tenu de ces faits, les principaux habitants de la paroisse, nouveaux convertis pour la plupart, ont délibéré, en présence du curé, sur l'utilisation des 66 livres restantes « soit avoir un autre regeant ou autrement ». « Après avoir numérement conféré entre eux, ont jugé très nécessaire et à propos que ladite somme soit employée à l'achat d'une cloche pour mettre à l'église de ladite paroisse estant très nécessaire qu'il y en ait une pour qu'ils puissent entandre sonner la sainte messe et autres instructions nécessaires qui se célébrent dans ladite église, espérant de Sa Grandeur l'Intendant, cette grâce... » [21].

Ce choix manifestement exprimé, qui pourrait paraître cocasse hors de ces temps, ne réside-t-il pas dans une forme de résistance en souplesse à l'autorité d'Etat ?

Mais, arrivons à ce jour particulier qui a fait des réformés de Cours-de-Pile de « nouveaux catholiques ».

C'est le 10 janvier 1700, avant midi, que dans le château de Pile, le notaire Bouigue complète l'acte portant « conversion de l'érézie de Calvin faite par les nouveaux convertis de la terre de Piles », agrémenté d'un prix-fait pour le réaménagement de la chapelle castrale.

En effet, la préparation à l'avance de ce document apparaît claire-

21 cf. L'analyse sur l'entêtement des nouveaux convertis, par de BOYSSON (Richard), *L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy*, Paris, 1920, p. 414. Arch. dép. Dordogne: 3 E 7815.

ment. Dans l'espace réservé à l'inscription nominative des abjurants, seuls 54 noms ont pu figurer. Plus de deux pages supplémentaires ont été nécessaires pour coucher les autres. La partie préparée (trois pages environ) révèle une écriture appliquée, mais c'est de façon hâtive que s'alignèrent les noms de 250 personnes se répartissant en 106 hommes et 94 femmes, chiffres auxquels s'ajoutent 50 enfants ou membres de la famille non nommés [22]. Le nombre de 250 a été mis après coup. Groupés par village, les abjurants ont défilé devant notaire à la queue leu leu. Les âges, les professions ne figurent pas. Grâce aux minutes de ce même notaire, il a été possible d'identifier deux praticiens, un tisserand, une trentaine de laboureurs. Aucun étranger à la paroisse ne s'est présenté.

Le notaire a transcrit ce qui fut l'essentiel du " message ", en cet « heureux changement », de Jean-Sylvestre de Durfort, marquis de Boissière, seigneur de Pile et colonel d'infanterie. En cette qualité, le seigneur des lieux s'est cru obligé « de suivre les pieuses intentions de Sa Majesté qui désire que tous ses sujets qui estaient de la religion prétandue réformée reviennent de bonne foy au giron de l'Eglise et faire tout ce qui peut dépendre de lui pour que Dieu soit honoré dans sa terre par un même culte ».

Il leur a rappelé l'exemple de son épouse [23] « nouvelle convertie », qui n'a cessé de se servir de toutes sortes de moyens pour les ramener, allant visiter les pauvres malades et leur faisant de grandes charités ».

Il a souligné le côté négatif de cette religion prétendue réformée « dans cette maison où le prêche s'est fait à plus de 1000 personnes pendant plus de 100 ans » — confirmant à son insu ce que le sieur de Pellot avait réfuté lors du Partage du 26 avril 1668 — puis, il a repris le slogan qui a fait recette « hors de l'église, point de salut » [24] et le thème de « la bonté du Roi à l'égard des pauvres égarés ».

Ces arguments ont-ils été déterminants à ces malheureux pour « promettre et jurer de vivre et mourir dans la religion catholique et supplier le curé ici présent de vouloir leur donner l'absolution de l'érézie en se rendant à l'église ? »

Dans quelles conditions, cette convocation solennelle se déroula-t-elle ? Le sire de Pile était-il seul ou assisté de la présence rapprochée — comme ce fut le cas à La Force — des hommes rouges ? [25] Nous l'ignorons.

Enfin, comme pour assouplir « le muselage des consciences », le marquis de Durfort accompagne le tout de mesures financières non négligeables, en ces temps difficiles, à savoir l'exonération de la rente de 10 années

22. Quatre noms ont été rayés lors de l'appel du village de Bayle. Erreur dans la préparation ou personnes ayant abjuré depuis peu ?

23. Décédée le 4 juin 1686, inhumée le 5 dans l'église de Coutis-de-Pile. Sa conversion se situe vers 1680, époque de son mariage.

24. Formule ressassée dans tout le pays, point central de la prédication du P. Dubois jésuite, en résidence au château de La Force (*cf. Jurades de Bergerac*, t. XI, p. 107).

25. *B.S.H.A.P.*, t. 22 (1895), p. 279. Revue de Saintonge et d'Aunis, *(op. cit.)* p. 299. « Les dragons furent postés à la campagne, à la vue des bourgs de La Force et de Hérbau (Eyraud) avec deffence d'entrer dans aucun bourg, ni village ».

pour tous les abjurants — mais tout récalcitrant sera déchu ! Une clause particulière concerne les bourgeois de Bergerac ayant des biens dans la terre de Pile, qui bénéficients d'un mois de répit « pour venir luy promettre avec leur famille de vivre et mourir sans la religion catholique » [26].

On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé le seigneur de Pile à régler si tardivement — 15 ans après la révocation — « le problème protestant » dans sa terre, aux portes de Bergerac. Quelque chose, en ces jours-là, a bien fait précipiter les évènements. Certes, après l'échece de la mission des récollets, le départ anticipé du régent, consécutifs à une forme de résistance calculée, malgré une cohabitation relative qui existait entre les deux communautés, une évolution de la situation apparaissait inévitable, sous la pression des évènements extérieurs.

La venue spectaculaire, en décembre 1699, du duc de La Force [27], assisté de quatre jésuites, investi de la mission de briser toute résistance et de convertir les huguenots de Bergerac, « ville la plus entêtée du Royaume » et des environs, joua, dans la recherche réactivée des religionnaires, un rôle déterminant.

Catholique, certes, mais tolérant par nature ou nécessité, proche des réformés par la famille de sa défunte épouse, le marquis de Durfort-Boissière a, semble-t-il, pendant plusieurs années, voulu « attendre et voir venir », mais, il a dû précipitamment, par injonction, régulariser une anomalie qui risquait, malgré ses appuis en Guyenne, de lui porter tort à très brève échéance.

Jean BOUCHEREAU.

PIECES JUSTIFICATIVES.

« Acte portan conversion de lérézie de Calvin faitte par les nouveau convertis de la terre de pille.

Dans le château de Pilles en Périgord près de la ville de bergerac le dixiesme jour du mois de janvier mil sept cens avant midy regnant tres chretien et souverain prince Louis par la grace de dieu roy de france et de navarre pardevant moy notaire royal soubzigné et presans les tesmoins bas nommés ont estés présans.

(ici figurent 54 noms, voir en annexe : première partie).

nouveaux convertis de ceste terre au nombre de deux cens cinquante ou environ lesquels estans assambles dans ce lieu par lordre de haut et puissant seigneur messire Jean silvestre De Durfort marquis de boissieres Colo-

26. Mesures très avantageuses sur celles précédemment accordées aux nouveaux convertis. (*cf.* ESCANDE, *op. cit.*, p. 240 ; Arch. dép. Dordogne. B 1200). Parmi les témoins de l'acte d'abjuration, notons un personnage pittoresque Jean Caunière, sieur du Sort, premier consul d'Issigeac, fermier général des revenus de l'évêque de Sarlat. Arch. dép. Dordogne. B 1460.

27. *Jurades de Bergerac*, t. XI, p. 137. *B.S.H.A.P.*, t. XCVIII, 1970, p. 99. FONBRUNE-BERBINEAU (P.). Le duc de la Force et les protestants de Bergerac, dans le *Bull. soc. hist. du protest.*, 1901, p. 78.

Nous exprimons notre vive gratitude à Mme Martine Marsac et à M. Jean Valette pour leur précieux concours.

nel dinfanterie. Ledit seigneur leur a fait connaistre quen qualité de seigneur de la haute et basse Justice de ceste terre il se croit obligé de suivre les pieuses intantion de sa majesté qui désire que tous ses sujets qui estait de la religion pretandue refformée reviennent de bonne foy au giron de leglize et leur a donne pour exemple la Dame marquise deboissieres sont expouse a qui cette terre apartenait. Nouvelle Convertie comme eux qui ne sé pas contantée de montrer une ardante foy pour tous les misteres de Nostre Religion, mais encore despuis sa conversion elle na pas cessé de se servir de toutes sortes de moyens pour les ramener allant vizitter les pauvres malades et leurs faisant des grandes charites affin de reparer par la le mal qui ce fait dans ceste maison ou le preche sest fait apleus de mille personnes pandant plus de cent ans, led. Seigneur voullant aussy de sa part faire tout ce qui peut dépandre de luy pour que dieu soit honoré dans sa terre par un mesme culte il leur a fait experer toute sorte de protestion et de graces sils prennent ce seul party convenable a leur repos et a leur conciance qui est davoir beaucoup de soubzmission pour leglise et de vivre et mourir dans la religion catholique apostholique et romaine religion de leur ensetre que leur pere ont malheureusement abandonné, par des mauvais motifs nyayant point de pretexte qui leur peut faire rompre la veritté de leglise. De quoy lesdits habitans estant plainemant convainceus et que sils mourait hors de léglise il ny aurait point de salut pour eux et apres avoir bien recogneu combien ils sont obligés a la bonte du roy qui veut bien decendre a des peauvres miserables comme eux pour les prandre en piete et les mettre dans la bonne voye ils ont promis et jure muyenant lagrace de Dieu de vivre et mourir dans la Religion Catholique apostolique romaine et pour cest esffet ils suplient monsieur Le Curé icy presant de voulloir leur donner lasolution de lerezie et vont tous le suivre a leglize pour la Recepvoir et entendre la sainte messe, led.Seigr, de boissiere pour comancer a executer ce quil leur a promis. Il leur a fait donc par ses presantes sans quilz soit besoin dautre quittance de la rante de dix années acomancer de ce jour voullant que le presant acte demeure augreffe pour que chasqun y ayé recours quand bezoin sera et sil y en a quesqun qui soit asses malheureux pour ne pas continuer a embrasser la religion de bonne foy il sera dechu de ce donc et cedera au motif de ceux qui feront bien leur devoir cé qui ce faira par le ministere de mr.Le Curé, et comme les bourgeois de bergerac possedent beaucoup de bien dans cette terre led.seigr. donne aussy a tous sans exception la rante de dix années pouveu quentre icy et un mois ils vienent de mesme lui promettre avec leur faille de vivre et mourir dans la religion catholique apostholique Romaine et faira incessamant de ce lieu ou lont a fait sy lontemps le preche une chapelle affin quils puisent tous ensemble venir remersier Dieu de cest heureux changement, et pour ne porter pas la choze plus loing Il a donne le prix fait a (N).

(ici figurent tous les autres abjurants soit 146 noms,
voir en annexe : deuxième partie).

(N) Anthoine philipe maistre masson habitant du port de Creisse presant paroisse et juridiction lequel a promis comme soblige de faire alad. chapelle quatre croizées de la hauteur du planché faites en ance de panier avec son chanbranle a lentour du coste du dehors et un arseau tout uny de dix piés de large ou environ de toute la hauteur delad. chapelle le tout de cartellage ensemble faira une muraihe de brique de la longueur de la brique a la hauteur du planche lequel cartellage led.philipe prandra de celluy qui est audevant le presant chateau tout lequel travail icelluy philipe sera teneu de faire du premier jour pour moyenant le pris et somme de cens vingt cinq livres laquelle somme ledit seigr luy payera a proportion du travail que led philipe faira et sur ces mesmes presantes led. seigneur de boissiere a aussy donne a prit fait a Jean renier dit thoulouzen me. menuzier habitant dans la juridiction du presant chateau icy presant pour mettre lad. chapelle en estat de menuzerie qui consiste an quatre croizées, deux portes avec leurs regards boissées entièrement haut et bas avec une belle corniche de huit poulces toutes les moulures necessaires pour faire led. lanbris et boizures en cadre la porte du santuaire avec son regard qui prene despuis le haut jusques en bas les marches preds de lauthel avec gredances pour faire deux armoires led. arseau boizé comme le reste lad. chapelle parquettée, comme le parquet qil a fait dans lad. maison le cadre audessus de lautel de bois de noyer, et a legard dune cloizon ou il ny aura point de muraille il la faira esgallement travaillé de deux costes. Sera obligé led. seigneur de faire porter tout le bois de sapin que led. renier acheptera de la ville de bourdeaux aud. presant chateau.ensemble fournira led. seigneur tous les cloux nécessaires pour faire tenir et joindre le parquet et autres bois de lad. chapelle ensemble la ferure dicelle et ce le presant pris fait pour et moyenant le pris et somme de quatre cens livres que led. seigneur la payera aud. renier a proportion du travail quil faira lequel soblige de comancer de premier jour le tout lun et lautre a paine de tous despans doumages et interez soubz obligation de tous leurs biens presans et advenirs.

Signé : Raynier ».

LISTE DES ABJURANTS

Première partie

« François Ramond et sa famille, Pierre Prichounet dit Thoura,
Pierre Prichounet et Jacques Prichounet,
Pierre Prichounet et judiq Prichounet,
Anne Prichounet, Judiq Prichounet, Anne Esguire,
Léonarde Hap et sa famille,
Jean Bonmartin et sa femme et sa famille,
Marie Bonmartin et autre Marie Bonmartin,
Antoine Tillet, Anne Rigouneau et Isabeau Bayle et leur famille,

Pierre Tillet et autre Pierre Tillet et leur famille,
Pierre Barsse, Jeanne Daude, sa femme et famille, Jean Barsse, Marie Pineau, Izaac Deler,
Nipas et Anne Gaubur et sa famille,
Gadoufroy Gailhard, Marthe Gabriel et André Gailhard et leur famille,
autre Pierre Tillet dit Bourliotarn, Anne Cousel veuve,

tous habitans du bourg de Cours.

Hélie Guichard et sa femme,
Pierre, Hélie et Philix Guichard et leurs familles,
Pierre Rigouneau, et autre Pierre Rigouneau,
Suzanne Guichard et Marie Rigouneau, Izabeau Rigouneau et leur famille,
Jean Bayle et sa femme,
Jean Baille, Pierre Baille, Anne Baille et leur famille,
Marie Deltreilh, Marie Bayle,
Jeanne Baille et Jean Bayle et leur famille,
Habram Richard et sa femme, Marthe Baille,
Anthoine Richard, Marguerite Richard,

Deuxième partie

Marthe Gautier, Isabeau Baille veuve de Lagraulet,
Anne Baille, Pierre Baille,
Léonard Bonnamy, Pierre Bonnamy, Jean Bonnamie et sa femme et sa famille,

tous habitans du village des Bailes.

François Burguet et sa mère Marie Villatte,
Luxie Burguet et sa famille,
Jean Gautier, Marie Gautier et leur famille, Anne Gautier,
Jean Tailliarde, Jean Tailhardes et Françoise Audoin,
Pierre Audoin, Jean Audoin, Anthoine Audoin et sa famille,
Marte Baille, Françoise Guylard, Suzanne Baille, et autre Marthe Baillé,
Jean Gautier, Jeanne Gautier,

tous habitans du village de Bazes.

Pierre Marvy, Anne Bruzel, sa femme, Bernard Marvy, Luxie Marvy, Anne Marvy,
Hélie Marchand et leur famille,
Izabeau Baille veuve de Chausidore, et leur famille,

tous habitans du village des Coustines.

Pierre Guichard dit Blanchou, Jacques Guichard, son fils,
Anthoine Bardy et leur famille,

tous du village des Prioreaux,

Jean Reynaud et autre Jean Reynaud, encore autre Jean Reynaud et Hélie Reynaud,
Anne Bouyssavy, Marie Reynaud, Charlotte Garrat et leur famille,
Pierre Bouyssavy dit Moutounier, Lucas Bouyssavy, Anne Bouyssavy, Maris Bouyssavy, et leur famille,
Pierre Pignol, autre Pierre Pignol et leur famille,
Jean Guichard Dabram, Jacques Guichard, Pierre Guichard, Suzanne Guichard et Jeanne Guichard et leur famille,

tous du village de la Maroutie,

Hélie Pineaud, Pierre Pineau, son fils, sa femme et leur famille,

tous habitants du village des Gougues,

Pierre Barrière, Marie Béchadergue, sa femme,
Mative Barrière, Jean Guichard dit La Cure, Jean Guichard, son fils,
Peyroutou Guichard, Magdellaine Escat, Marie Escat,
Jean Guichard, fils dudit Peyroutou, Marie Guichard et leur famille,
Anthoine Maphaud et sa femme, Pierre Maphaud, son fils et leur famille,
Jean Seguinel, Thève Seguinel, Pierre Seguinel, Louis Seguinel,
Pierre Chastagnou, Jean Chastagnou, Marie et Marguerite Chastagnou et autre Marguerite Chastagnou,
(ici ont été rayés : Jean Guichard, Hélie Guichard, Anne Chancaulme, Catherine Halies, Jean Guichard et leur famille),
Berthoumieu Pierre, Gabriel Viq, autre Pierre Chaumon et Jeanne Bosviel et leur famille,

tous habitans du village de la Rège,

Catherine Guichard, Marie Guichard du village des Baroutis,

Izabeau Guichard veuve de Pierre Esguière et sa famille qui sont Pierre Sargenton, Jeanne Sargenton, Marie et Pierre Sargenton et sa famille du village des Peyrichoux,

Izaac Loubradou, Izabeau Chargenton, sa femme, Pierre Loubradou, Anthoine Loubradou, Jeanne Loubradou, Marthe Sargenton, Antoine Sargenton,

habitans du port de Creisse,Jean Marvy, Pierre Marvy, Marie Marvy, Izabeau Marvy, Jeanne Cousel sa mère,
Jean Marvy, Pierre Marvy et Barthélémy Marvy et leur famille,
Pierre Chanseaulme dit la Marquouse et Marthe Baille sa femme,
Marthe Baille sa mineure, Jeanne Baille,
Marguerite Lasalle veuve de feu Pierre Gautier, Armand Gautier,
Benjamin Gautier, Louise Gautier, Thimotée Guichard, Marie Coutause,
Jeanne Guichard, Marie Guichard, autre Marie et Léonarde Guichard et sa famille,
Pierre Bachelerie et Marie Tillet sa femme et Pierre Bachelerie,

Girou Lacoste, Anne Bachelerie sa femme, Jeanne et Jean Lacoste,
Pierre Lacoste et Jeanne Lacoste,

tous habitans du village de la Séguinie,

Pierre Chanceaulme, dit Lagoute, Marthe Coutause sa femme,
Pierre Chanceaulme, Thimotée Chanceaulme,
Jean Chanceaulme, autre Chanceaulme et Izabeau et leur famille,
Pierre Chanceaulme, Izabeau Florens sa mère, Jean Chanceaulme son frère et Renuret Philipe, tous du village de Migay.

deslaquelles declarations lesd. habitans et led. seigr. Mon requis acte pour leur servir que de raison expresances de Jean Conière sieur du Sort premier Consul de la ville Disigeac y habitant et antoine Thouron chirurgien habitant de lad. paroisse tesmoins cognus qui ont signe avec lesd. marvy reynaud ramond et led. Seigneur et moy.

Durfort Boissiere Caunière du Sort present.
J. Marvy F.Marvy
B.Lanares J,Martrat
Raynaud Bouty pnt.
Thouron

(Arch.dép.Dordogne.3 E 7815).

Les préfets oubliés

L'honneur que fait M. le Préfet Gasnier d'assister à la séance de notre société est un évènement rare, autant que je puis le savoir, dans la vie des premiers magistrats de la Dordogne.

Que si, le 27 mai 1874, le préfet Lorois (cet ancien avocat breton qui ne résida à la préfecture que dix mois — c'était l'époque où les préfets se succédaient comme des fleurs de pétunias), que si Emile Lorois assistait avec un évêque (Mgr Dabert) deux ministres (Magne et Fourtou) à la naissance de notre jeune compagnie, ses successeurs n'eurent pas l'air de se préoccuper beaucoup de l'enfance et de l'adolescence de notre société. Sans doute, comme l'on dit, devaient-ils être retenus par leurs hautes obligations, pour ne pas assister à ses noces d'argent, puis à ses noces d'or (1924) et savourer la terrine Courtois et le turbot sauce mousseline du traiteur Didon.

Il faudra attendre 1974 pour qu'un préfet, M. Lucchesi, vante les mérites de la toujours jeune centenaire, et noter, à l'une de nos séances mensuelles, la participation du préfet Béziaud.

Votre venue, M. Gasnier, m'a donné l'idée de survoler un peu l'histoire de la préfecture depuis l'an VIII jusqu'à — je resterai prudent — l'automne de 1940. De survoler, parce que l'histoire des préfets de la Dordogne reste à écrire. Nous sommes bien pauvres, en ce domaine, par rapport à des départements voisins ; et s'il est vrai que de solides recherches aient focalisé l'attention de l'un ou l'autre de vos collègues sur des préfets célèbres (ils le sont tous, mais les uns le sont plus que d'autres), je veux dire les Romieu et les Calvimont, beaucoup de préfets sommeillent encore dans cette vallée de Josaphat que sont les cartons de nos archives et attendent,

Jem
Le Boulanger
LAUGÉR - MATHIEU
1886

peut-être avec quelque impatience, que l'un de nous ait assez de souffle pour réveiller leur souvenir et évoquer leurs œuvres.

Il faudrait du temps, de la patience, de la compétence aussi, de nombreux voyages à Paris, toutes ces qualités et ces possibilités dont je suis singulièrement démuni. Mais je rends hommage au service départemental des Archives, lequel, un instant, a entrebaillé pour moi et pour nous son riche album de famille.

J'ai donc relevé cinquante-quatre préfets de la Dordogne, entre le Consulat et la « drôle de guerre ». Et je ne parle pas des six commissaires du gouvernement provisoire, lesquels, au même lieu et à la même date — 1848 — se disputèrent, assez farouchement, le premier fauteuil de la préfecture. En onomastique, ils sont déjà divers : deux comtes, un vicomte, quatre barons (dont trois d'empire), deux chevaliers de Malte et seize autres de vos collègues dotés de particules souvent prolongées (je pense à Louis-Marie Philibert Fagard de Sainte-Croix de Renouard) voisinent, avec le titre, plus républicain, de citoyen-préfet (ou de préfet-citoyen) d'Ernest Caylus.

C'était l'époque où les prénoms ne sentaient pas le ridicule : on signait Scipion, Auguste et Alexandre, Léger ou Constant, Prosper, Anatole ou Hippolyte.

Leur origine était diverse ; la Dordogne a toujours été irriguée par des richesses venues de la France entière. Un seul préfet, Calvimont, était né-natif, comme disait Labiche, de la Dordogne : plus précisément de Saint-Antoine-d'Auberoche. Ils arrivaient de France, ou d'ailleurs. Le baron Maurice venait des monts de l'Helvétie et le comte de Sainte-Croix était né sur la mer océane, dans un navire battant, fort opportunément, le pavillon français. A dire vrai, si nous avons beaucoup reçu des départements frères, nous avons également donné avec usure. C'est une tradition, chez nous, de toujours fournir en hommes politiques les occupants du char de l'Etat et de pourvoir généreusement notre pays en parlementaires, hommes politiques, préfets et ministres. Pour en rester, par exemple, au second Empire, la Dordogne — comme la Gironde — a enfanté sept préfets en vingt années. Non, elle n'est pas bréhaigne notre contrée, et vient en tête, après Paris, dans la liste des mères porteuses et prolifiques !

A cette diversité géographique répond une mosaïque d'origines professionnelles. Certes, je relève des préfets — comme vous-mêmes — venus en Périgord avec une fultitude de diplômes et une solide expérience de l'administration et de la complexité de ses rouages ; mais je note à la fois un marchand en gros et un filateur de coton ; un journaliste et un séminariste en théologie protestante ; trois magistrats, deux députés, sept avocats, un professeur et un maire ; quatre officiers dont un avait été « secrétaire intime » de Dumouriez ; mais aussi un garde du corps de Monsieur, frère du Roi, un ancien inspecteur des prisons, des ambassadeurs dans les cours de Westphalie, du Danemark, de Bade. Enfin, deux chambellans, l'un de

EN CHASSE !...
Par arrêté préfectoral, la chasse à la bécasse est autorisée, en tout temps dans le département de la Dordogne..
(Les Journaux.)
Le Rire MASLOW
1893

Napoléon et l'autre, le comte de Chastenet de Puységur, qui se battit — déjà — pour le roi de Prusse.

Tous étaient mariés, à l'exception de deux célibataires irréductibles et d'un veuf inconsolable qui faisait le désespoir des mères périgourdines. Autant qu'on puisse s'en rendre compte, les hautes charges dont ils étaient investis laissaient peu de temps pour songer à la procréation familiale : une moyenne de deux enfants par ménage.

A cette époque, les préfets portaient avec élégance, l'habit bleu (à broderie d'argent) et le gilet blanc (avec palmes) ; une épée, à poignée de nacre, descendait le long d'un pantalon de soie blanche, rehaussé d'une bande d'argent dont la largeur — quarante cinq millimètres — avait été fixée par décision ministérielle. Le 24 juillet 1907, notre voisin de campagne, Fallières, avait remplacé par des plumes blanches les plumes bleues de leur bicorne, et Chautemps, par une circulaire de 1933, leur avait fait abandonner l'inconfortable dolman par un veston croisé, de drap noir.

C'était le temps où les préfets étaient abondamment décorés. Aux Croix de Saint-Louis, aux Légion d'Honneur, aux palmes académiques et aux mérites agricoles s'ajoutaient le Niftam Hitchikar et l'étoile noire du Bénin. Sans pour cela dédaigner les honneurs des Maisons alors régnantes. Henri Estellé, le préfet de la séparation, celui qui présida, le cinq janvier 1907 à la prise d'assaut du Grand séminaire, était un collectionneur éclairé de médailles et de décorations. Déjà titulaire de la médaille d'or de la Société protectrice des animaux (pour le remercier de son arrêté sur les oiseaux de la Dordogne), président de l'union des cantonniers et des anciens sous-officiers coloniaux du département, « peuple parmi le peuple » comme disaient les textes officiels, Henri Estellé accueillait avec joie la promotion du Tsar et devenait en 1910 chevalier de Sainte-Anne de Russie. Son télégramme de gratitude « à Sa Majesté l'Empereur » est demeuré célèbre. « M. Bergeret », disait Anatole France, « n'aimait pas les honneurs, mais il lui eut été doux que les honneurs vinssent à lui ».

Les préfets d'autrefois arrivaient à Périgueux dans cette maturité de l'âge qui permettait tous les espoirs. Je relèverai cependant deux exceptions : Pépin de Bellisle n'avait que vingt-huit ans lorsque, à la préfecture, « sa pompeuse harangue fit couler de douces larmes sur de beaux et nombreux visages » ; Jacques Marquet de Norviers de Monbreton, ancien officier de la Garde impériale, avait plus que largement passé la soixantaine lorsqu'il arriva, en 1830, dans sa bonne ville de Périgueux.

Quel était — si j'ose dire — « le temps de commandement » habituel d'un préfet d'autrefois ? Je ne parle pas des démissionnaires ou des démissionnés, des préfets révoqués à cause des malheurs du temps ou de la dureté des passions politiques. De ceux non plus, comme le cher M. Biacabe, décédés dans l'exercice de leurs fonctions (Géraud de Villesaison, en 1867 et Léopold Fournier enterré, en 1892 au temple de Bergerac en présence de vingt mille personnes). Les préfets restaient chez nous entre deux et trois

Elle tourne souvent, elle saute, aussi, parfois.

Le Rire MASCLE
1893

ans, avec des pointes minimales de deux mois comme le baron Didelot, de quatre mois pour le citoyen Caylus, de trois trimestres pour M. de Toustain du Manoir, et un record de dix années pour François-Auguste Romieu et Henri Estellé.

Il arrive que l'histoire de la préfectorale et celle de l'Eglise présentent quelques analogies. Le maire de Périgueux, Guilbert, le 4 novembre 1870, est nommé par acclamations, du haut du balcon de la préfecture, préfet de la Dordogne, comme jadis, dans la cathédrale de Milan, Ambroise avait été élu évêque ; lors du Schisme d'Occident, trois papes, au même moment, réclamaient la tiare : le 22 octobre 1920, presque à la même heure, la Dordogne eut l'insigne honneur de compter trois préfets : Poivert, démissionnaire, briguant les Affaires algériennes ; Mathivet, préfet d'Oran qui refusa de quitter Santa-Cruz ; Gervais, préfet de la Corrèze, qui ne voulut pas quitter Tulle pour Périgueux et fut envoyé au charbon, je veux dire nommé président du Bureau national du charbon. On revint sagement à la case départ et le ministre renomma Poivert à la préfecture de la Dordogne.

Vers quels rivages, en nous quittant, hissaient-ils leurs voiles ? Bien sûr, d'aucuns étaient atteints par l'âge, honorés de l'honorariat, objets de promotions flatteuses, bien que, depuis 1851, la Dordogne, de la 6e classe, fut devenue une préfecture de 3e classe. D'autres deviennent directeur des Beaux-Arts (Romieu), maître des requêtes (Calvimont). D'autres enfin bifurquent, avec plus ou moins de chance, vers le Parlement (deux ans après son départ Estellé ne recueille en vue des élections sénatoriales, que quarante-sept voix) ou acceptent, sans doute avec quelque résignation, des postes, si j'ose dire, plus tranquilles : ainsi Pétiniaud de Champagnac, devenu, à Bordeaux, directeur de l'Institut des sourdes et des muettes !

Car, on l'imagine, la vie, alors, dans les préfectures, n'était pas sans danger et sans crise de conscience. Les textes abondent, que je ne puis tous citer : ce sont les hésitations — je cherche à employer un autre terme — du baron Rivet, déplorant successivement, au départ de « Buonaparte », « la folle ambition d'un étranger » et, lors des Cent-Jours, remettant « fidèlement entre les mains de Sa Majesté l'Empereur ses facultés et son existence ». C'est la Journée du 28 janvier 1835 où le maire de Marcillac somme le préfet Romieu d'avoir à « déguerpir, lui et le personnel préfectoral, de son logement et de ses bureaux » ; c'est aussi le projet, en février 1850, du préfet de Sainte-Croix, par peur des socialistes, de transformer la préfecture en citadelle...

Il faudrait aussi être attentif aux pamphlets et aux caricatures. Je vous présente deux dessins, parmi plus d'une centaine. L'un, de 1893, représente le préfet Mascle qui s'était rendu célèbre par un arrêté réglementant la chasse à la bécasse. La gravure, un peu coquine, vous le montrera, en Cupidon chamarré, poursuivant de son arc un ravissant essaim de celles qui furent, peut-être, nos grand'mères ; l'autre caricature évoque le préfet Lauger-Mathieu, grimpé sur un cheval de bois, muni de patins à roulettes,

cavalcadant, si on peut dire, sur les allées de Tourny ; le dessin est enrichi d'une poésie mirlitonesque inspirée par une muse à gaz pauvre :

« Sur un dada de noble allure,
Quel est ce fringant cavalier ?
Il a vraiment noble tournure
En manœuvrant son destrier.
Les habitants, à leur fenêtre,
Quand ils traversent le chef-lieu
Disent, en le voyant paraître :
« Voici monsieur Lauger-Mathieu ! »

Deux caricatures, un pamphlet. Il est vrai que s'appeler Poivert, pour un préfet, c'est être voué à des jeux de mots faciles. La Presse périgourdine ne s'en privait pas laquelle nommait tour à tour, et suivant les besoins, l'infortuné préfet « Fleur des pois », « Pois sec », ou « Pois chiche ». Voici comment, le 12 novembre 1920, dans une feuille locale, sous l'anonyme signature de « Marchand de pois vert », un journaliste commence son article :

« Lorsque Pois vert était tout petit, sa nourrice ne pensait pas qu'il serait un jour une grosse légume... et deviendrait le dieu du potager adoré par de nombreuses poires. Plus tard, grâce à la République, mamelle des arrivistes, le Pois vert en question... barbotte aujourd'hui dans l'assiette de margarine, depuis que le beurre, à cause de la guerre, a disparu... »

On ne saurait être plus aimable, et puisque nous touchons à l'art culinaire, terminons par l'évocation d'un double centenaire.

Lorsque je feuilletais les journaux périgourdins relatant la catastrophe de Chancelade (octobre 1885), tout à fait par hasard j'ai lu l'annonce d'une manifestation bien pittoresque. Il s'agissait, pour le Comice agricole de Périgueux et la Société d'agriculture, de célébrer en Dordogne le centenaire de l'introduction de la pomme de terre. Et la Presse de citer des lettres, bien connues, de Mlle de Bertin — la sœur du ministre — recommandant à ses fermiers de Chalagnac et d'Annesse-et-Beaulieu de cultiver ces tubercules, « aussi aisés à travailler que le blé d'Espagne ». En fait, ces documents dataient de 1771, mais les Périgourdins ont des accommodements avec l'Histoire. Ainsi 1885 sera une année dédiée à la gloire de la pomme de terre. Les écoliers apprendront le refrain populaire: «Vive la joie et les pommes de terre ! ». Plus, les sociétés savantes rendront solennellement hommage au préfet Huchet de Cintré. A la Restauration ce magistrat éclairé fit venir en Dordogne, des espèces nouvelles de pommes de terre ; nouvelles et excellentes. Si savoureuses que, par reconnaissance, les Périgourdins les appelèrent des « préfètes ». S'il vous plaît, Monsieur le Préfet, de présenter mes excuses à Mme Gasnier pour cette impertinence d'hier, et de m'autoriser, quand même, à vous souhaiter ainsi qu'à tous mes collègues, un bon appétit.

Pierre POMMARÈDE.

L'épouse de Pierre Loti : Blanche Franc de Ferrière,

une Bergeracoise du canton de Sigoulès, communes de Pomport et Lamonzie-Saint-Martin

La société historique et archéologique du Périgord ne peut ignorer Pierre Loti. S'il n'est pas né en ce Périgord qu'il devait connaître, il demeure attaché à notre province par son épouse Jeanne, Amélie, Blanche Franc de Ferrière, laquelle naquit, vécut, mourut et repose en Bergeracois dans le canton de Sigoulès.

Qui était « Pierre Loti » ?

Sans nous lancer dans une étude détaillée de sa vie, évoquons les dates et les faits importants qui jalonnent son existence.

Fils de Théodore Viaud et de Nadine Texier, Julien Viaud naît dans une famille protestante à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime), le 14 janvier 1850. La famille comptait plusieurs marins : c'est peut-être l'origine de cette vocation qui le conduit à l'Ecole Navale en 1867 et fera de lui un officier de marine.

En 1872, une tahitienne lui donne le nom de Loti, une fleur du Pacifique, il ajoute le prénom de Pierre et choisit ce pseudonyme pour publier son premier roman « Aziyadé » en 1879. Il se marie en 1886. Nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1887, Pierre Loti est élu membre de l'Académie française en 1891. Il décède à Hendaye le 10 juin 1923, dans la maison qu'il fit construire alors qu'il était commandant de la station maritime de la Bidassoa. Ses obsèques nationales ont lieu le 16 juin et son enterrement, selon sa volonté, dans le cimetière des aïeules, le jardin de la maison de Saint-Pierre-d'Oléron.

L'œuvre de Pierre Loti se compose d'une cinquantaine de livres ; deux ouvrages sont actuellement disponibles en librairie et principalement en

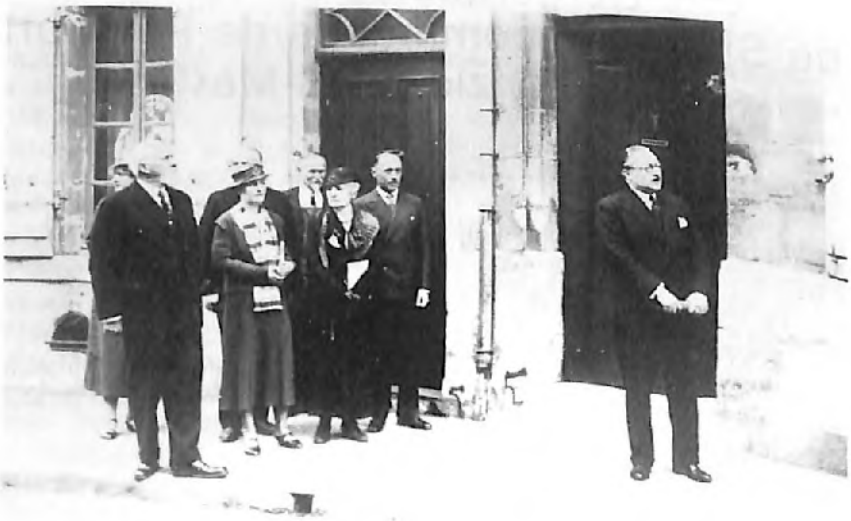

Photographie de 1935

Au premier rang, de gauche à droite :
— Claude Farrère, officier de marine, écrivain et ami de Loti,
— Mme Samuel Pierre Loti, née Elsie Charlier,
— Mme Julien Viaud, née Blanche Franc de Ferrière, 76 ans,
— Samuel Pierre Loti Viaud, fils de Pierre Loti,
— X.

collection de poche : il s'agit de « Pêcheurs d'Islande » et « Mon frère Yves ». La réédition des œuvres principales est en cours [1].

L'art de Loti réside surtout dans la qualité de ses récits : comment oublier les descriptions minutieuses qui révèlent avec précision le paysage en même temps que l'atmosphère du lieu, l'ambiance de l'action ? L'écrivain est, ne l'oublions pas, un excellent dessinateur et peintre.

Les chroniqueurs de l'époque relatent abondamment les excentricités et le charme du célèbre auteur.

Au cours d'une carrière de quarante deux années au service de la marine, les nombreux voyages sur les routes maritimes du monde permettent à l'écrivain de découvrir des pays mal connus en son temps : il décrit les pays du monde attachés aux anciennes civilisations et les régions de France qui conservent les traditions ancestrales. En cette fin de siècle, le tourisme se développe très rapidement. Cette mode bouleverse parfois les traditions et modifie souvent les paysages. A l'époque de l'explosion touristique de Biarritz, dans « La Terre des aïeules », publiée en 1899, Pierre Loti écrit la phrase suivante : « Tout pays qui s'ouvre au tourisme abdique sa dignité en même temps que son lot de paix heureuse ».

LA FAMILLE DE BLANCHE FRANC DE FERRIÈRE

Les Franc de Ferrière appartiennent au Périgord. Deux consuls au XVIIe siècle, brevets d'anoblissements et armoiries dans la famille et les alliés [2] ; la famille possède une généalogie suivie de plus de neuf degrés ; les armes des Franc de Ferrière sont décrites par le comte de Saint-Saud. De nos jours cette famille conserve des attaches en Gironde et en région parisienne.

Jacques Franc de Ferrière épousa Mathilde Ménier le 22 février 1853. Le couple s'installa à la Birondie, commune de Pomport où leurs trois enfants naquirent : Daniel, Georges et Blanche [3].

L'aîné, Daniel Franc de Ferrière, né le 19 novembre 1855, épousa Angeline Taupier-Létage le 4 septembre 1884 et demeura au château de Vidasse à Pessac-sur-Dordogne où il s'éteint sans postérité le 15 mars 1930. Daniel joua un rôle familial éminent, il s'attacha à conserver le patrimoine familial et racheta successivement les propriétés du Bertranet et de la Birondie pour permettre aux membres de sa famille de terminer leurs jours dans le cadre habituel. C'est ainsi qu'il acquit le Bertranet pour loger sa mère Mathilde Ménier et sa sœur Blanche.

Le deuxième enfant, Georges Franc de Ferrière, né le 26 septembre 1857, décédé à Meudon en 1914, commissaire principal de la marine,

---

1. Edition par souscription LE SAGE (Frédéric), 4, rue Labrouste 75015 Paris : locataire gérant de la société Michel de l'Ormeraie.
2. Renseignements de généalogie en vérification pour compléments. Source FRANC DE FERRIÈRE (Yann)
3. Registres d'état-civil des communes de Lamonzie-Saint-Martin et Pomport

N° 10

Décès de Jeanne Amélie Blanche Franc de Ferrière

25 mars

Le vingt cinq mars mil neuf cent quarante huit heures trente minutes est décédée en son domicile, lieu dit au Berthomet, Jeanne Amélie Blanche Franc de Ferrière, née à Rochefort vingt et un août mil huit cent cinquante neuf sans profession, fille des mariés Jacques Franc de Ferrière et de Jeanne Thérèse de Monier, veuve de Henri Louis Julien Viaud. Dressé le vingt cinq mars mil neuf cent quarante huit heures, sur la déclaration de Samuel F. Loti Viaud, cinquante et un ans, sans profession, fils de la défunte demeurant à Rochefort, 141 Rue Pierre Loti, qui lecture faite a signé avec nous Léon Bordeau adjoint au Maire, Président officier de l'état civil en l'absence du maire mobilisé.

L. Viaud

L'adjoint,
Bordeau

Acte de décès.

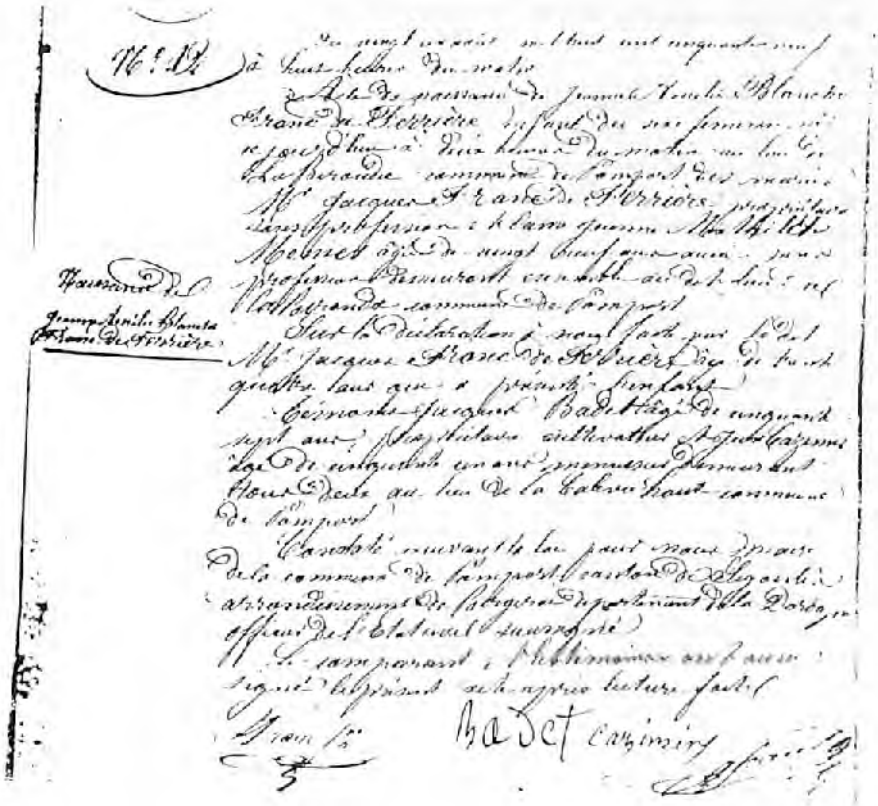

Acte de naissance

épousa Marguerite de Clermont en février 1895. De ce mariage naquirent deux enfants : Agnès (1896-1951) et Philippe, Jean-Jacques, né à Bordeaux le 7 février 1898. Philippe, Jean-Jacques Franc de Ferrière porte le prénom de « Yann » donné par son parrain Pierre Loti. Il épousa en 1923 Paule Marie Siben (1897-1981) et eurent quatre enfants. Nous remercions M. Yann Franc de Ferrière : ses aimables indications et précisions enrichissent ce propos.

BLANCHE FRANC DE FERRIÈRE

Troisième enfant de la famille de Jacques Franc de Ferrière et Mathilde Ménier, Blanche naquit le 21 août 1859. Deux actes permettent d'affirmer la naissance et le décès en Bergeracois de Blanche [3]. Le registre d'état-civil de la commune de Pomport consigne la naissance, année 1859, acte 12 : « Du vingt et un août mil huit cent cinquante neuf à huit heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Amélie Blanche Franc de Ferrière, née aujourd'hui à deux heures du matin, au lieu de la Birondie, commune de Pomport, des mariés M. Jacques Franc de Ferrière, propriétaire et de Dame Jeanne Mathilde Ménier, âgée de vingt neuf ans, aussi sans profession, demeurant ensemble au lieu de la Birondie, commune de Pomport. Sur la déclaration à nous faite par le dit M. Jacques Franc de Ferrière, âgé de trente quatre ans qui a présenté l'enfant... »

Le deuxième acte confirme le décès de Blanche Franc de Ferrière le 25 mars 1940 : il s'agit de l'acte n° 10 du registre d'état-civil des décès de la commune de Lamonzie-Saint-Martin : « Le vingt cinq mars mil neuf cent quarante à onze heures trente minutes est décédée en son domicile, au lieu dit au Bertranet, Jeanne Amélie Blanche Franc de Ferrière, née à Pomport le vingt et un août mil huit cent cinquante neuf, sans profession, fille des mariés Jacques Franc de Ferrière et de Jeanne Mathilde Ménier décédés, veuve de Marie Louis Julien Viaud. Dressé le vingt six mars mil neuf cent quarante à quinze heures, sur la déclaration de Samuel Pierre Loti Viaud, cinquante et un ans, sans profession, fils de la défunte, domicilié à Rochefort-sur-Mer, 141, rue Pierre Loti, qui, lecture faite, a signé avec nous, Léon Borderie, adjoint au maire de Lamonzie-Saint-Martin, officier d'état-civil en l'absence du maire mobilisé ».

Blanche fréquentait la société bordelaise [4]. La rencontre de Blanche et Julien est l'œuvre de la tante de Julien. Elle établit le contact avec la famille Ménier grâce à la complicité d'une ancienne amie de pension. A cette époque le mariage devait répondre à diverses exigences : il convenait de trouver une jeune fille possédant la dot réglementaire des épouses d'officiers, de plus les religions ne tolérant pas les mariages mixtes, la future devait être protestante. Blanche réunissait ces conditions ; nous avons lu qu'elle s'était enflammée pour les romans de Loti et leur auteur [4].

Julien découvre Blanche au cours d'une réunion organisée par la tante

de Blanche en mai 1886. Julien écrivait ses premières impressions à sa tante Nelly : « J'ai trouvé Mlle... très mignonne, sans être jolie, et, sans rien brusquer, je vais écrire à sa tante pour lui demander de faire plus ample connaissance » [5].

Le mariage décidé en juillet, prévu pour le 12 octobre fut remis et eut lieu à Bordeaux les 20 et 21 octobre 1986. Les chroniqueurs mondains de l'époque trouvèrent Blanche jolie, même fort jolie .

Le couple partit en voyage de noces et visita l'Espagne, en particulier Madrid, Tolède, Séville, Grenade, Cordou. En rentrant en France le 8 novembre, ils rendent visite à la famille avant de regagner Bordeaux et de s'installer à Rochefort dans la même maison que la famille Viaud.

En mai 1887, une naissance prématurée mit en danger la vie de la mère, l'enfant ne vécut pas. Pierre Loti fut très affecté par ce deuil cruel et le péril encouru par sa femme. En 1889 naquit un autre fils, Samuel, lequel sera leur seul enfant.

Blanche Viaud vécut un peu étrangère dans la maison de Rochefort, dans une famille qui parlait à voix basse, alors qu'une surdité débutait et que sa vue était défectueuse. Pierre Loti lui donna la même place qu'occupait sa mère lorsque celle-ci mourut le 12 novembre 1896. Blanche recevait et groupait de temps en temps les amis de son mari en leur réservant un accueil très apprécié [4].

Pendant la période de la Grande Guerre, Blanche séjourna sans doute souvent au Betranet où sa mère décéda le 24 août 1917. Alors que, âgé de 64 ans en 1914, Pierre Loti demandait son incorporation dans l'armée « dans un poste avancé ». Julien Viaud participa activement, dans l'armée de terre, au conflit de 1914-1918.

Samuel, le fils, épousa le 11 mai 1920 Elsie Charlier, fille de l'amiral Charlier, préfet maritime de Rochefort. Le couple s'installa à Rochefort chez Pierre Loti. Elsie confiait à Gilbert Ganne « Ils n'avaient pas les mêmes goûts... Ma belle-mère était remarquablement indulgente, mais c'était difficile d'être la femme de Pierre Loti. Elle supportait beaucoup de choses, mais il y a des limites... »

Blanche se retira définitivement au Bretranet après la mort de son mari et s'éteignit le 25 mars 1940 au Bertranet, commune de Lamonzie-Saint-Martin. Blanche Franc de Ferrière fut inhumée dans le cimetière familial privé, situé entre les hameaux de Larchère et de la Birondie. Nous devons ces précisions aux témoignages oraux de Mme Delemasure, maire de Pomport et membre de notre société et de M. Yann de Ferrière, neveu de Blanche. Notre collègue demeure en son domaine de la Birondie, à côté de la métairie, maison natale des enfants de Jacques Franc de Ferrière. Dans les

---

4. Revue Pierre Loti, publiée avec le concours de la ville de Rochefort, n° 9 janvier-mars 1982.
5. Revue de l'Association internationale des amis de Pierre Loti. Correspondance inédite présentée par André Moulis, n° 63, juin 1974.
6. GANNE (Gilbert). Tels que le voient leurs héritiers. Plon, Paris 1972.

Le cimetière de Blanche Franc de Ferrière

années 50, elle se souvient que son père a accompagné M. Samuel Pierre Loti Viaud sur la tombe de Blanche Franc de Ferrière. Mme Delemasure nous a confié une photographie datant de 1935 où Blanche Franc de Ferrière, veuve de Julien Viaud, 76 ans, est entourée de son fils Samuel, sa belle fille Elsie Charlier et Claude Farrère, officier de marine, écrivain, admirateur et ami de Pierre Loti [7].

L'enfant unique de Pierre Loti et Blanche Franc de Ferrière Samuel, consacra toute sa vie au culte de son père, demeurant avec sa femme dans la célèbre maison de Rochefort, aujourd'hui musée Pierre Loti. Après la mort de Julien Viaud, Samuel entreprit de faire légaliser le pseudonyme et en tenant compte des indications de l'écrivain, le nom de famille devint « Pierre-Loti-Viaud ». Blanche Viaud conserva seulement le nom de son mariage.

Puissions-nous tous conserver le souvenir de Blanche Franc de Ferrière, cette Bergeracoise qui demeura fidèle à son pays et choisit de reposer dans la terre de ses ancêtres [8].

Marie-Thérèse VERDIER,
Peyremolle, 24130 Lamonzie-Saint-Martin.

7 Farrère (Claude), de l'Académie Française. — LOTI — Ernest, Flammarion Editeur, Paris 1930.

8 Les remerciements de l'auteur de ce travail vont à Mme Delemasure, notre collègue, maire de Pomport ; M. Philippe Jean Jacques « Yann » Franc de Ferrière, filleul de Pierre Loti et neveu de Blanche Franc de Ferrière et aux secrétaires des mairies de Lamonzie-Saint Martin et Pomport.

Accroissement des Archives de la Dordogne en 1983, 1984, 1985

1. — *DEPOTS.*

— Archives et bibliothèque de la famille de Beaumont-Beynac (XIVe-XIXe s.).

— Fichiers des familles médiévales de Périgueux (Mme Higounet).

— Fonds complémentaires du château de Borie-Petit (famille d'Abzac) (XIIIe-XIXe s.).

— Archives municipales de Lanquais.

— Archives municipales du Fleix. Registres paroissiaux.

— Centre hospitalier Dujarric de la Rivière. Périgueux. (registres) (XIXe s.).

2. — *DONS OU REINTEGRATIONS.*

— M. Boisserie : revues de médecine (XIXes.).

— M. Debet : titres de diverses familles de Tocane-Saint-Apre (XVIIe-XVIIIe s.) ; extraits des « Philippiques » de Lagrange-Chancel (XVIIIe).

— Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux. Publications (1900-1981).

— M. Dupuy : archives de l'Amicale mutuelle des coloniaux et anciens d'Outre-Mer de Périgueux (1909-83).

— Archives de la Haute-Vienne : minutes et répertoires du notaire Poumeau de Génis (1751-61).

— M. Jean : ouvrages et revues sur le colombiculture.

— Chanoine Goumet : inventaire des meubles et effets au décès de Pierre Boucheton, chapelier à Périgueux (1769) ; dossiers sur le conventionnel Jean Allafort (1816-38).

— M. de Saint-Sernin : complément papiers Mazerat.

— M. de Maillard : titres de familles diverses (XVe-XVIIIe s.).

— M. d'Orfond : papiers famille Sarlande (1864-1932).

— Mlle d'Escatha : publications de mariages commune de St-Aquilain (1793-XIII).

— M. d'Orfond : notices bibliographiques et généalogiques.

— M. d'Abzac : tableaux généalogiques.

— Mme Laflaquière : dossier sur Cyprien Brard.

— Mme Sadouillet-Perrin : famille Lablénie et documents sur St-Amand-de-Belvès (XVIIe-XIXe s.).

— M. de Maillard : documents d'Ancien régime concernant Villamblard (XVIIe-XVIIIe s.).

— des Archives départementales de la Gironde : papiers concernant la famille de Pons (seigneurie de Saussignac) (1638-1876).

— des Archives départementales de la Haute-Vienne : bons de transports XIXe s.

— M. Devaux, pharmacien retraité. Ordonnanciers à partir de 1928.

— M. R. de Maillard : papiers de la famille de Charon et familles alliées (XVIe-XVIIIe s.).

— M. Dumas de Payzac : papiers de la famille Dumas de Payzac et familles alliées (XVIe-XIXe s.).

— Mlle Lavergne : notes préparatoires de G. Lavergne pour une histoire de l'Eglise en Périgord.

— répertoires des notaires Tamarelle-Mauriac de St-Astier (1861-1874), Fourgeaud de Mensignac (an 8-1810), Robin de St-Astier (1775-1807).

— l'abbé Bouet : archives communales, actes notariés et papiers de familles de Parcoul et Chenaud (XVe-XIXe s.).

— des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques : pièces concernant diverses familles (Malcap, Escadéca, Escossan, Valette, la Moulière (XVe-XVIIIe s.).

— l'abbé Briquet : pièces concernant Monpazier et Le Buisson (XVIIIe-XIXe s.).

— M. Esclafer de La Rode : famille Lataille de Bergerac (XIXe s.).

— L'abbé Pommarède : rôle de taille de Monbazillac (1691).

— famille d'Escatha : documents sur l'exploitation du domaine de Boisset, la Société hippique de Périgueux, le syndicat agricole et la Société de Secours Mutuel de St-Aquilin (1874-1944).

— Municipalité de Bergerac : registres et minutes de notaires (Bergerac et Razac-d'Eymet) (XVe-XIX^{e}s.) et fonds de juridictions (région de Beaumont et Monpazier) (XVIIe-XVIII^{e}s.).

— Musée de Villefranche-de-Lonchat, registre paroissial de Saint-Martin-de-Gurçon (1669-70, 1689-91).

3. — *ACHATS.*

— Papiers des colonies de vacances des Saints-Anges Gardiens à Chenaud (1934).

— papiers des familles de St-Ours et de Vins (XVIe-XIXe s.).

— fragment d'un registre de notaire de Miremont (XVIe s.).

— actes notariés familles diverses (XVIIe-XVIIIe s).

— par les Archives nationales : papiers de la famille Raymond de Bergerac (XVIIe-XIXe s.).

4. — DEPOT DES NOTAIRES.

— Maîtres Clergue, Altermatt et Rabat (Bergerac).

— Me Denis et Vaubourgoin (St-Astier), minutes et répertoires (1602-1922).

— Me Magis à Saint-Cyprien.

— Me Dubois à Ribérac et Celles.

— Me Valégeas à Cherveix-Cubas.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUE L'ON PEUT SE PROCURER

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu 35

La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible) 10

Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux 50

Escaliers de logis périgourdins, par Dannery 60

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle, par Fournier de Laurière 60

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. 120

Notre-dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure 10

Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet 35

Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) 50

Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) 80

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier 20

Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret 20

Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858). Introduction et préface par J. Secret 60

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon 120

Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés 150

Hommage au Président Jean Secret 30

SEM : Catalogue de l'exposition qui lui a été consacrée au Musée du Périgord en 1980 10

Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire 40
(avec réduction à partir de 10 fascicules).

Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant.